

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé. Plus froid.
Min. 10 — Max. 15

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

FÊTE DU JOUR
SAINT HILAIRE

Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau

Un "spécialiste des causes d'extradition" conseillait Masson au sujet de Rivard mais son identité reste inconnue

par Jean-Pierre FOURNIER

Une nouvelle inconnue a surgi à l'enquête conduite par M. le juge Frédéric Dorion sur la prétendue tentative de corruption exercée contre Me Pierre Lamontagne dans le but d'obtenir la libération sous cautionnement du cabaretier Lucien Rivard, réclamé par la justice américaine dans une affaire de stupéfiants: les deux derniers témoins ont fait état, mais sans pouvoir l'identifier, d'un "spécialiste des causes d'extradition" s'employant à conseiller M. Guy Masson, l'entremetteur sur qui les amis et la femme de Rivard se reposaient pour ménager sa mise en liberté.

Eddy Lechasseur l'a mentionné par deux fois hier. Robert Gignac en avait aussi parlé fréquemment dans son témoignage de la veille. Mais ni l'un, ni l'autre ne connaissent le nom du "spécialiste".

"Quand je l'ai demandé à Masson, a dit Lechasseur, il m'a répondu: un bon jour, je te le présenterai, quand ça sera le temps! Pour le moment, ça n'est pas le temps!" Gignac a révélé au tribunal quant à lui que Masson lui avait peut-être mentionné le nom de son "expert", mais qu'il ne s'en souvenait pas.

Lechasseur a ajouté un détail supplémentaire, qui n'aide pas cependant à situer l'identité du personnage: le "spécialiste" se penchait à la même époque sur le dossier Hal Banks. "Masson m'a dit que son expert travaillait dans l'affaire de Banks à Ottawa et que, suivant ce qu'il trouverait, il pourrait nous donner des directives dans l'affaire Rivard."

C'est sur la foi des conseils de ce "spécialiste" que Masson s'est présenté un soir de la fin juillet, en compagnie de Lechasseur et de Mme Rivard, au bureau de Me Raymond Daoust, procureur de Lucien Rivard, et lui a fait observer que "certains points de droit" lui échappaient dans sa manière de défendre son client. Criminologue chevronné, Me Daoust s'en est trouvé froissé aussi bien qu'amusé et il a demandé à Masson quel était son conseiller. Masson a omis de répondre. Ou, s'il a répondu, Lechasseur, affligé d'un blanc de mémoire, n'a pu éclaircir hier le tribunal sur le contenu de sa réponse. De sorte que l'identité du "spécialiste" reste toujours un mystère.

Gignac révèle en partie la provenance des fonds destinés au cautionnement de Rivard

par Jean-Marc LALIBERTÉ

La Commission Dorion a appris hier, du moins en partie, où Mme Lucien Rivard avait obtenu les fonds nécessaires pour réunir la somme de \$60,000 qui, déposée en fiducie, devait servir à défrayer le cautionnement de son mari, le cas échéant.

C'est Me Paul Jolin, représentant le Nouveau Parti démocratique, qui a obtenu du témoin Robert Gignac une réponse partielle concernant la provenance de ces fonds.

M. Jolin a demandé au témoin si Mme Rivard avait obtenu de l'argent de personnes que Gignac connaissait.

Le témoin a répondu oui.

Me Jolin lui ayant demandé de préciser, il répond qu'un dénommé "Roger" a fourni \$15,000. Pressé d'identifier ce personnage, Gignac répond: "Je ne me rappelle plus mais c'est le propriétaire d'un club nautique à St-André d'Argenteuil... ça devrait être facile à trouver!"

Me Jolin lui demande s'il y a d'autres personnes de sa connaissance.

"Oui, le beau-frère de Mme Rivard... 'Dave' il a fourni \$20,000. Encore ici, le témoin n'en sait pas plus long sur l'identité du beau-frère.

Plus tard, dans la journée, Eddy Lechasseur, le témoin suivant, qui s'est occupé personnellement des affaires de Rivard après son arrestation, "pour que son épouse ne soit pas victime de sa naïveté", a confirmé les dires du témoin Gignac. Mais lui aussi ne peut pas préciser. Il s'agit de "Roger" et d'un beau-frère de Mme Rivard. Il ne sait rien de plus.

Poursuivant l'interrogatoire de Gignac, Me Jolin lui demande si, à sa connaissance, d'autres personnes ont été vues qui aient refusé de souscrire.

Me Jules Déchènes, procureur du gouvernement fédéral s'oppose à cette question.

Le juge Dorion lui donne raison en faisant remarquer à Me Jolin que "l'on s'éloigne un peu" et que "si les personnes ont refusé de souscrire, je ne vois pas pourquoi on mentionnerait leurs noms".

M. Jolin insiste en disant qu'il est important de savoir à qui les demandes ont été faites.

Me Dollard Dansereau, qui s'est inscrit au dossier hier comme procureur de Mme Rivard et de Eddy Lechasseur, s'objecte en disant que le procureur du NPD veut introduire une preuve de ouï-dire et que d'ailleurs sa cliente, Mme Rivard, viendra témoigner.

A Me François Even, procureur du Ralliement des Crédi- tistes, le témoin Gignac affirme n'avoir pas souscrit un sou au fonds constitué pour le cautionnement de Lucien Rivard.

La Bell Telephone sera appelée à donner des renseignements à la Commission d'enquête Dorion

La commission d'enquête présidée par le juge Frédéric Dorion tentera d'obtenir de la compagnie de téléphone Bell des renseignements sur l'origine et la destination d'appels interurbains faits en marge de l'affaire Lucien Rivard, impliqué dans une affaire de narcotiques.

Ce qui intéresse la commission Dorion ce sont les prétendues tentatives de corruption et les pressions qui auraient été faites auprès de Me Pierre Lamontagne, procureur du gouvernement américain dans cette affaire, pour qu'il ne s'oppose pas à ce que Rivard soit libéré sous cautionnement.

C'est à la fin du témoignage de Robert Gignac, individu qui aurait présenté à Mme Rivard un dénommé Guy Masson qui pouvait l'aider à obtenir un cautionnement pour son mari, que le juge Dorion a révélé que la compagnie de téléphone Bell sera appelée à déposer certains comptes de téléphone, particulièrement ceux de M. Gignac.

La veille, Gignac a dit qu'il avait reçu un compte de \$605 et qu'il avait tenté de se faire rembourser une somme de \$412 représentant des frais occasionnés par ses démarches faites en faveur de Rivard.

Il a été question de ce compte de téléphone mardi et durant une bonne partie de la matinée hier, mais tous les

procureurs à l'enquête ont semblé être surpris lorsque Me François Chapados, avocat de M. Masson, a fait identifier par le témoin un compte de téléphone comportant un montant de frais interurbains de \$36,58.

Apparavant, Me Chapados avait demandé au témoin si le compte de \$605 dont il avait parlé était au nom de Hoche-la Holdings, l'une de ses compagnies.

Le témoin a répondu oui. Le procureur lui a alors demandé si ce compte faisait état des appels faits entre le 15 juin et le 22 juillet.

"Ca se peut!" a répondu Gignac.

C'est à ce moment que Me Chapados a exhibé un compte allant du 22 juin au 20 juillet fait au nom de Hoche-la Holdings, 50 Place Crémazie, et dont le numéro de téléphone est 384-0215.

Le témoin Gignac a bien identifié le compte qui a été payé en août. Les avocats ont alors demandé à voir ce compte. Me

Voir page 2: Bell Telephone

Avertissement de M. Wagner aux partisans des libéraux



Les conservateurs du Québec décident, ce matin, de leur avenir

par Mario CARDINAL

Les députés conservateurs du Québec se réuniront ce matin à l'hôtel Windsor de Montréal pour décider d'une attitude à prendre en face de leur parti et c'est, semble-t-il, à quatre contre six que les députés qui songent à devenir indépendants commenceront la réunion.

MM. Léon Balcer, Paul Martineau, Roméo Paul et Gérard Girouard ont déjà fait savoir qu'ils envisageaient la possibilité de quitter le parti conservateur. Les six autres, MM. Théodore Ricard, Howard Graffley, Clément Vincent, Louis-Joseph Pigeon, Georges Talade et Gérard Ouellette, semblent disposés à demeurer dans le parti, quitte à travailler davantage encore pour le rapiecer.

C'est cependant sans aucun esprit d'antagonisme que les deux groupes se rencontreront. De part et d'autre, on tentera de convaincre l'autre groupe que son attitude est la meilleure à prendre dans les circonstances. Tous sont d'accord sur l'existence de

problèmes fondamentaux et sur leur nature. Ce n'est que sur la façon de les régler qu'il y a un désaccord.

"Je comprends bien l'attitude de M. Balcer, disait hier soir au Devoir M. Graffley, député de Brome-Missisquoi. J'ai dans mon comté interrogé quelque 2,000 personnes des deux langues et tous comprennent son attitude. Personnellement, je n'ai pas l'intention de quitter le parti. Je viens de parler à MM. Ricard et Vincent qui pensent comme moi... Mais je ferai dès demain matin l'impossible pour convaincre Léon de demeurer dans le parti. Et je travaillerai à ses côtés, mais dans les rangs du parti, à régler les problèmes qui, en ce moment, le poussent à devenir indépendant".

M. Graffley a dit qu'il n'avait pas de mandat officiel de l'organisation centrale du parti: "Mais j'ai causé avec beaucoup de députés de langue anglaise des autres provinces qui m'ont demandé de faire l'impossible pour garder M. Balcer dans le parti, a-t-il dit. Beaucoup d'entre eux ont compris son attitude, ils ont peur de le voir partir, ils ont peur que dans le reste du pays, son départ ne soit interprété comme une division du parti entre groupes ethniques. Ces députés-là, d'ailleurs, font l'impossible pour remédier à la situation".

M. Graffley a dit que si "l'affaire" se poursuit, des députés conservateurs des autres provinces prendront ouvertement position sur le problème. "Ils vont se prononcer, et très bientôt", a-t-il dit.

Cette attitude des députés anglophones semble confirmée par une dépêche de la Presse Ca-

RAQ: des progrès sur des points de détail

Des progrès ont été accomplis sur certains points de détail au cours des négociations qui se sont poursuivies hier après-midi à la Régie des alcools. Les représentants des syndicats et ceux de la direction continuent à discuter de l'ordre à suivre dans l'octroi des promotions.

Les deux parties ont convenu de distinguer entre le groupe des "ouvriers" et ceux des "fonctionnaires" pour ce qui est des promotions. Cette distinction vient des définitions contenues dans la loi du service civil. Pour les ouvriers, les promotions se feront en tenant compte surtout de l'ancienneté, tandis que pour les fonctionnaires, on accorderait relativement plus d'importance aux critères de compétence.

Les pourparlers se poursuivent ce matin.

Les pays du Commonwealth vont créer un secrétariat permanent qu'un Canadien pourrait diriger

LONDRES — Les travaux consacrés à la mise en place d'un secrétariat permanent de la communauté britannique ont pris fin hier soir, à Londres. Des divergences qui ont été aussi tôt applanies se seraient manifestées sur le rôle et les fonctions du secrétaire général. La nomination d'un Canadien comme premier secrétaire général du nouvel organisme serait appuyée par les pays membres du Commonwealth.

Réunis à Londres depuis le 5 janvier, des représentants de 20 pays du Commonwealth, hauts fonctionnaires pour la plupart, ont mis fin à leur rencontre hier en rédigeant un rapport confidentiel à l'intention de chaque gouvernement. Il appartiendra aux gouvernements de se prononcer d'une façon définitive sur la création du nouvel organisme.

Selon plusieurs délégués, le secrétaire général du Commonwealth ne devrait avoir qu'un rôle administratif limité, sans droit d'initiative. Ils préconisent ainsi que le Commonwealth s'en tienne à son rôle d'association très souple, à caractère consultatif et sans structuration rigide.

Le Commonwealth s'est distingué jusqu'à présent par l'absence de toute charte ou statuts écrits et un certain nombre de pays craignent même à l'origine que la mise en place d'un secrétariat ne fut le début d'une institutionnalisation de la communauté britannique. Aussi, les délégués vont-ils recommander à leurs gouvernements que le nouvel organisme ait des fonctions administratives fondamentalement différentes par exemple de celles du secrétariat général des Nations unies.

La justice sera la même pour les "amis du parti"

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — En plein Club de Réforme, le procureur général du Québec, M. Claude Wagner, a donné l'avertissement aux partisans libéraux hier de ne pas tenter d'intervenir en faveur d'intérêts particuliers dans la marche normale de la justice au Québec. "Ne me mettez jamais dans l'obligation de vous refuser d'intervenir en faveur d'intérêts particuliers dans la marche de la justice au Québec", a-t-il dit. "Espérez pas que même dans des cas isolés, je favorise, à la demande de qui que ce soit, la moindre entorse aux lois pénales et civiles, aux législations provinciales ou aux règlements municipaux, a-t-il ajouté.

"Aux yeux de quelques-uns, dit-il, cette attitude peut sembler radicale, dictoriale et surtout fort peu rentable sur le plan politique. Il se peut, en effet, que quelques-uns de vos commettants décus de ne pas obtenir satisfaction, de ne pas avoir obtenu, auprès de mon ministère, des faveurs, vous blâment. Mais l'ensemble de la population, elle, sera sensible aux progrès que connaîtra l'administration de la justice, libérée des abcès que sont les tolérances et les entorses aux lois".

"Un jour, ma carrière politique prendra fin. Quand cette échéance viendra, je n'envisage point qu'on m'éleve un monument. Je ne crois pas au mouvement personnel. Je crois seulement au mouvement concret, érigé, jour après jour, par l'œuvre collective de mes collègues du cabinet. Nos réalisations seront des témoignages ineffaçables du dévouement et de la loyauté du ministère Lesage envers la communauté du Québec", dit-il en terminant.

Il s'attache avec myopie à des points fragmentés, fragmentaires également, des sujets critiques.

Il a cité en exemple un critique d'art qui, au lieu de juger de l'ensemble d'une toile ou d'une symphonie, ne s'attache qu'à un détail.

Il soutient que le respect que l'on doit à l'autorité et à ses cadres n'est pas automatique, surtout dans un régime démocratique. Ce respect doit être mérité.

"J'ai beau, dit-il, avoir en théorie le titre, honorable, accolé à ma fonction ministérielle, je ne sens pas pour cela automatiquement que le respect me soit dû. J'entends mériter véritablement cette mention par mes travaux, dans les mois à venir. J'espère y parvenir".

Il révèle qu'il possédait une liste presque complète de ceux qui formeront le Conseil consultatif de la justice dont il avait annoncé la création il y a quelques semaines. "J'espère, dit-il, être en mesure d'en révéler les noms très bientôt. Est-ce là, je vous le demande, une conception féodale, dictoriale de la justice?"

Il redit son intention de faire du département du procureur général un véritable ministère de la justice, avec tout ce que cela comporte: un ministère qui, en plus d'administrer la justice, repense constamment celle-ci afin de la rendre accessible à tous, égale pour tous et sagement appliquée.

"Je veux confier, affirme-t-il, à ce ministère le caractère dynamique que possèdent déjà plusieurs autres ministères du Québec. Je ne vise pas à ce que mon ministère se contente d'administrer passivement les lois telles qu'elles existent. Je songe à les améliorer ou à les faire améliorer démocratiquement avec la collaboration de mes collègues. Je ne veux pas être l'esclave du texte écrit, ni le gardien d'idées et de pratiques périmées, ni l'interprète étroit de règlements".

WAGNER et la CRITIQUE

Précédemment, le procureur général a déclaré qu'il n'est "pas question d'établir au Québec une justice exclusivement punitive, étroite et fondée sur des conceptions dépassées de la vie en société".

M. Wagner, après avoir souligné que "même aux heures les plus agitées de ses premiers jours comme député, jamais il n'avait regretté la quiétude du Banc" de juge qu'il a délaissé, a parlé de la tâche lourde et souvent ingrate qui lui incombe comme procureur général. A côté de témoignages d'appui, il reçoit évidemment des critiques.

"La critique constructive, dit-il, est essentielle à tout administrateur public. Malheureusement, une telle critique ne se rencontre pas souvent. Il me semble que la critique doit, s'il est de bonne foi, embrasser une situation, un problème, dans son ensemble et non pas

s'attacher avec myopie à des points fragmentés, fragmentaires également, des sujets critiques.

Il a cité en exemple un critique d'art qui, au lieu de juger de l'ensemble d'une toile ou d'une symphonie, ne s'attache qu'à un détail.

Il soutient que le respect que l'on doit à l'autorité et à ses cadres n'est pas automatique, surtout dans un régime démocratique. Ce respect doit être mérité.

"J'ai beau, dit-il, avoir en théorie le titre, honorable, accolé à ma fonction ministérielle, je ne sens pas pour cela automatiquement que le respect me soit dû. J'entends mériter véritablement cette mention par mes travaux, dans les mois à venir. J'espère y parvenir".

L'élimination des taudis — V

Une compagnie de fiducie s'explique: le vrai problème du Bien-Etre: aider les économiquement faibles

Une enquête de Solange CHALVIN

"Administrer les propriétés des autres, c'est quelquefois administrer des taudis en plus d'excellents immeubles. Nous ne choisissons pas nos clients et encore moins leurs biens. Eux-mêmes ne choisissent pas la succession qui leur échoit". Le seul but que nous poursuivons nous dit Me Claude Leblanc, directeur des Relations extérieures de la Société d'administration et de fiducie, c'est d'administrer le plus sagement et profitablement possible le bien d'autrui. Nous tenons à signaler à nos lecteurs que cette maison de fiducie nous a accordé très facilement cette entrevue qui nous avait été refusée par d'autres maisons de même nature.

— Combien rapportent les propriétés que vous administrez?

"Certains journaux ont affirmé qu'elles rapportaient du 5%. C'est un cas possible mais tout à fait exceptionnel. En moyenne, nous considérons qu'une propriété qui ne rapporte pas de 8 à 10% annuellement n'est pas rentable ou bien administrée. Nous conseillons alors à notre client de la renouveler s'il en a les moyens, ou de la vendre ou de l'hypothéquer.

— Quels sont vos rapports avec vos locataires?

"La majorité de nos clients, nous dit M. Damien St-Laurent, responsable de l'administration des propriétés qui assistait également à l'entrevue, nous confient leurs biens immobiliers parce qu'ils sont incapables de les administrer eux-mêmes ou débordés de travail ou incompétents. En plus de l'administration, nous incombe évidemment la tâche de louer les immeubles, de toucher les loyers et de conseiller notre client sur les investissements possibles de capital. N'allez surtout pas croire que nos locataires sont intimidés parce qu'ils ne connaissent pas leur propriétaire et n'osent pas réclamer des réparations. Au contraire, loin d'établir des liens amicaux — ce qui peut être possible avec un propriétaire que l'on rencontre tous les mois — ils nous consi-

dèrent comme un employé terne, un fonctionnaire et nous sollicitent dix fois plus qu'ils n'oseraient le faire avec leur propre propriétaire.

— Les écoutez-vous?

"Oui quand leurs réclamations sont justifiées. Il est évident que nous n'allons pas au-devant des réparations; on les accomplit quand elles sont indispensables pour que la propriété ne se détériore pas davantage. Toutefois il est évident qu'ayant la charge d'un très grand nombre de propriétés, nous voyons à ce que toutes les lois municipales et provinciales de l'habitation soient respectées. Si une maison est déclarée "condamnée par la loi" nous en avisons notre client et prenons des mesures pour ce que dernier se conforme aux lois en vigueur.

— Où recrutez-vous vos locataires?

"Nous les recrutons d'abord au moyen d'annonces publiées dans les journaux, puis les pancartes, etc. En plus certaines agences sociales s'adressent fréquemment à nous pour obtenir des adresses de maisons à louer. Ce processus est normal puisque nous administrons un grand nombre de logements.

La Société d'administration et de fiducie administre peu de maisons dans le secteur qui sera touché par la rénovation urbaine. Toutefois, cette

enquête nous a révélé que d'autres maisons et trusts en possédaient un pourcentage très élevé. Nous avons d'ailleurs entre les mains une liste de logements vacants qui est envoyée tous les mois par un trust de la métropole aux différentes agences sociales de la cité. Ce qui nous a étonné à la lecture de cette liste, c'est que la majorité des logements offerts le sont à des loyers variant de \$17 à \$55 par mois et se situent dans des zones de taudis (citons les rues Notre-Dame, est et ouest, Wolfe et St-Timothée).

En terminant cette entrevue, le directeur, Me Leblanc, nous dit que, personnellement, il est très heureux que les autorités se préoccupent enfin du problème de l'élimination des taudis et que cette opération loin de leurrer, lui semble nécessaire et salutaire.

Nous croyons important que le lecteur qui suit cette enquête ait le point de vue officiel d'une maison de fiducie puisque celles-ci sont accusées d'être responsables de cette accumulation de logements insalubres. Un fait demeure: les rapports anonymes que peuvent avoir entre eux les locataires de ces maisons et une maison chargée d'administrer les biens d'une autre personne, ne facilitent pas l'échange de

Voir page 2: Les taudis

L'enquête Dorion à Montréal...

(Suite de la première page)

jusqu'à corriger une réponse qui ne lui semblait pas hermétique. "D'où serait venu l'argent qui aurait servi à payer Me Lamontagne? a-t-il une fois demandé avec agacement à Me André Desjardins. Contrairement à ce que tout le monde pense, Rivard n'est pas aussi riche pour se permettre de distribuer ainsi des \$20,000."

LE DEPOT DE \$60,000

Le chasseur a expliqué tout autrement que ne l'avait fait Gignac la veille pourquoi celui-ci s'était constitué fiduciaire de la somme de \$60,000 déposée par Mme Rivard dans une succursale du Royal Trust. Gignac avait affirmé qu'il était devenu fiduciaire par accident. Mme Rivard, avait-il expliqué, répugnait à parler seule en possession d'une aussi forte somme et l'avait prié de l'accompagner à la succursale du Royal Trust, dans l'immeuble du C-11, rue Dorchester. Arrivé là, le commis qui avait reçu Mme Rivard lui avait demandé de signer un papier le constituant fiduciaire. "Ce n'est pas moi qui l'ai demandé" avait-il dit au tribunal.

Le chasseur a révélé au contraire qu'avant de se rendre au Trust, Gignac et Mme Rivard étaient passés chez le notaire Claude Girard qui fit signer à Gignac une contre-lettre dégageant la somme de \$60,000 advenant son décès. "C'est Masson qui avait demandé que Gignac soit co-fiduciaire afin

de s'assurer que la somme serait bien disponible lorsqu'il faudrait déposer le montant du cautionnement". Comment saviez-vous qu'il faudrait \$60,000? a demandé M. Desjardins. — Me Raymond Daoust nous avait dit que le cautionnement serait élevé, qu'il varierait entre \$25,000, \$50,000 et \$75,000, a répondu Lechasseur.

LE PUSSE-CAFE CHEZ MAXIME

Lechasseur a infirmé un autre témoignage antérieur, celui de Me Raymond Daoust concernant la teneur d'appels téléphoniques qu'il avait reçus de lui et de Mme Rivard un soir de la fin de juillet tandis que le couple prenait le pousse-café chez Maxime en compagnie de Gignac et d'une amie de Lechasseur, Linda Dumont.

Me Daoust avait révélé qu'on lui avait dit au téléphone ce soir-là que "l'affaire du cautionnement était arrangée". Lechasseur a vigoureusement nié avoir prononcé ces paroles et il a dit qu'il n'avait pas eu connaissance non plus que Mme Rivard les ait prononcées.

RIVARD ET ROULEAU

Lechasseur a enfin révélé que M. Raymond Rouleau, président de la Commission scolaire des Mille-Îles et frère du député, était un "ami intime" de Lucien Rivard, au même titre que lui. "Ils se voyaient fréquemment, surtout dans les temps d'élections."

Les conservateurs...

(Suite de la première page)

nadienne, diffusée hier soir. Selon elle, un député du Nouveau-Brunswick, M. Gordon Fairweather (Royal) a déclaré qu'il existe au sein du parti conservateur un "fort mouvement" en vue de dissuader les conservateurs du Québec de quitter les rangs du parti. M. Fairweather a précisé qu'il y a un nombre considérable de conservateurs pour lesquels la reprise des contacts avec le Québec constitue le problème fondamental que devra résoudre le parti conservateur.

Il a enfin ajouté qu'à l'instar de plusieurs de ses collègues, il considère que le départ de M. Balcer serait un coup mortel porté au parti conservateur.

Les observateurs s'étaient demandé voici quelques jours si certains députés conservateurs du Québec, irrévocablement fidèles au parti, n'allaient pas par leur absence boycotter la réunion convoquée par M. Balcer. Or, il semble que c'est dans un tout autre esprit que cette réunion a été préparée. Tous les députés sont conscients du problème que signifierait ici même au Québec, le départ de quatre des leurs. Et c'est ensemble qu'ils entendent trouver une solution.

Immédiatement après la réunion, M. Balcer et quelques autres se rendront à Ottawa où ils donneront une conférence de presse devant les correspondants de la tribune parlementaire.

Me Drouin a insisté pour que l'on prenne les moyens pour savoir à qui les appels ont été faits et par qui ils ont été logés.

Le juge Dorion lui a fait remarquer que cela pourrait être difficile avec le système d'appel automatique.

En examinant le compte, cependant, Me Yves Fortier, procureur de Me Lamontagne, a été une inscription et il a demandé au témoin ce que cela pouvait signifier.

Gignac explique qu'il avait son bureau au 2065 rue Maisonneuve et qu'il a déménagé, au début de juillet à 50 Place Crémazie, et que la note expliquait ce changement. Ses anciens numéros de téléphone, rue Maisonneuve, étaient 326-4286 et 527-2703.

La Commission verra à obtenir des renseignements sur les comptes de ces deux numéros.

Enquête sur les taudis...

(Suite de la première page)

meilleures relations humaines; on imagine facilement que si le propriétaire devait éventuellement mettre les pieds dans "son" taudis chaque mois, l'image des conditions de vie de "son" client le toucherait davantage. Par conséquent, c'est un lieu commun d'affirmer que ce sont certaines structures mêmes de notre justice sociale et de notre économie qui ont peut-être besoin d'être revues.

Une Loi unique d'assistance sociale

Si le problème de l'élimination des taudis touche de près le travail du directeur du Bien-être social de la cité de Mt. M. Charles Renaud, dont les assistés vivent souvent dans ces taudis, pour lui, la réforme la plus urgente est une Loi unique d'assistance sociale telle que recommandée par le Rapport Boucher qui permettrait enfin à son service d'aider efficacement les gens.

Nous sommes conscients que nous faisons du travail de "replâtrage". Nos assistés vivent dans des taudis parce qu'ils ne travaillent pas, parce qu'ils ne reçoivent pas des prestations suffisantes pour payer un loyer supérieur à leur chômage parce qu'ils ont quitté l'école trop tôt; ils sont malades parce qu'ils ne mangent pas tous les jours à leur faim; ils deviennent alcooliques ou débiiles parce qu'ils sont rejetés par une société qui se préoccupe d'abord de les PLACER avant de les réhabiliter. Notre service, faute de lois adéquates, applique des pansements temporaires. Comme les travailleurs sociaux, je m'étonne que nos autorités gouvernementales ne comprennent pas qu'il est beaucoup plus économique à long terme de réhabiliter une population que de l'entretenir dans une condition qui frise l'indigence.

Dans la seule ville de Montréal, à l'heure où je vous parle, il y a 2,500 personnes (y compris 5,000 chefs de famille) ne travaillent pas tout simplement parce qu'ils sont incapables au travail. Il faudrait leur apprendre un métier, les soigner, les réhabiliter et nous nous contentons de leur verser des allocations.

Quand nous demandons à M. Renaud pourquoi le Bien-être social de la cité de Montréal, conscient des lacunes de ce système d'aide, n'a pas élevé la voix plutôt, il nous répond: — Il y a des années que je demande une Loi unique d'assistance sociale, des allocations (salaire-compensation) pour les économiquement faibles... ce sont les plus à plaindre parce qu'aucune agence sociale ne peut leur venir en aide... des mesures de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

de rééducation pour les incapables au travail, des centres communautaires pour personnes âgées mis au point par M. Renaud à son retour d'un voyage en Suède où l'expérience a été tentée, et par des travailleurs sociaux du Conseil des oeuvres. On a ainsi dénombré par exemple, que dans la paroisse St-Henri et une partie de la paroisse St-Irénée, il y a 738 personnes âgées de plus de 65 ans. Ces personnes représentent environ 200 couples; la moitié au moins de ces couples vivent seuls dans des logements et n'ont pour revenus que la sécurité de la vieillesse (soit \$75 par mois par personne). Quand elles ont payé leur loyer, électricité, chauffage et nourriture, il reste bien peu pour les médicaments, soins médicaux, habillement, etc. Un centre

Enquête sur les taudis...

(Suite de la première page)

communautaire où chaque couple pourrait bénéficier des services d'une infirmière et de services communs par exemple, tout en gardant son autonomie, c'est-à-dire en vivant seul dans son appartement. Ce projet serait sans doute susceptible d'intéresser les personnes qui s'occupent de renover la zone-pilote de St-Henri.

En quittant M. Renaud qui aurait encore beaucoup de choses à nous dire sur les conditions de vie des personnes assistées par le Bien-Etre, il ajoute:

— Bravo pour l'élimination des taudis mais qu'on réfléchisse aux économiquement faibles qui habitent ce secteur. Ils représentent 75% des personnes de St-Henri et aucune loi sociale ne peut vraiment leur venir en aide. Ce sont ceux qui ne rient pas suffisamment pour être entendus mais qui ont le courage d'accomplir au jour le jour un travail mal rémunéré et de boucler un budget qui perce par les deux bouts.

Demain: les conclusions.

Gignac...

(Suite de la première page)

mond, il a pu le rencontrer à la plage Idéal, mais il ne le connaît pas.

La veille, Gignac a dit qu'il était très occupé par ses affaires au moment de l'arrestation de Rivard et c'est pourquoi il a présenté Guy Masson à Mme Rivard. Il avait précisé qu'il avait alors 30 maisons à déménager et un hôtel à construire.

Me Jolin a tenté de savoir si ce contrat devait être exécuté dans les limites du comté de Dollard.

— Vous voulez savoir où? Je vais vous le dire. C'est dans Pointe-aux-Trembles et Ville d'Anjou et c'est le député de l'Union nationale qui me l'a fait savoir.

— Ça doit faire longtemps! lance un avocat alors que tous les spectateurs riaient aux éclats.

— Je vais rectifier mon erreur, dit Gignac, c'est le maire Crépeault, d'Anjou.

Me Chapados a aussi fait dire au témoin Gignac que lors du voyage à Hull, son client M. Guy Masson, est demeuré sur place pour rencontrer, le lendemain, des membres de l'Association de constructeurs d'Ottawa.

"Il m'a dit, raconte Gignac, qu'il avait vu certaines personnes de cette association. Il les a vues certainement car elles ont même signé des papiers de référence."

La fusion des campagnes de charité est mise à l'étude

M. Paul Biennu, président du conseil d'administration de la souscription pour les Oeuvres de santé du grand Montréal a révélé qu'un comité étudiait actuellement la possibilité d'établir à Montréal une campagne unique de souscription qui unirait tous les organismes de bien-être, la Croix-Rouge et les Oeuvres de santé.

Dans son troisième rapport annuel au conseil d'administration, M. Biennu a noté que l'année qui vient de s'écouler sera sans doute connue comme une année de consolidation. A l'origine, les Oeuvres de santé avaient signé un contrat de deux ans et les 19 membres aussi bien que la Croix-Rouge, partenaire, ont renouvelé l'accord pour une autre année. "Le président de la campagne 1964, M. Jean P. W. Ostiguy, mérite des félicitations pour le succès remporté au cours de la dernière campagne alors que nous avons recueilli l'imposante somme de \$1,740,000. C'est une augmentation d'environ 5,4% sur l'année précédente et de 24,1% sur la valeur des cartes qui avaient été fournies par les Oeuvres-membres avant la campagne 1963," a souligné M. Biennu.

M. Biennu a exprimé sa confiance que sous la direction de M. Arthur Pascal, et grâce au programme d'expansion que son équipe est en train de réaliser avec les quartiers-général, l'objectif de \$2,074,605 pour 1965 sera atteint.

"Notre premier objectif qui était d'unir tous les organismes de santé en une seule campagne conjointe n'est pas encore réalisé, mais les administrateurs continueront d'y viser dans l'espoir de réaliser cette ambition dans un avenir prochain," a encore dit le président des Oeuvres de santé.

Grève à la Ford

OAKVILLE, ONT. — La production des autos et camions de la compagnie Ford du Canada a été complètement interrompue mercredi midi par le débrayage de 3,500 travailleurs, 36 heures a va n l'heure prévue. Les 9,500 ouvriers de quatre usines ontariennes de Ford devaient se mettre en grève vendredi après-midi à moins que le syndicat n'abandonne à un accord avec la direction.

Mines de charbon

CVARGARY. — A peine un peu moins de la moitié des 1,200 mineurs de charbon de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont quitté leur travail mardi comme il avait été décidé il y a déjà plusieurs semaines par le syndicat des travailleurs-unis des mines (indépendant). Le conflit porte sur les salaires et sur les bénéfices sociaux. Les autres mineurs ont décidé de retarder la date de la mise en grève.

Utilité d'un ombudsman

OTTAWA. — M. D. C. Rowat, professeur à l'université Carleton, a déclaré devant la commission sur les droits civiques de l'Ontario que le Canada est en arrière des autres pays de l'Ouest en ce qui concerne la protection des droits civiques et que l'établissement d'un ombudsman — fonctionnaire nommé directement par la législature pour recevoir et étudier les plaintes de citoyens — pourrait contribuer à remédier à cette situation.

AVIS DE DÉCÈS

VERREAU — A Québec, le 13 janvier 1965 à l'âge de 43 ans, 7 mois, est décédée Mme Madeleine Barry, épouse de M. Paul E. Verreau, président de Beiko Inc., demeurant à 1110 rue Montcalm. Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira du Funerarium Germain, Lépine, 3000 Chemin Ste-Foy à 10 heures 45 pour se rendre à l'église St-Dominique où le service sera célébré à 11 h. Et de là au cimetière de Belmont, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le trajet se fera en automobile.

NECROLOGIE

MONTY. — Le 11 janvier 1965 est décédée Stella McNeil, épouse de feu Louis E. Monty, Mère de Théodore J. Conseiller Commercial Canadien à Lisbonne, Portugal; Gérard A., de Dorval; Gertrude, (Mme Arden Hill); Rév. Frère François, O.S.B.; Estelle, (Mme Maurice L. Lavoie); Jean-P., de St-Lambert; Charles E., de l'Île-du-Prince-Édouard; Zita, (Mme David A. Schwartz). Le convoi funèbre partira des salons Clarke Funeral Home pour se rendre à l'église St-Ignace-de-Loyola où le service sera célébré jeudi à 10 h. a.m. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Au lieu de fleurs s.v.p. envoyer des dons de charité. Heures de visites 1 h. à 10 h. p.m.

LITALIEN. — A Montréal, le 13 janvier 1965 à l'âge de 70 ans, est décédé, de Delia Cousineau, demeurant à 637, rue Hamilton. Les funérailles auront lieu samedi le 16 janvier. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie Ltee No 6259 boulevard St-Jérôme à 16 heures pour se rendre à l'église St-Jean-de-Matha où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

La Position... L'expansion d'une compagnie située à Montréal et opérant à l'échelle nationale a créé cette occasion unique d'accéder à un poste supérieur avec une organisation dynamique. Relevé directement du gérant général, le candidat choisi, en plus de ses fonctions administratives, sera responsable du maintien et du développement des relations commerciales avec les distributeurs autorisés de la compagnie.

Le Candidat... Bilingue, dans la trentaine, il possède une bonne formation académique et a acquis de préférence une expérience dans la gérance d'organisations de distribution de pièces d'équipement industriel pour le travail des métaux et ateliers de soudure. Il recherche une position où son initiative et ses efforts seront pleinement reconnus et où son développement futur ne sera limité que par ses ambitions. Le salaire sera à la mesure de ses capacités; automobile, compte de dépenses et autres bénéfices marginaux inclus.

Vous référant au dossier E-45-M52, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à: P. S. ROSS ET ASSOCIÉS CONSEILLERS EN ADMINISTRATION PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

Gerant de Distribution Produits industriels

La Position... L'expansion d'une compagnie située à Montréal et opérant à l'échelle nationale a créé cette occasion unique d'accéder à un poste supérieur avec une organisation dynamique. Relevé directement du gérant général, le candidat choisi, en plus de ses fonctions administratives, sera responsable du maintien et du développement des relations commerciales avec les distributeurs autorisés de la compagnie.

Le Candidat... Bilingue, dans la trentaine, il possède une bonne formation académique et a acquis de préférence une expérience dans la gérance d'organisations de distribution de pièces d'équipement industriel pour le travail des métaux et ateliers de soudure. Il recherche une position où son initiative et ses efforts seront pleinement reconnus et où son développement futur ne sera limité que par ses ambitions. Le salaire sera à la mesure de ses capacités; automobile, compte de dépenses et autres bénéfices marginaux inclus.

Vous référant au dossier E-45-M52, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à: P. S. ROSS ET ASSOCIÉS CONSEILLERS EN ADMINISTRATION PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

La fusion des campagnes de charité est mise à l'étude

M. Paul Biennu, président du conseil d'administration de la souscription pour les Oeuvres de santé du grand Montréal a révélé qu'un comité étudiait actuellement la possibilité d'établir à Montréal une campagne unique de souscription qui unirait tous les organismes de bien-être, la Croix-Rouge et les Oeuvres de santé.

Dans son troisième rapport annuel au conseil d'administration, M. Biennu a noté que l'année qui vient de s'écouler sera sans doute connue comme une année de consolidation. A l'origine, les Oeuvres de santé avaient signé un contrat de deux ans et les 19 membres aussi bien que la Croix-Rouge, partenaire, ont renouvelé l'accord pour une autre année. "Le président de la campagne 1964, M. Jean P. W. Ostiguy, mérite des félicitations pour le succès remporté au cours de la dernière campagne alors que nous avons recueilli l'imposante somme de \$1,740,000. C'est une augmentation d'environ 5,4% sur l'année précédente et de 24,1% sur la valeur des cartes qui avaient été fournies par les Oeuvres-membres avant la campagne 1963," a souligné M. Biennu.

M. Biennu a exprimé sa confiance que sous la direction de M. Arthur Pascal, et grâce au programme d'expansion que son équipe est en train de réaliser avec les quartiers-général, l'objectif de \$2,074,605 pour 1965 sera atteint.

"Notre premier objectif qui était d'unir tous les organismes de santé en une seule campagne conjointe n'est pas encore réalisé, mais les administrateurs continueront d'y viser dans l'espoir de réaliser cette ambition dans un avenir prochain," a encore dit le président des Oeuvres de santé.

Grève à la Ford

OAKVILLE, ONT. — La production des autos et camions de la compagnie Ford du Canada a été complètement interrompue mercredi midi par le débrayage de 3,500 travailleurs, 36 heures a va n l'heure prévue. Les 9,500 ouvriers de quatre usines ontariennes de Ford devaient se mettre en grève vendredi après-midi à moins que le syndicat n'abandonne à un accord avec la direction.

Mines de charbon

CVARGARY. — A peine un peu moins de la moitié des 1,200 mineurs de charbon de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont quitté leur travail mardi comme il avait été décidé il y a déjà plusieurs semaines par le syndicat des travailleurs-unis des mines (indépendant). Le conflit porte sur les salaires et sur les bénéfices sociaux. Les autres mineurs ont décidé de retarder la date de la mise en grève.

Utilité d'un ombudsman

OTTAWA. — M. D. C. Rowat, professeur à l'université Carleton, a déclaré devant la commission sur les droits civiques de l'Ontario que le Canada est en arrière des autres pays de l'Ouest en ce qui concerne la protection des droits civiques et que l'établissement d'un ombudsman — fonctionnaire nommé directement par la législature pour recevoir et étudier les plaintes de citoyens — pourrait contribuer à remédier à cette situation.

Grève à la Ford

OAKVILLE, ONT. — La production des autos et camions de la compagnie Ford du Canada a été complètement interrompue mercredi midi par le débrayage de 3,500 travailleurs, 36 heures a va n l'heure prévue. Les 9,500 ouvriers de quatre usines ontariennes de Ford devaient se mettre en grève vendredi après-midi à moins que le syndicat n'abandonne à un accord avec la direction.

Mines de charbon

CVARGARY. — A peine un peu moins de la moitié des 1,200 mineurs de charbon de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont quitté leur travail mardi comme il avait été décidé il y a déjà plusieurs semaines par le syndicat des travailleurs-unis des mines (indépendant). Le conflit porte sur les salaires et sur les bénéfices sociaux. Les autres mineurs ont décidé de retarder la date de la mise en grève.

Commonwealth...

(Suite de la première

DEUX PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE LAVAL SE PRONONCENT:

L'intégration de la forêt à l'agriculture selon la formule de l'UCC serait un recul

QUEBEC. — "Si on acceptait de laisser intégrer la forêt à l'agriculture, suivant la conception de l'Union catholique des cultivateurs par exemple, ce serait reculer de cinquante ans l'essor normal de notre économie".

Cette affirmation est extraite de "la forêt du Québec en 1964", bulletin du fonds de recherches forestières de l'université Laval et rédigé en collaboration par MM. Omer Lussier et Georges Maheux, professeurs émérites à Laval. Des exemplaires de ce bulletin ont été distribués hier au cours d'une conférence de presse tenue à l'occasion du dixième anniversaire du fonds de recherches forestières.

Au sujet de l'intégration de la forêt à l'agriculture, les auteurs ajoutent:

"L'erreur de 1930 a été de confondre l'agriculture des zones non arables avec les opérations forestières. Le résultat est flagrant: territoires déboisés, ruinés, fermes abandonnées, paroisses non viables, misères physiques et morales des colons, industries forcées de restreindre leur production ou même de disparaître."

Les professeurs Lussier et Maheux établissent tout d'abord que le Québec est avant tout un pays forestier. Ressource renouvelable, la forêt est aujourd'hui et restera vraisemblablement toujours notre principale richesse naturelle."

"Or, disent-ils au sujet du Conseil provincial d'orientation économique, on constate avec étonnement que parmi les membres du Conseil provincial il ne se trouve aucun représentant qualifié du vaste secteur de la forêt. Par contre, on y trouve: trois avocats, deux notaires, deux ingénieurs civils, deux comptables, deux diplômés en sciences sociales et autant en sciences commerciales, un urbaniste, un administrateur, un cultivateur et un économiste."

"Que cet oubli de la profession forestière se produise dans un pays de forêts comme le Québec dénote un dangereux manque de réalisme en même temps qu'une étrange façon d'utiliser les compétences."

Les deux professeurs de Laval constatent que sur 3.601 diplômés des universités Laval, de Montréal, McGill et de Sherbrooke, en 1962-63, seulement 17 étaient diplômés en génie forestier. L'agriculture en comptait 66. Et ils concluent:

"Il y a donc disproportion flagrante entre les tenants des carrières qui forgent l'économie et la prospérité du Québec et les autres professionnels. C'est là, non pas un indice, mais la preuve formelle que la jeunesse des collèges est mal orientée ou manque de réalisme (ou les deux à la fois)."

MM. Maheux et Lussier attribuent aussi aux sociétés qui exploitent la forêt une part de la responsabilité de cet état de choses.

Chez les Canadiens français qui siègent au Conseil d'administration des sociétés qui exploitent la forêt, ils trouvent "quelques avocats, quelques hommes d'affaires, mais les forestiers y brillent par leur absence. Ceux qui nous représentent dans la haute administration de l'industrie forestière ne sont pas préparés par leur formation professionnelle à donner des avis compétents quant à la façon d'utiliser la forêt en fonction de sa possibilité."

"Nous déplorons également que les employeurs limitent généralement l'action de leurs forestiers à des tâches plutôt secondaires et ne leur donnent pas la latitude suffisante pour appliquer leur science à toutes les phases des opérations forestières."

Les deux auteurs du bulletin affirment que "nous pourrions vraisemblablement exploiter un volume de 25.000.000 de cordes par année, soit deux fois et demie la récolte actuelle et peut-être davantage".

Les deux auteurs ont consulté les comptes publics du gouvernement provincial pour 1963 et ils ont noté que le ministère de l'agriculture et de la colonisation est en déficit de \$53.743.

M. GEORGES-EMILE LAPALME DECLARE:

\$500 millions à l'éducation et \$5 millions aux affaires culturelles: un non-sens

Selon M. Georges-Emile Lapalme, ex-ministre des affaires culturelles, quand le Québec consacre \$500 millions par année à l'éducation et seulement \$5 millions aux affaires culturelles, il construit une route qui ne mène nulle part.

Prenant la parole à la Chambre de commerce des jeunes de Montréal, il a noté qu'il y a toujours eu de l'éducation au Québec, dans les écoles et dans les collèges, mais qu'elle n'a jamais débouché sur la culture. "Une culture, c'est un lémoïn qui ne meurt pas, alors que, comme dit Paul Valéry, toutes les civilisations sont mortelles. Si nous avons une langue, nous finirons par produire des chefs-d'oeuvre et partant une culture. Ils nous donneront le prestige que ne

nous donneront jamais les réalisations matérielles. Les Américains seront toujours plus riches que nous, ils pourront toujours bâtir plus grand que nous, et les Canadiens anglais également," a dit M. Lapalme. La culture doit avoir priorité sur tout, a poursuivi le député d'Outremont, car c'est elle qui permettra le développement harmonieux de l'homme du Québec, et l'organisation d'une force qui monte vers la conscience.

M. Lapalme croit, d'autre part, que les dirigeants du Québec ne prennent pas des moyens suffisants pour préserver et développer la langue française au Québec. Au Québec, a-t-il dit, posséder la langue c'est être spécialiste, tout comme pour l'archéologie.

134, que celui de la chasse et des pêcheries en subit un, à titre administratif, de \$3.655.711, que les recettes nettes du ministère des mines sont en réalité de seulement \$612.841.

Par contre, au ministère des terres et forêts, "le profit net émanant du domaine forestier est de \$9.403.191."

Or, malgré que le ministère des terres et forêts rapporte infiniment plus au gouvernement provincial que les trois autres ministères mentionnés, il ne dispose que de \$11.000 pour bourses d'études alors que l'agriculture et la colonisation disposent de \$107.974, et les mines, de \$100.000. Du côté recherches, les terres et forêts dépensent \$20.000 alors que l'agriculture et la colonisation dépensent \$939.405, et la chasse et la pêche, \$363.462.

QUELQUES CONCLUSIONS

Parmi les conclusions de l'ouvrage des professeurs Maheux et Lussier, on note celles-ci:

— Les revenus publics — c'est-à-dire ceux des administrations fédérale, provinciale, municipale et autres — provenant de la forêt, dépassent de beaucoup ceux que rapportent les autres ressources naturelles.

— Le présent mode d'établissement rural, connu sous le nom de colonisation, est dépeché; il devrait être révisé parce qu'il coûte trop cher et que ses résultats sont négatifs.

— L'expansion de l'industrie forestière doit être encouragée et accélérée afin de mettre en valeur tout le potentiel de nos forêts.

— L'inventaire de nos ressources forestières doit être poursuivi activement et complété le plus tôt possible.

— La faculté de génie forestier devrait recevoir pour son fonctionnement une plus large part des deniers publics, compte tenu de l'étendue et de l'importance économique du domaine forestier et des revenus que le gouvernement en retire.

— Un centre de recherches forestières, bien pourvu en personnel, équipement et laboratoires, est d'une urgente nécessité.

— Des bourses d'études devraient être accordées aux étudiants gradués et pré-gradués afin d'assurer le recrutement et la formation des ingénieurs, professeurs et chercheurs qui contribueront à l'accroissement de la productivité et à la saine gestion de nos forêts.

SELON UN PORTE-PAROLE DES TEAMSTERS

L'interdiction de louer des taxis réglerait le problème

L'interdiction de louer des voitures-taxi, ainsi que le recommandait la Régie des transports dans un rapport secret dont LA PRESSE a révélé hier le contenu, mettrait fin au marasme dans l'industrie du taxi à Montréal, affirme M. Roger de Ginet, porte-parole du syndicat des Teamsters. Il prétend en outre détenir des informations selon lesquelles le gouvernement provincial agirait d'ici 48 heures pour appliquer les recommandations de la Régie qui, au cours d'une enquête menée il y a deux ans, avait jugé illégale la location de taxis.

Ce rapport est revenu à la surface à l'occasion de la grève déclenchée lundi par un groupe de chauffeurs de taxis de Montréal qui subissent le régime de la location. En vertu de ce régime, le chauffeur paie une somme quotidienne fixe à un propriétaire de taxi pour la location d'une voiture, quelle que soient les revenus que le chauffeur retire de ses courses de la journée. Divers autres frais, comme l'essence, sont à la charge du chauffeur.

La grève a provoqué quelques incidents mardi, alors que certains grévistes tentaient d'empêcher d'autres chauffeurs, qui n'étaient pas en grève, de poursuivre leur travail. A l'heure actuelle, les grévistes ne font partie d'aucun syndicat, mais M. Elide Alard, un "syndicaliste" qui n'est rattaché à aucune centrale, affirme pouvoir parler en leur nom.

Les Teamsters, pour leur part, ont tenté à plusieurs reprises de syndiquer les chauffeurs de taxi de Montréal mais M. de Ginet a tenu à préciser que son syndicat n'a rien à voir avec la présente grève. Il a affirmé que M. Elide Alard est un irresponsable qui profite des présentes difficultés pour réapparaître et que c'est par désespoir que les chauffeurs ont recouru à ses services.

Si le gouvernement interdirait la loi de la même façon que la Régie des transports, a poursuivi M. de Ginet, les chauffeurs de taxi qui présentement louent des voitures seraient enfin considérés comme des employés des propriétaires et pourraient se former en syndicats. Selon lui, plus de 2.500 chauffeurs de Montréal seraient concernés. Une cinquantaine de requêtes en reconnaissance syndicale déposées par les Teamsters devant la Commission des relations de travail, au nom de chauffeurs de taxi, ont été rejetées parce que la Commission jugeait que ces derniers n'étaient pas des employés au sens de la loi.

Le rapport d'enquête de la Régie des transports conclut que la location de taxis est illégale et que toute voiture de taxi doit être conduite par le détenteur du permis d'exploitation ou "par un conducteur travaillant pour lui à titre d'employé ou de préposé". M. de Ginet conclut que la syndicalisation des chauffeurs de taxi permettrait d'assainir l'industrie et de revaloriser la profession "en vue de l'exposition universelle de 1967".

NOUVELLE ADRESSE
Noël Beauchamp
TAILLEUR
6960 Park Ave. — Montréal 13
Tél.: 276-1355

NOUVEAU...
Estudiante
Au service des étudiants
Filtre et Nature

OUI — L'hiver aussi —
Nous installons les
GOUTTIERES
(ho-do)
Estimation gratuite
* MONTREAL — 322-4160
* QUEBEC — 873-9244
PRIMEAU METAL INC.



M. Roger Bédard, rédacteur en chef de "Cités et Villages", a lancé hier un livre intitulé "La Bataille des annexions". L'éditeur, M. Jacques Hébert, des Editions du jour, assistait au lancement.

(Photo Le Devoir, par Denis Saint-Jean)

M. Roger Bédard publie: "La bataille des annexions"

Un droit fondamental de la société, le droit des collectivités à disposer d'elles-mêmes au sein des municipalités, est menacé gravement au Québec sous la poussée d'un mouvement annexionniste qui fait fi des libertés, mouvement engagé par des hommes politiques puissants qui disposent comme tribune des pages de nos journaux.

Telle est la situation que dénonce M. Roger Bédard, rédacteur-en-chef de la revue "Cités et Villages", dans un ouvrage qu'il lance hier les Editions du jour sous le titre "La Bataille des Annexions".

A partir des annexions, M. Bédard pose le problème du fonctionnement de la démocratie municipale au Québec. A mesure, dit-il, que grandit une administration, la substance même de l'institution démocratique s'évapore: les citoyens participent de moins en moins. Au bout du compte le citoyen ne dit plus rien dans la direction de ses affaires civiques si ce n'est l'élection des mandataires.

La bataille des annexions, écrit encore M. Bédard, constitue en quelque sorte la quintessence de la politique de puissance suivie par l'administration Drapeau-Saulnier dans l'île de Montréal, par le député-maire Jean-Noël Lavoie dans l'île Jésus et par certains membres du cabinet Lesage.

Les hôpitaux privés demandent une entrevue à M. Couturier

L'Association des hôpitaux privés de la province de Québec a annoncé qu'elle avait demandé de rencontrer à Québec le ministre de la santé, M. Alphonse Couturier, afin de discuter ce qui serait une crise financière menaçant l'existence même des hôpitaux pour malades chroniques.

L'AHQP a fait cette déclaration après la création d'un comité d'étude des problèmes des hôpitaux pour malades chroniques, à la suite de la mise en vigueur par le gouvernement d'un décret plafonnant les taux de ces hôpitaux. Plus tôt ce mois-ci, un comité d'urgence mis sur pied par un groupe d'hôpitaux pour malades chroniques avait dé-

claré que les hôpitaux privés faisaient face à un "suicide financier" par suite du nouveau règlement qui est entré en vigueur le 1er janvier.

Le comité d'urgence fut dissous la semaine dernière après que l'AHQP eut décidé, lors d'une réunion générale spéciale, de créer son propre comité des hôpitaux pour malades chroniques qui étudiera le problème en collaboration avec l'exécutif de l'association.

Le nouveau comité doit préparer un mémoire que l'AHQP présentera au ministre de la santé. L'association a demandé que la rencontre soit tenue "durant la première semaine de février". On attend encore la réponse du ministre.

Médecins et ouvriers syndiqués discutent de l'assurance-santé

Les médecins syndiqués de la région de Granby ont rencontré au cours du dernier mois des ouvriers syndiqués de la même région pour discuter des futurs contrats d'assurance-santé, de l'assurance-hospitalisation, de l'assurance-santé et des honoraires de médecins.

Les délégués de la division Yamaska de la Fédération des omnipraticiens du Québec ont rencontré 17 dirigeants des syndicats affiliés au Conseil central des unions internationales de Granby et du district. Ces derniers, présidés par M. Philippe Duhamel, ont discuté pendant plus de deux heures

avec les docteurs Jean Guertin, vice-président de la Fédération des omnipraticiens du Québec et administrateur de la division Yamaska; Maurice Noiset, président du comité des assurances et Richard Dupont, secrétaire-trésorier de la division Yamaska.

Les entretiens ont permis de mettre en lumière les lacunes existantes dans plusieurs assurances-santé en vigueur dans des industries de la région. Certains syndicats envisagent maintenant la possibilité de s'assurer par l'intermédiaire d'un médecin comme conseiller pour les négociations au sujet des programmes d'assurance-santé dans les entreprises.

Les personnes présentes ont conclu que certains préjugés des médecins à l'égard des ouvriers et des ouvriers à l'égard des médecins pourraient disparaître facilement et rapidement s'il y avait des échanges plus fréquents.

Décès de M. Louis Durand

M. Louis-D. Durand, avocat de Trois-Rivières, est décédé hier à l'âge de 76 ans, à l'hôpital Cooke, après une longue maladie. Son cours classique terminé, il étudia le droit à l'université de Montréal. C'est durant son séjour dans la métropole qu'il fit partie du personnel du DEVOIR comme reporter judiciaire, sous la direction d'Omier Héroux. Depuis quelques années, M. Durand s'occupait passionnément de la petite histoire de Trois-Rivières. Il a publié sur ce sujet deux volumes intitulés "Paresseux, ignorants et arriérés" et "Laborieux, diligents et débrouillards." Ces deux livres reçurent un accueil enthousiaste. M. Durand laisse le souvenir d'un humaniste de grande classe et sa disparition afflige profondément ses nombreux amis.

Nouvelles de la Législature

Procédures contre Jacques Hébert demain

Les substituts du procureur général déposeront officiellement demain au greffe de la Cour supérieure de Québec les procédures judiciaires intentées contre Jacques Hébert à la suite de la publication du rapport Brossard sur l'affaire Coffin. Hébert devra comparaître ou se faire représenter par son procureur le 25 janvier, pour répondre vraisemblablement à une accusation d'outrage au tribunal pour les propos qu'il a tenus dans son volume "J'accuse les assassins de Coffin" contre le juge Gérard Lacroix et certains membres de la Cour suprême. Le procureur général a hésité, hier, à donner ces informations aux courriéristes parlementaires, à l'issue d'une séance du cabinet. Il a fait allusion à l'éditorial de M. Claude Ryan, dans LE DEVOIR de vendredi dernier, "On me reprocherait, dit-il, de passer par "les canaux douteux de la publicité". Quoi qu'en pense M. Ryan, je vous donne l'information que vous me demandez..."

M. Wagner répond à M. Pelletier

On a demandé au procureur général ce qu'il pensait des critiques faites à son égard par M. Gérard Pelletier dans un article de Cité Libre reproduit partiellement dans LE DEVOIR d'hier. M. Wagner a d'abord fait remarquer que LE DEVOIR avait omis des paragraphes de l'article puis il a déclaré: "M. Pelletier est libre d'écrire ce qu'il veut. Mais, si je lui demande pas de rendre compte de l'emploi de son temps dans la grève de LA PRESSE", M. Pelletier est rédacteur en chef de LA PRESSE.

Six nouveaux membres du Conseil des arts

Le ministre des affaires culturelles a annoncé hier la nomination de six membres au Conseil des arts du Québec. Il s'agit de M. Guy Frégault, sous-ministre des affaires culturelles; Mme Solange Chaput-Roland; M. Jean Béraud; MM. Roger Champoux, André Patry et Giuseppe Turi. Ils remplacent des membres qui ont démissionné, quelques-uns, dont M. Gilles Marcotte, avec éclat. M. Pierre Laporte a révélé que les relations du ministre et du ministère avec le Conseil étaient excellentes. D'ici peu, le Conseil aura sa propre constitution qui explicitera certains points de la loi et précisera ses fonctions.

La réglementation du cidre est retardée

Au cours du présent mois, le ministre de l'agriculture devait faire approuver par le cabinet un arrêté ministériel réglementant la production et la vente du cidre de pomme dans le Québec. M. Alcide Courcy a révélé hier que la grève à la Régie des alcools avait retardé la préparation de cet arrêté ministériel. Il espère cependant qu'il sera prêt "dans le plus bref délai possible", mais n'a voulu fixer aucune date.

Les sessions des assises criminelles

Le cabinet, à la requête du procureur général, a adopté hier un arrêté permettant aux assises criminelles de tenir un plus grand nombre de sessions. C'est ainsi qu'à Québec il y aura quatre au lieu de deux sessions annuelles. Elles débiteront le premier lundi d'octobre, le quatrième mardi de novembre, le premier lundi de février et le quatrième lundi d'avril. A Chicoutimi, deux sessions au lieu d'une: les derniers mardis de mai et de novembre; Drummond, le premier lundi d'avril; Hauterive, le premier lundi de mai. M. Wagner a expliqué que ces mesures avaient pour but de rendre l'administration de la justice plus expéditive. "Il est essentiel, dit-il, qu'un inculpé sache le plus tôt possible s'il est coupable ou non coupable. Ces mesures feront également échec au jeu des cautionnements. On préteux souvent les longs délais pour obtenir des cautionnements. Ces délais seront donc écourtés, les assises siégeant plus souvent."

Des ponts... des ponts... des ponts

C'était hier la journée des ponts à l'Office d'information. La tribune de la presse parlementaire a reçu en effet trois communiqués concernant sept ponts. On nous annonce d'abord que les deux nouveaux ponts de la rivière Mille-Îles (Le Louis-Lepage et l'Ernest-Mathieu) seront "officiellement inaugurés et bénis dimanche 17 janvier, en présence de plusieurs personnalités religieuses et civiles de Saint-François-de-Sales et de Terrebonne". De plus, il est question du début de la construction, dès cet hiver, de trois ponts dans Richmond, Abitibi-Ouest et Terrebonne. Enfin, on annonce l'octroi de contrats pour deux ponts sur la transcanadienne, l'un dans Vaudreuil (Sainte-Madeleine-de-Rigaud), l'autre dans Arthabaska (Saint-Michel de Blainfort).

Juge du concours d'architecture scolaire

Le ministre de l'éducation annonce la nomination du cinquième juge du concours d'architecture scolaire du ministère de l'éducation. Il s'agit d'un architecte suisse de réputation internationale, M. Alfred Roth, du Zurich. Les candidats inscrits au concours sont priés de noter qu'ils ont jusqu'au 15 janvier inclusivement (donc demain) pour remettre leurs esquisses préliminaires. Les noms des gagnants seront proclamés le 28 janvier, à Québec, au banquet inaugural du congrès de l'Association des architectes.

Visites des comités paritaires

Les divers comités paritaires recevront bientôt la visite de M. Conrad Rochette, conseiller technique au ministère du travail. Son rôle est de les initier dans la mise en application des quelque 98 décrets en vigueur dans le Québec, couvrant 38.803 employeurs et 254.967 travailleurs de divers métiers.

Montréal veut être entendu au sujet des ateliers d'Air Canada

La ville de Montréal a demandé à être entendue par la Commission Thompson, formée par le gouvernement fédéral pour étudier le problème de la centralisation des installations de la société Air Canada.

Deux commissions, Dixon Speas et Wallace Clark, ont déjà établi que le maintien, par Air Canada, de deux installations d'entretien et de réparations, l'une à Winnipeg et l'autre à Montréal, entraînerait une dépense supplémentaire de plus de \$3.000.000 par année pour les dix prochaines années.

Air Canada avait décidé de centraliser ses installations à Montréal mais à la suite de protestations venues de Winnipeg le gouvernement fédéral a renversé cette décision et institué une commission présidée par M. D. A. Thompson pour étudier ce problème.

La Commission Thompson a fait connaître au public, par les journaux du 5 et du 6 janvier, son intention de commencer ses auditions à Winnipeg, le 19 janvier. L'avocat-chef de la ville de Montréal, fait savoir que la ville de Montréal veut être entendue mais que le délai

accordé n'est pas assez long. Tout en demandant à la commission de venir s'installer à Montréal, le procureur de la ville lui demande aussi que le délai soit prolongé de façon à lui permettre de soumettre son mémoire.

CITÉ LIBRE

JANVIER 1965

L'HISTORIEN ET LE NATIONALISME
"Le cas Michel Brunet"
par Ramsay COOK

LETTRE OUVERTE A M. WAGNER
par Gérard PELLETIER

UN PROSELYTISME DE GAUCHE
par Jean PELLERIN

ET DES TEXTES DE:
Gilles Boyer - Yvri Kempf
Alain Pontaut - Jacques Tremblay

NOUVELLE ADRESSE
Noël Beauchamp
TAILLEUR
6960 Park Ave. — Montréal 13
Tél.: 276-1355

NOUVEAU...
Estudiante
Au service des étudiants
Filtre et Nature

OUI — L'hiver aussi —
Nous installons les
GOUTTIERES
(ho-do)
Estimation gratuite
* MONTREAL — 322-4160
* QUEBEC — 873-9244
PRIMEAU METAL INC.

Collège Sainte-Marie

COURS DU SOIR pour ADULTES

en
LANGUE FRANÇAISE

— Cours de prononciation française
— Cours de lecture rapide

Demandez un prospectus

LES COURS DU GESU

1180, rue Bleury, Montréal 2 — 866-3611

ROYAL ROUSSILLON

Le Tromblon d'Argent

DINER D'AFFAIRES
à partir de \$1.50

STATIONNEMENT FACILE

1610 ST HUBERT

RESERVATIONS 849-3214

Sir John A. Macdonald et la tradition canadienne

par Ramsay COOK, professeur d'histoire à l'université de Toronto

EDITORIAL

Le chômage, affaire de tous

Deux hommes que les potins et leur empiètement éloignent souvent l'un de l'autre, MM. Paul Gérin-Lajoie et René Lévesque, étaient réunis hier dans les nouvelles par un problème qui, à première vue, ne relève de l'autorité immédiate d'aucun des deux : le chômage.

révolu où un nouvel arrivé sur le marché du travail peut raisonnablement s'attendre à exercer toute sa vie le même métier, peut-être dans la même localité.

M. Gérin-Lajoie annonçait, en conférence de presse, le lancement d'un important programme d'éducation des adultes dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Pendant seize semaines, 5.000 adultes de cette région suivront des cours de français et de mathématiques visant à les rendre éligibles à des emplois dont l'accès leur échappe présentement.

En Gaspésie comme dans les Cantons de l'Est, on a constaté que c'est le manque d'instruction qui cause et aggrave le chômage. Dans les deux cas, on a mis sur pied des programmes pratiques de formation accélérée pour les adultes intéressés.

De ces deux expériences, tirons quelques réflexions pratiques.

Au lieu de ne donner aux chômeurs que des piastres et des bons d'assistance, il faut compléter leur instruction. A ce niveau d'action éminemment pratique, il faut faire preuve de beaucoup de souplesse et de réalisme.

A Thetford et à Black Lake, on aurait pu se contenter de maugréer sur le dossier gouvernement et des compagnies. Il en serait sorti que du vinaigre.

Certains diront : de tels cours existent déjà, vous n'inventez rien. Écoutez plutôt ce que rapporte à ce sujet le Conseil économique du Canada.

M. Lévesque a résumé l'expérience en termes lapidaires : "Une fois pour toutes, que l'on cesse donc de se préoccuper seulement des capitaux pour s'occuper des gens".

Les efforts accomplis jusqu'à maintenant sont louables. Mais ce sont encore des miettes qu'on jette ici et là à ceux qui ont faim, ou des billets de faveur destinés à quelques privilégiés.

En face du chômage comme de tout autre problème, les communautés locales disposent à leur insu de puissants leviers d'action. L'expérience de Thetford le prouve. Mais ce potentiel ne trouve pleinement à s'exprimer que dans la mesure où l'autorité supérieure et l'entreprise arrivent assument, elles aussi, leurs responsabilités.

Dans son volume "The Canadian Quandary", l'économiste Harry Johnson, avec le style robuste et direct qui le caractérise, reproche aux planificateurs et aux économistes de trop souvent tourner autour du pot.

La Société de reclassement des travailleurs de l'amiante avait sur ses listes, en janvier dernier, 585 chômeurs. De ce nombre, un bon pourcentage ont trouvé du travail dans d'autres régions.

Les efforts accomplis jusqu'à maintenant sont louables. Mais ce sont encore des miettes qu'on jette ici et là à ceux qui ont faim, ou des billets de faveur destinés à quelques privilégiés.

O.N.U. : la crise aiguë peut-elle être évitée ?

A quelques jours de la reprise de la session de l'Assemblée générale des Nations unies, le plus grand désarroi continue à régner sur les bords de l'Est River en raison du désaccord persistant entre les États-Unis et l'Union soviétique à propos des prétendues dettes de celle-ci envers l'Organisation internationale.

Le fameux article 19, et admette implicitement que les contributions imposées pour les opérations de police décidées par l'Assemblée générale ne sont pas assimilables aux cotisations annuelles des États membres.

On avait espéré que les trois semaines d'interruption des travaux permettraient la découverte d'un compromis acceptable aux deux parties.

L'autre hypothèse, qu'il ne faut pas écarter entièrement, consisterait dans l'affrontement direct des puissances concernées par l'application de l'article 19.

En huit jours, l'Assemblée va donc se trouver lundi prochain (et sauf arrangement en extrême, pour le moment imprévisible) dans la même situation où elle a été depuis le début de décembre.

Le problème de l'ancienneté et de la compétence C'est une attitude de sagesse qu'ont adoptée les deux syndicats des travailleurs (employés et ouvriers) de la Régie des alcools du Québec, en proposant un compromis dans l'espace de dialogue de sourds où on opposait "ancienneté" et "compétence".

En discutant systématiquement le recours au vote ne pas risquer l'affrontement URSS-E-U, au sujet de l'application de l'article 19 de la Charte, l'Assemblée se condamne à une quasi-paralyse.

Le critère de l'ancienneté ou des états de service dans un établissement est assurément légitime comme facteur de sécurité pour les travailleurs. Il est normal que depuis longtemps les syndicats aient fait triompher, non sans force difficile, parfois, comme l'une des principales sauvegardes de leurs membres.

Dans cette situation, de nombreux observateurs croient possible qu'intervienne un ajournement indéfini de l'Assemblée générale ou son ajournement jusqu'à la prochaine session qui aurait lieu en septembre 65 normalement.

Le critère de l'ancienneté ou des états de service dans un établissement est assurément légitime comme facteur de sécurité pour les travailleurs. Il est normal que depuis longtemps les syndicats aient fait triompher, non sans force difficile, parfois, comme l'une des principales sauvegardes de leurs membres.

La recherche fébrile d'un compromis va se poursuivre dans les jours prochains mais on voit mal qu'elle soit fructueuse à moins que Washington renonce carrément, quitte à perdre la face, à invoquer

Le débat revêt d'autant plus d'importance que le syndicalisme vient, heureusement, de faire une entrée retentissante dans toute la fonction publique, à un moment où le Québec doit s'attaquer à la tâche énorme de se donner une véritable fonction publique.

Sir John A. Macdonald, l'un des principaux architectes de la Confédération, naquit il y a cent cinquante ans, un 11 janvier. Avec le style réservé qui nous caractérise, nous avons marqué cet anniversaire d'une modeste réunion publique à Kingston et de quelques hommages de circonstance. Macdonald sera probablement oublié de nouveau pendant les cinquante prochaines années.

À l'opposé de nos voisins américains, nous n'avons jamais institué de lieu de pèlerinage pour le culte de nos grands figures passées. La plupart des pays disposent de mythes et de héros capables de les guider sur la voie du nationalisme. Au Canada, sans doute à cause de notre dualité, nous avons peu de mythes et peu de héros pour nous unir.

Le nationalisme de Macdonald ne se reflète aussi dans sa politique économique. Ses "grandes politiques nationales" — la protection tarifaire, la construction d'un chemin de fer transcontinental, la politique d'immigration — furent toutes conçues en fonction du développement d'une économie qui serait sous contrôle canadien.

Le géographe n'offre pas à la Roumanie une situation comparable à celle de la Yougoslavie, voisine de pays occidentaux et ouverte sur la Méditerranée. La Roumanie est presque entièrement entourée par l'U.R.S.S. (qui a annexé il y a vingt ans la Bessarabie et une partie de la Bukovine) ainsi que par ses plus fidèles alliés, la Bulgarie et la Hongrie.

Essai d'explication

Je voudrais, comme Canadien de langue anglaise, résumer les principales idées qui guident Macdonald durant sa carrière politique qui se prolonge presque pendant un demi-siècle.

L'affaire Riel

Macdonald ne perdit qu'une élection après 1867 — ce fut l'élection de 1874, laquelle fut faite autour du scandale du Pacifique Canadien.

Le fruit d'un compromis

La grande confiance qui existait désormais entre Macdonald et Cartier fut l'un des principaux facteurs qui rendirent la Confédération possible.

Les Canadiens français, une nation

Cet Écossais au nez long et à l'esprit vif, venu au Canada alors qu'il était encore très jeune, entra dans la vie politique sous la bannière du parti conservateur de Dufferin en 1844.

Ancienneté et compétence

C'est une attitude de sagesse qu'ont adoptée les deux syndicats des travailleurs (employés et ouvriers) de la Régie des alcools du Québec, en proposant un compromis dans l'espace de dialogue de sourds où on opposait "ancienneté" et "compétence".

La Bible vous parle

Les jeunes, soyez soumis aux anciens; révérez-vous tous d'humilité dans vos rapports mutuels, car Dieu résiste aux orgueilleux, mais c'est que humbles qu'il donne sa grâce.

La Roumanie à l'heure de la "désatellisation"

par François BONDY

Le directeur de Preuves a fait récemment une enquête en Roumanie et constate ceci : la nouvelle politique des dirigeants de Bucarest, qui ont fait de leur pays le plus indépendant des anciens satellites de l'U.R.S.S., ne s'accompagne pas encore d'une évolution parallèle dans le sens de la libéralisation du régime.

Le géographe n'offre pas à la Roumanie une situation comparable à celle de la Yougoslavie, voisine de pays occidentaux et ouverte sur la Méditerranée. La Roumanie est presque entièrement entourée par l'U.R.S.S. (qui a annexé il y a vingt ans la Bessarabie et une partie de la Bukovine) ainsi que par ses plus fidèles alliés, la Bulgarie et la Hongrie.

Le secret

Le "miracle" roumain du "comte de Marton" Donhoff, ministre de politique étrangère à l'hebdomadaire Die Zeit de Hambourg, a également visité la Roumanie. Ses conclusions principales rejoignent celles du directeur de Preuves. Voici un extrait de son rapportage :

"Quels sont les faits qui m'ont le plus frappé en Roumanie ? D'abord, que le système de planification qui a engendré, en Tchécoslovaquie par exemple, un marasme économique total, ait pu aboutir ici à imprimer à l'économie un élan aussi vigoureux que celui que j'ai constaté (avec 13% en moyenne pour la période 1950-1963, la Roumanie a l'un des taux d'accroissement les plus élevés du monde)."

Ensuite, que les dirigeants de Bucarest puissent continuer à gouverner dans le même style qu'autrefois alors que toutes les autres démocraties populaires ont été contraintes de devenir plus libérales.

Il n'est pas douteux que peu de mesures gouvernementales ont été aussi populaires auprès des masses roumaines que la "désatellisation". C'est ce qui explique que le gouvernement de Bucarest ait pu se dispenser de devenir plus libéral. Il a, en fait, substitué cette "désatellisation" à la "libéralisation", encore que la question se pose de savoir si cela suffira à long terme.

Par ailleurs, il n'est guère douteux que les progrès rapides de la Roumanie au point de vue économique ne sont pas dus uniquement au fait que ce pays est gouverné par des dirigeants très conscients des intérêts nationaux. Un autre facteur important est la richesse de la Roumanie en "for noir". Le pétrole constitue une devise internationale qui lui a permis de procéder, depuis 1938, à des achats systématiques d'équipement industriel dans les pays occidentaux. On en évalue le montant à 2,300 milliards de francs environ."

(Preuves-Information)

BLOCS NOTES

Le fameux article 19, et admette implicitement que les contributions imposées pour les opérations de police décidées par l'Assemblée générale ne sont pas assimilables aux cotisations annuelles des États membres.

Ancienneté et compétence

C'est une attitude de sagesse qu'ont adoptée les deux syndicats des travailleurs (employés et ouvriers) de la Régie des alcools du Québec, en proposant un compromis dans l'espace de dialogue de sourds où on opposait "ancienneté" et "compétence".

Le débat revêt d'autant plus d'importance que le syndicalisme vient, heureusement, de faire une entrée retentissante dans toute la fonction publique, à un moment où le Québec doit s'attaquer à la tâche énorme de se donner une véritable fonction publique.

LE DEVOIR FONDS PAU HENRI BOUCHARRA LE 19 JANVIER 1965 Claude RYAN Directeur André LAURENDU Directeur en chef adjoint Paul SAURIOL Directeur de l'information Michel ROY Directeur ADRIAN LEBRESCU

L'accord de libre-échange entre le Canada et les E.-U. sur les voitures automobiles

par Alfred DUBUC,
professeur de sciences économiques

Un accord de réciprocité commerciale portant sur les voitures automobiles et les pièces détachées interviendra fort probablement ces jours-ci entre le Canada et les États-Unis. Il ne semble pas cependant qu'il en sera fait mention dans les conversations Johnson-Pearson qui doivent avoir lieu cette semaine; les termes de l'accord sont déjà suffisamment établis pour que l'on se dispense de le porter aux échelons supérieurs.

L'initiative de l'accord est canadienne; c'est le ministre du commerce, M. Drury, qui a pris sur lui de convaincre les producteurs d'automobiles d'en arriver aux termes de l'accord. Le gouvernement de Washington n'apparaît dans ces relations que comme un instrument plutôt distrait servant à entériner les décisions prises par les producteurs d'automobiles; à moins, bien sûr, que la nomination récente du nouveau secrétaire au commerce ne remette tout en question; ce que l'on craint dans certains milieux. En effet, M. John Connor aurait la réputation d'appuyer les thèses protectionnistes et de ne pas priser les politiques de libre-échange.

Un seul petit désaccord semble opposer Washington à Ottawa: celui de la consultation de l'organisme international, connu sous le sigle de GATT, qui pourvoit aux accords tarifaires entre les pays membres. Washington voudrait recevoir un accord formel de l'organisme, tandis qu'Ottawa se contenterait de consultations auprès des pays membres, séparément, et de l'institution.

Il s'agit bien d'un accord de libre-échange: les voitures automobiles et les pièces détachées pourront s'échanger sans paiement d'aucune douane entre le Canada et les États-Unis. En retour, les producteurs d'automobiles s'engagent à accroître leur production canadienne en investissant au Canada des ressources qui soient en proportion de leur activité canadienne.

Tels sont les termes généraux de l'accord qui ont été révélés au public. L'on n'en connaît pas suffisamment pour envisager avec précision tous les effets; mais l'on peut déjà déceler certaines conséquences globales.

HAUSSE DE LA PRODUCTION CANADIENNE

En premier lieu, l'obligation pour les producteurs d'automobiles d'accroître leur production canadienne va diminuer les importations, et, espérons-le, accroître les exportations. Ce qui aura pour effet d'alléger le déficit chronique de la balance commerciale; selon certaines informations, le gouvernement canadien s'attendait à voir effacer, à plus ou moins long terme, le déficit annuel de \$500 millions du compte de l'automobile. La hausse de la production canadienne entraînerait, de plus, la création de 60 000 nouveaux emplois.

Mais avant que les exportations canadiennes vers les États-Unis ne puissent augmenter, il faudra attendre que le Congrès promulgue une loi qui entérine les termes de l'accord. Car l'exécutif du gouvernement américain n'a pas la liberté de faire disparaître un tarif sans en appeler à la chambre des représentants. Quoique l'approbation du Congrès soit d'ores et déjà quasi certaine, un long délai s'impose avant que le projet de loi soit présenté, étudié en comité, soumis à la chambre et voté. On ne prévoit pas que l'abaissement du tarif américain puisse se produire avant la fin de 1965 ou même le début de 1966.

LE SECTEUR DES PIÈCES DÉTACHÉES

L'effet le plus immédiat sera l'abaissement important du coût de production des voitures au Canada. On dit qu'actuellement près de 40% des pièces qui entrent dans la fabrication de voitures canadiennes proviennent des États-Unis et doivent payer un tarif douanier moyen de près de 15%. Aussi, par la disparition du tarif, l'industrie canadienne des pièces détachées va subitement entrer en concurrence avec la production américaine. Or, l'industrie canadienne, protégée comme elle l'a été jusqu'ici par des tarifs, n'a pas une productivité élevée; elle est partagée entre plus de 400 entreprises, de dimensions relativement petites. S'imposera donc à elle immédiatement l'obligation de rationaliser sa production et de concentrer ses entreprises. Cet effet de concentration va s'accompagner du mouvement, déjà commencé aux États-Unis, de la prise en main, par les producteurs d'automobiles, d'entreprises de production de pièces détachées. Déjà, en Ontario, la compagnie Chrysler vient d'acheter la compagnie Young Spring and Wire Corporation of Canada qui emploie plus de 1,100 ouvriers.

En retour, l'on prévoit que certains producteurs canadiens de pièces détachées, plus productifs que les autres, vont avoir accès au marché des États-Unis et accroître considérablement

leur production. En toute hypothèse, le secteur canadien de l'industrie des pièces détachées va connaître des transformations structurelles profondes. Il est permis de se demander si l'industrie canadienne va accroître sa production; mais elle va certainement hausser sa productivité et abaisser ses coûts. Selon des estimations fort divergentes, l'abaissement des coûts de production de voitures automobiles qui résulterait du prix moins élevé des pièces serait de l'ordre de \$75 à \$250 par automobile.

EFFET A LONG TERME

Des transformations profondes peuvent, à long terme, entraîner le secteur de la production automobile lui-même. L'industrie est totalement dominée par les producteurs américains et les entreprises canadiennes ne sont que des succursales des compagnies américaines, propriété entière de celles-ci (sauf pour la compagnie Ford du Canada qui a vendu 15% de ses actions dans le public). A cause de la fermeture du marché par le tarif, chaque usine américaine devait produire l'entièreté des quelques deux douzaines de modèles de sa compagnie. Ce qui haussait les coûts de production. Le libre-échange, lorsqu'il s'appliquera également dans les deux directions, va pousser les entreprises à spécialiser la production de leurs usines canadiennes et certains prévoient qu'il y en aura un temps où chaque compagnie américaine utilisera son usine canadienne à la production d'un seul modèle destiné à tout le marché nord-américain. Selon certains, ces modèles canadiens seront ceux qui utilisent plus de travail par rapport au capital investi, c'est-à-dire les modèles les plus luxueux. Il est à prévoir, en outre, que pour réduire les coûts de transport certaines spécialisations régionales se développeront; dans cette optique, l'on a dit que l'usine de Sainte-Thérèse de la General Motors alimenterait, non seulement le marché de l'est du Canada, mais encore du nord-est des États-Unis.

Tous ces développements sont appelés à faire disparaître éventuellement, par la réduction des coûts de production au Canada, l'écart moyen de \$500 qui existe aujourd'hui entre le prix de la voiture américaine et celui de la voiture canadienne.

DANS L'IMMÉDIAT, MAINTIEN DES PRIX

L'on nous annonce, cependant, que la baisse des coûts de production, même à court terme, ne peut entraîner, dans l'immédiat, une baisse du prix de voitures, sur le marché canadien. L'on explique ce retard par le coût élevé du transfert; les producteurs devront procéder à des investissements importants, particulièrement au Canada, pour y accroître leur production et exécuter les transformations structurelles qui s'imposent. Or, l'abaissement du tarif sur les pièces importées serait responsable, à lui seul, d'une économie de \$40 à \$135 millions, suivant les différentes estimations. Toute cette économie sera-t-elle réinvestie ou servira-t-elle à gonfler les distributions de dividendes aux actionnaires américains des compagnies productrices d'automobiles? Ce qui, dans cette dernière hypothèse, n'allègerait certainement pas la balance des paiements du Canada.

OPPOSITION

Trois nouveaux d'opposition se seraient développés au Canada: 1. les petits producteurs canadiens de pièces détachées qui jouissaient jusqu'ici de la protection tarifaire et dont les coûts de production sont relativement élevés.

2. les compagnies européennes de production d'automobiles qui ont consenti des investissements importants au Canada et dont la production canadienne sera éventuellement concurrencée par l'abaissement des prix des petites voitures américaines. A long terme, elles auront, du Canada, accès immédiat au marché des États-Unis.

3. les producteurs anglais et allemands qui bénéficiaient jusqu'ici de préférences tarifaires sur le marché canadien et qui risquent, en outre, de perdre, à long terme, le marché américain, par les avantages dont bénéficieront les producteurs européens établis au Canada et aux États-Unis.

Ces diverses oppositions n'ont pas empêché que l'on poursuive les négociations. Il semble qu'il ne manque plus, que l'accord de la General Motors qui hésiterait à accepter de hausser sa production canadienne autant qu'on le désire.

Cet accord est très important. On a parlé du marché commun de l'automobile, d'un mouvement vers une intégration plus grande de nos deux pays. Mais certains problèmes demeureront obscurs tant que les termes précis des ententes entre le gouvernement canadien et les producteurs d'automobiles n'auront pas été révélés au public. Il est impossible de répondre à plusieurs questions importantes: quelle sera l'ampleur de la hausse de la production canadienne d'automobiles? pendant combien de temps devra-t-il y avoir un accroissement de production? suffira-t-il que la production canadienne suive la hausse de la demande canadienne ou devra-t-elle prendre une part relative croissante dans la production nord-américaine? L'industrie canadienne de pièces détachées risque-t-elle de se déplacer vers les États-Unis? ou l'obligation de hausser la production canadienne s'applique-t-elle aussi à ce secteur?

Au delà des problèmes économiques, la négociation de cet accord présente des aspects particuliers au point de vue des relations internationales. Voici une entente qui aura l'effet d'un traité de réciprocité commerciale entraînant la disparition totale des tarifs dans un secteur déterminé. Cependant, ce ne sont pas deux gouvernements qui l'ont négociée, cherchant à protéger, chacun, les intérêts de certains groupes nationaux, mais un seul, celui du Canada, qui est entré en relation avec les grandes entreprises d'un secteur entier de la production d'un pays étranger. Car les entreprises canadiennes avec lesquelles M. Drury a négocié ne sont que les succursales de grandes maisons américaines toutes puissantes. Ce mode de négociation deviendra-t-il caractéristique des rapports du gouvernement canadien avec les Américains? Si tel est le cas, cela signifierait que l'intégration économique déjà réalisée entraîne une intégration politique. Telle est aujourd'hui la situation dans le secteur de l'automobile, déjà intégré, déjà longue date. Et cette intégration entraîne maintenant avec elle, par contagion, le secteur des pièces détachées.

Aussi, est-il plus urgent que jamais de poser le problème que soulevait l'économiste américain, Glen D. Frederick, en décembre dernier, au colloque de l'université de Windsor (Ont.) sur les relations entre le Canada et les États-Unis: celui de savoir si l'accroissement des avantages économiques, pour le Canada, du libre-échange avec les États-Unis est vraiment supérieur à l'accroissement des désavantages sur le plan culturel et politique.

M. B. Une partie de cet exposé a fait l'objet d'un "Commentaire" à Radio-Canada, lundi, le 11 janvier.

Arts plastiques: il faut reviser complètement le programme d'étude

par Jules LeBLANC

Notant que "l'art peut servir les autres disciplines" et signalant que "des expériences ont prouvé que l'expression par les arts plastiques favorise l'expression par le langage", le rapport recommande "que les programmes d'études comportent au moins une période obligatoire par semaine de formation aux arts plastiques, au niveau élémentaire et au niveau secondaire." Durant les trois dernières années du secondaire, la formation artistique générale devrait comprendre: "histoire de l'art, — mais toujours associée à des travaux pratiques, pour éviter de tomber dans la froide érudition, — analyse des formes, de l'équipement des masses, de la structure géométrique des grandes oeuvres d'art."

A ce stade, ainsi qu'au niveau des instituts, le rapport recommande qu'on offre une formation artistique plus spécialisée pour les étudiants plus doués ou qui s'orientent vers des carrières artistiques, et ce, sous forme de cours-options intensifs (quatre périodes).

La Commission Parent insiste cependant sur "la liberté essentielle de cet enseignement" obligatoire des arts plastiques. "La formation artistique doit correspondre au niveau d'évolution de chaque enfant et suivre un rythme de progression qui lui convient", précise-t-elle; quant aux méthodes, elles doivent être "adaptées à l'élève, à son âge mental et à son expérience antérieure."

Elle continue (et ceci fait l'objet d'une recommandation explicite): "Le professeur d'arts plastiques devra, si l'on veut vraiment que l'art exerce une influence formatrice dans l'éducation de l'enfant, jouer, dans l'école, le rôle de conseil-

"Le programme de formation artistique de nos écoles est complètement à reviser", affirme la Commission Parent. Alors que l'enseignement des arts plastiques vise à favoriser l'expression de soi et le développement de dons créateurs et de toutes les facultés, explique-t-elle, trop souvent, au Québec, on confond cet enseignement avec des travaux techniques: le traditionnel "dessin linéaire", la reproduction d'objets géométriques ou même de natures mortes, la simple "copie de modèles choisis avec plus ou moins de goût, tous les élèves reproduisant un même oiseau, une même fleur".

Leur artistique pour tout ce qui touche aux arts visuels: décoration de l'école et des classes, représentations dramatiques et théâtrales, choix des gravures et reproductions servant à l'ornementation de l'école ou à l'enseignement. Il est très important de lui accorder, dans ce domaine, toute l'autorité et toute l'initiative nécessaires.

"Rien ne sert d'enseigner l'art aux enfants si ce qu'on leur met sous les yeux contredit cet enseignement. Dans une grande école élémentaire ou secondaire, le professeur d'art aura la responsabilité de tout ce qui constitue l'univers visuel quotidien des professeurs et des élèves."

Le rapport recommande également "qu'aucune école secondaire ne soit autorisée à offrir l'enseignement des arts plastiques si elle n'a pas le personnel compétent et si elle ne possède pas des ateliers convenablement équipés."

Et il explique: "On risque autrement, sous de faux semblants, de déformer le goût des enfants, de les habituer à confondre copie et création, articles en série et expression personnelle et de les dégoûter des arts plastiques."

"En attendant qu'on puisse avoir le nombre de professeurs compétents, on pourrait,

semble-t-il, initier, par des cours d'été répartis sur deux ou trois ans (ou par des cours télévisés, aux heures du matin), les enseignants du cours élémentaire à ce genre d'enseignement afin qu'ils y évitent au moins les erreurs les plus grossières, celles qui risquent de déformer l'enfant. Durant la période de transition, les grandes écoles élémentaires pourraient aussi engager des diplômés des Beaux-Arts sans formation pédagogique, en leur demandant de compléter leur formation au moyen de cours d'été ou par des cours du soir et de fin de semaine qui seraient organisés à leur intention."

Le rapport continue: "Au niveau secondaire, dans les grandes villes, on pourrait concentrer l'enseignement des arts plastiques dans quelques grandes écoles bien pourvues, sous la direction d'une équipe de professeurs qualifiés qui passeraient d'une école à l'autre, la surveillance du travail et de l'atelier étant confiée à des assistants."

"Quant aux cours-options du niveau secondaire... il est évident qu'on devra, et pour plusieurs années, les réserver, dans les villes, à quelques écoles bien équipées en professeurs et ateliers; dans les régions rurales, on pourrait peut-être offrir ces options

dans une seule école, le samedi après-midi."

Notant que "ce ne sont là que des palliatifs, qui ne sauraient en aucune façon répondre aux besoins de demain", la Commission Parent affirme: "Il est essentiel que désormais les futurs enseignants du niveau élémentaire soient initiés aux arts plastiques par: a) une initiation graphique à l'art durant leur formation; b) une sérieuse initiation à l'histoire de l'art intégrée à l'histoire des courants de civilisation; c) une formation méthodologique pour l'enseignement des arts plastiques; d) un entraînement dans des classes d'application. Les titulaires de classes de l'élémentaire, ainsi formés, seraient toujours dirigés dans leur travail par des conseillers artistiques dûment diplômés."

"Au niveau secondaire, tous les professeurs d'art devraient, eux aussi, posséder un diplôme des Beaux-Arts et une formation psycho-pédagogique, soit une 16e année d'études... Seuls les professeurs possédant ces deux diplômes (diplôme des Beaux-Arts et brevet spécialisé) devraient être autorisés à être conseillers artistiques dans une école élémentaire ou professeur d'art dans une école secondaire."

Enfin, le rapport recommande que le ministère de l'éducation favorise l'expansion, dans les écoles de Beaux-Arts, du secteur préparant au professorat, sans que ce soit au détriment des autres sections.

Lettre au "Devoir"

A la défense de Jacques Hébert

Cher M. Hébert,

Je me permets de vous apporter ici tout ce qu'he las je suis en mesure de vous offrir dans les circonstances actuelles, c'est-à-dire mon appui moral face aux événements que vous aurez prochainement à affronter.

La nouvelle de la décision de notre procureur général d'intenter des poursuites contre vous par suite de la publication de votre livre *J'accuse les assassins de Coffin* m'a profondément bouleversé et je n'ai pas osé donner dès lors libre cours à mon indignation. Je vous ai toujours considéré et, jusqu'à preuve du contraire continuerai de le faire, comme un homme absolument honnête, intègre et sincère. Je me refuse à croire que toutes les démarches que vous avez entreprises, tous les efforts que vous avez déployés pour en arriver à la publication de ce livre ne l'aient été dans quelque but autre que celui, très humanitaire, de voir triompher la justice.

Quant aux façons juridiques de procéder de M. Claude Wagner, le directeur du DEVOIR, M. Claude Ryan, a très bien su, dans un récent éditorial, en analyser les subtilités et les fustiger à juste titre.

Faute de pouvoir vous offrir davantage, je tiens donc à vous réitérer mon appui moral et celui de ma famille à souhaiter que justice vous soit faite.

Jacques L.-rue-Langlois.

C'est notre traditionnelle

VENTE

ANNUELLE DE JANVIER

Un choix sélect est à la portée de votre main dans notre assortiment régulier de vêtements, d'accessoires et de chaussures de la meilleure qualité.

Un exemple entre mille autres

COMPLETS DE CHOIX

Rég. jusqu'à \$89.50

Spécial

\$54.50

PALETOTS D'HIVER

de qualité

Rég. \$89.50 et plus

Spécial

\$64.50

Comptes courants si désiré

Max Beauvais

385 rue St. Jacques

vous invite à vous presser si vous ne voulez pas manquer la grande vente de JANVIER qui se terminera lundi le 18 inclusivement.

vous fera bénéficier d'abais-
ses variant de 10% à 50%
sur tout ensemble ou article
en magasin, et toujours en
profitant de la qualité et du
service que l'on connaît.

vous suggère d'en profiter
pour remeubler votre salon
ou votre chambre à coucher,
ou encore changer vos ten-
tures et rideaux.

vous prie de noter que tout,
absolument tout, est réduit
considérablement. Ne perdez
pas cette chance inouïe. Lam-
pes, tapis, accessoires à des
prix qui vous étonneront.

VENTE

Séries déassorties.
Largeur A à EE.
Presque toutes les
pointures dans le groupe.



Slater

14.95

Ord. \$19.95 à \$24.95



FLORSHEIM

Ord. \$24. à \$26. 16.95

BOTTES APRES-SKI

Ord. \$15 à \$60. Rabais de 20% à 50%

Stationnement gratuit

Terrain municipal
rue Sanguinet
(au nord de Ste-Catherine)

credico

La carte la plus honorée

J.R. LEONARD

301 est, Ste-Catherine 844-1440

JE MANQUAIS DE CONFIANCE!

Je travaille dans une grande ville. Depuis longtemps je remarque que les gens qui réussissent le mieux ont une grande confiance en eux-mêmes.

Je me suis demandé: "Est-ce que la confiance vient de la confiance ou si la confiance vient du succès?" J'ai découvert que c'était l'un et l'autre.

J'ai découvert aussi qu'un individu moyen comme moi pouvait augmenter ses chances de succès dans la vie en cultivant la vraie confiance en soi.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation. C'est un cours pratique de 15 semaines, un seul soir par semaine, ne comportant aucun travail à la maison. C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 6,000 gradués enthousiastes.

Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, jeudi le 14 ou vendredi le 15 janvier à 8 heures, au Palais du Commerce, suite 219 (entrez par 1600 rue Berri, et prenez l'ascenseur). Pour obtenir plus de détails, signalez 842-8186.

COURS du SOIR ou du SAMEDI APRES-MIDI

- CYCLE de JANVIER 1965 -

Conversation ANGLAISE

ESPAGNOLE OU ITALIENNE

Programmes supérieurs et complets A TOUS LES NIVEAUX et cours spécialisés de perfectionnement.

Cours dirigés par des professeurs EXPERTS EN LINGUISTIQUE et dotés de toutes les nouvelles techniques mises au service de l'enseignement des langues.

Tests SANS FRAIS qui déterminent adéquatement le programme conforme aux connaissances actuelles de chaque candidat.

Etant donné que l'analyse des tests exige une étude consciencieuse, LES DEMANDES D'ADMISSION DOIVENT ETRE FAITES IMMEDIATEMENT.

écoles faciles d'accès

ACADEMIE des HAUTES ETUDES LINGUISTIQUES

Secrétariat: 2015, rue Drummond, Suite 401, 4ième étage

TEL. 849-9154 Inscriptions et tests: 11h. A.M. à 9h. P.M.

vous invite à venir tôt. Toute vente est finale; utilisez les facilités de paiement si vous le désirez. Stationnement à la porte. Livraison gratuite dans un rayon de 100 milles.

est ouvert tous les jours de 9 hres à 5 hres 30; les jeudis et vendredis jusqu'à 9 h. 30. Juste un peu au nord du rond-point Décarie.

VIAU, MORISSET

inc.

720, boul. DECARIE
SAINT-LAURENT - 747-9921

VENTE EXCEPTIONNELLE

le bruit de la ville THEATRES Ce soir, à 20h. 30, à la Boulangerie, première de "Traits d'humour et pages d'amour", spectacle des Apprentis-Sorciers...

WILDER La nouvelle comédie de Billy Wilder, auteur de "Some Like It Hot", "The Apartment", "Irma la Douce"...

LEHIEUX Jusqu'au 30 janvier, à la Galerie Agnès Lefort, 1504 ouest Sherbrooke, exposition des oeuvres de Jean-Paul Lemieux.

HISTOIRE PARALLELE Un grand film documentaire, basé sur "l'histoire parallèle" de l'URSS et des Etats-Unis que Louis Aragon a écrit avec André Maurois...

JAZZ Julian "Cannonball" Adderley, qui a conquis des centaines d'amateurs de jazz lors de son premier voyage à Montréal...

MENESTRELS Les Trois Ménestrels arrivent cet après-midi à Dorval et doivent présenter leur tour de chant à la Comédie-Canadienne...

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes sections for THÉÂTRE, CINÉMA, RADO-SELECTION, and HORAIRES DE LA TELEVISION.

Les incidents du Lincoln, ou quand la culture fait mauvais ménage avec les valeurs immobilières...

de notre correspondant particulier Louis WIZNITZER D'ailleurs, dans ce pays qui a la passion du neuf, n'était-il pas temps de livrer aux démolisseurs les vieilles et confortables salles de Carnegie Hall, du Metropolitan Opera...

EXPOSITION DES TABLEAUX DE MARCEL BARBEAU A NEW YORK

Une collection de tableaux de Marcel Barbeau est exposée à la galerie East Hampton, à New York. L'exposition durera jusqu'au 30 janvier.

Barbeau utilise avec hardiesse des lignes et des couleurs pour créer des effets d'optique. Un des maîtres du "mouvement automatisé" de Montréal...

Advertisement for TINTIN ET LES ORANGES BLEUES, featuring a drawing of Tintin and promotional text for the film.

Advertisement for VICTOR, featuring a drawing of a woman and promotional text for the film.

Advertisement for LA RÉPÉTITION ou L'AMOUR PUNI, featuring a drawing of a couple and promotional text for the film.

Le Quatuor Kyndel de Stockholm

A l'occasion de son premier concert au Canada, dimanche prochain 17 janvier, à 16 h. 30 au Ritz-Carlton, sous les auspices de Pro Musica...

Advertisement for THEATRE LA BOULANGERIE, featuring the play TRAITS d'HUMOUR et PAGES d'AMOUR.

Advertisement for CHARLES AZNAVOUR DANS TIREZ SUR LE PIANISTE DE FRANÇOIS TRUFFAUT.

Advertisement for LES MISTONS avec BERNADETTE LAFOND, to be performed at the Auditorium of the University of Montreal.

Advertisement for L'HOMME DE RIO, featuring Jean-Paul Belmondo and Françoise Dorléac.

Advertisement for the 20th SEMAINE FESTIVAL DE CANNES 1964, featuring the film FEMME DES DUNES.

Advertisement for LES PRODUCTIONS SAMUEL GESSER, presenting the film SEGOVIA.

Advertisement for PLACE DES ARTS MONTREAL 18 (QUEBEC), featuring the film L'AMOUR A LA CARTE.

Advertisement for les belles chansons ON LES ÉCOUTE À CBF 690.

Advertisement for JUDY, featuring a drawing of a woman and promotional text for the film.

Advertisement for MY FAIR LADY, featuring Audrey Hepburn and Rex Harrison.

Advertisement for LA LOUETTE, featuring a drawing of a woman and promotional text for the film.

Advertisement for LA RÉPÉTITION ou L'AMOUR PUNI, featuring a drawing of a couple and promotional text for the film.

Advertisement for LA SCALA, featuring a drawing of a woman and promotional text for the film.

Advertisement for radio-canada, featuring a drawing of a woman and promotional text for the station.

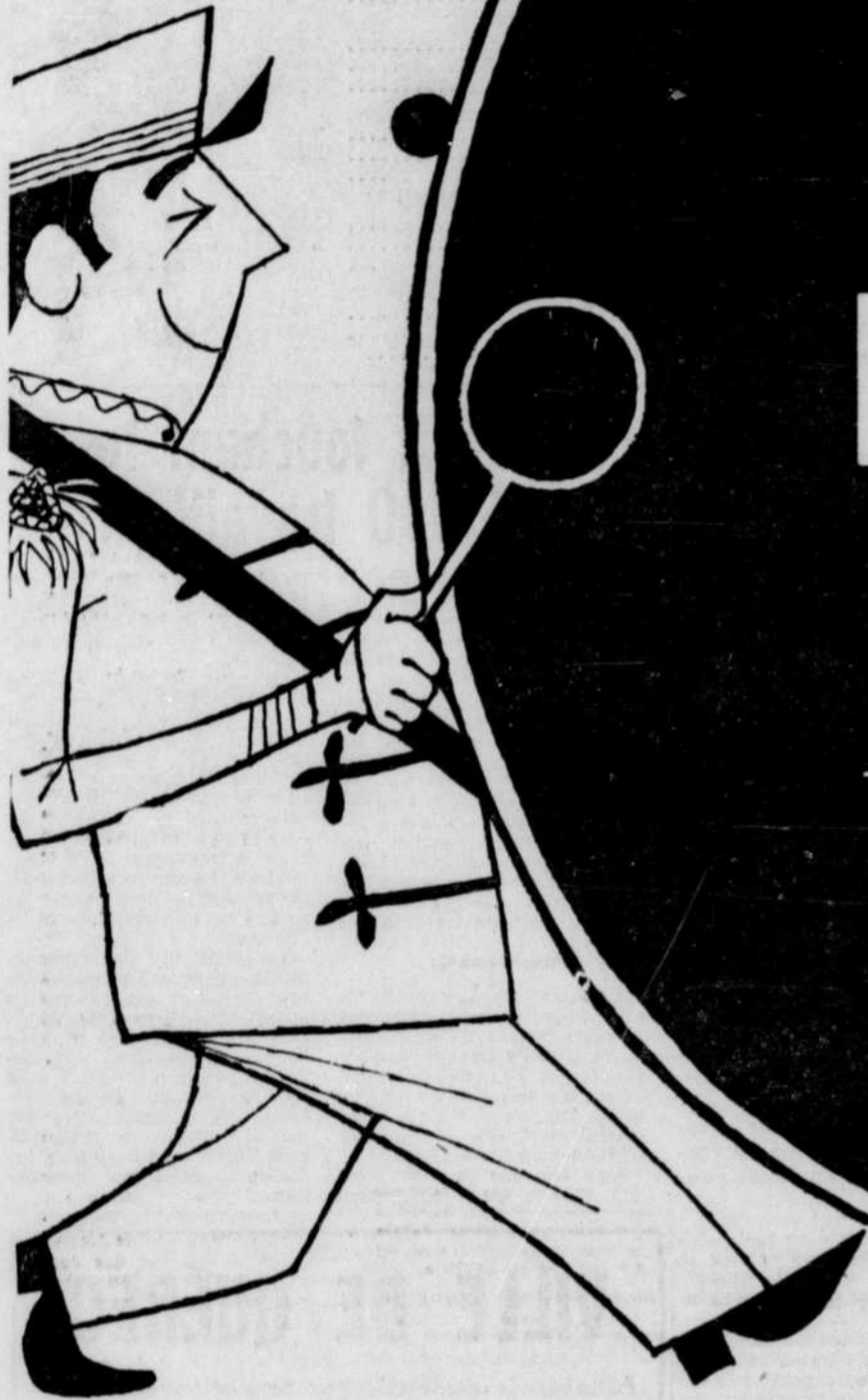
Ne manquez pas

LA GRANDE VENTE ANNUELLE D'INVENTAIRE

CHEZ

E. Lecompte LITÉE DRAPERIES

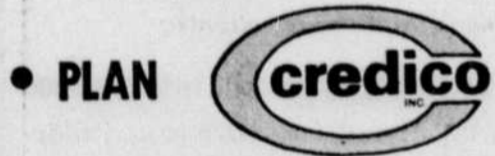
14 15 16
JANVIER



CONFECTION GRATUITE

moyennant l'achat de tissus à draperies de \$1.95 et plus la verge, sur une hauteur minimum de 54".

- PLAN PRATIQUE DE MISE DE COTE



- ESTIMATIONS GRATUITES

- SERVICE A DOMICILE

4 MAGASINS A MONTREAL

E. Lecompte LITÉE
DRAPERIES

6595 rue ST-HUBERT
271-4735

6602 rue ST-HUBERT
273-2808

1651 est, rue MONT-ROYAL
524-1184

4028 est, rue ONTARIO
522-1174

QUELQUES-UNS DES SPECIAUX DE LA GRANDE VENTE D'INVENTAIRE

LES 14, 15 et 16 JANVIER

★ DRAPERIES A LA VERGE

20.000 verges, dessins et couleurs tout à fait à la page sur un tissu "Morse" d'une texture résistante et souple. Largeur 47". Régulier \$1.98 pour

.99

★ DRAPERIES DE CUISINE

A LA VERGE, 36" LARGEUR
5.000 verges, cotonnade imprimée, fini toile, coton lustré, couleurs et patrons pour tous les goûts. Valeur jusqu'à \$1.19 en spécial, la verge

.69

★ DRAPERIES PRETES A POSER

Qualité, rayon acétate, satin antique et autres, dessins et couleurs assortis, 1 paire de 6 laizes imprimées à la main 144 pouces de large x 95 pouces de long. Régulier \$49.95 en SPECIAL

\$2495

★ RIDEAUX "CAFÉ"

Rideaux café en coton de très belle qualité, lavable dans les tons de rouge, brun, turquoise. Régulier \$4.95 pour

\$295

PANNEAUX TERCAL "PLEIN JOUR"

Largeur 70 x 110 de hauteur. Blanc avec superbes appliqués blancs et effet de ton sur ton.

Régulier \$18.95

SPECIAL

\$1495

★ RIDEAUX DE CUISINE

Ensemble de cuisine comprenant 11 morceaux, couleurs dans les tons de rouge, jaune, aqua, melon. Régulier \$6.95 pour

\$495

★ RIDEAUX DE DOUCHES

Solde de rideaux de douches en plastique de qualité supérieure, variété de couleurs. Grandeur 72 x 72 pouces, douche; grandeur 36 x 54 pouces, fenêtre. Régulier \$7.95 SPECIAL

\$495

★ NOMBREUX SPECIAUX NON ANNONCES HATEZ-VOUS POUR LE MEILLEUR CHOIX

Quantités limitées seulement.

★ COUPONS DE TISSUS A DRAPERIES

Balance de pièces, lignes déssassorties, prix remarquablement bas.

OUVERT JEUDI
ET VENDREDI SOIR



LIVRAISON
GRATUITE

Achète à bon COMPTE qui achète chez LECOMPTE

L'univers féminin

Votre foyer à la mode 65

Vous avez envie d'habiller à neuf certaines pièces de votre maison, vous souhaitez un décor nouveau? Le choix est illimité, cette année, les couleurs sont fortes, les lignes adoucies, arrondies, et le confort est d'une extrême importance. On s'en rend vite compte en visitant le Salon canadien de l'ameublement qui a ouvert ses portes à Toronto, lundi dernier, et qui se poursuivra jusqu'au 20 janvier.

Quel style choisissez-vous?

Cela dépend de vos goûts, bien sûr, de votre budget, du genre de vie que vous menez et du style de maison que vous habitez. Les créations méditerranéennes qui ont envahi le marché canadien du meuble avec une incroyable répercussion l'année dernière, prennent un essor prodigieux. Les meubles, provinciaux italiens et français, ou d'inspiration espagnole, semblent de plus en plus favoris. Les meubles modernes n'ont rien perdu de leur popularité, mais ils ne sont plus si "rigides". Le style "colonial" tient bon.

Les couleurs

Elles sont fortes et brillantes, souvent audacieuses. Bleu et vert sont utilisés ensemble et le vert seul reflète des harmoniques du jaune. Il y a beaucoup de rouges vifs, rouges oranges, bleus clairs et jaunes éblouissants.

Les couleurs "cendrées" représentent une autre tendance; on les retrouve surtout dans l'ameublement contemporain. Des tons de cuivre, vert avocat, vieux or, orange brûlée ou bruns riches et chauds sont utilisés seuls ou dans des combinaisons souvent imprévues.

Des "imprimés" très flamboyants sont utilisés, en contraste, avec des tissus aux couleurs unies. Quelques imprimés tissés sont un peu plus doux, mais renferment toujours beaucoup de couleurs.

Les tissus et les bois

C'est l'année des tissus somptueux, parfois tape-à-l'oeil. Peluches de laine — épaisses, douces, attrayantes au regard — viennent dans des couleurs très vives; les bro-

carts et les tissus capitonnés ont une apparence de luxe; les velours sont importants dans les lignes traditionnelles.

Quant au choix du bois, le noyer vient en tête de liste. Le pacanier s'emploie surtout pour les meubles d'influence espagnole. Le chêne, le frêne et l'orme sont employés aussi fréquemment que le bois fruitier et le teck. S'il ne s'agit que d'un bois ornemental, on utilise le bois de rose. Partout, la sculpture sur les stipes de bois est plus chère. Dans beaucoup d'ensembles, on retrouve des cuivres antiques.

Plus de confort

Les dessinateurs de meubles se sont rendus compte récemment que les acheteurs recherchent de plus en plus le confort. On se préoccupe du style, bien sûr, mais on veut une chaise dans laquelle on est bien assis, un sofa moins raide, des lits de bonnes dimensions.

Les recouvrements pour sofa sont moins rigides, plus gonflés; les coussins pour s'adosser sont plus mous. Autant de détails auxquels il faut porter attention.

On trouve maintenant sur le marché des matelas "géants". La grande "Reine" — 60 pouces de large par 80 pouces de long — est très populaire et on prédit qu'elle sera la grande "standard" pour les lits doubles dans l'avenir. Si la grande "Reine" — 78 pouces de large par 80 de long — est le dernier cri en confort, les dimensions des chambres à coucher le rend très peu pratique dans la plupart des cas.

Les couvre-planchers sont plus grands cette année... les tapis sont souvent sculptés tandis que les tuiles ont une apparence de "tissé". Les tapis sont également plus épais, un autre exemple d'élégance, dit-on.

Meubler son foyer, redécorer une pièce est une entreprise coûteuse. C'en est une qui ne permet guère d'erreur. Si vous vous trompez, vous en subirez longtemps les inconvénients, alors pourquoi ne pas demander l'avis d'un décorateur? Plusieurs grands magasins ou magasins spécialisés vous offrent ce service à titre gratuit. Attention aux "grandes ventes" de janvier, février ou l'on achète souvent sous le coup de l'impulsion.



Au salon canadien de l'ameublement, on a présenté cette semaine, cet ensemble de dinette en chromé et teck contre-plaqué. Les chaises pivotantes à haut dossier sont recouvertes de vinyle lavable, à motif floral, dans les teintes de kaki, melon pâle, bleu sarcelle et avocat. C'est une création Liberty Ornamental Iron.

Dans votre panier à provisions

Vous en avez assez de recommencer à cuire chaque jour? Vous prenez exemple sur les cuisiniers de Denby Dale, en Angleterre... Les gens, dans cette ville, ont coutume de confectionner des tartes géantes pouvant régaler toute la population. Cette tradition remonte à l'an 1788... La dernière tarte préparée à Denby Dale est la plus formidable de toutes. Elle pèse six tonnes et c'est probablement la plus gigantesque jusqu'à ce jour. Vous voulez la recette? Trois tonnes de boeuf, deux tonnes et demie de pommes de terre, une demi-tonne de pâte à tarte et des saux d'assaisonnements... Une fois prête, les cuisiniers coupent la tarte géante — cuite dans un four électrique spécialement construit à cette intention — et la vendent, partagée en 30,000 portions, à \$1.50 pièce. Les profits vont à une oeuvre de charité.

Sérieusement, cette fois, voici une recette de tourte à la viande aussi délicate qu'économique... c'est le genre de plat que les enfants aiment bien au retour de l'école, le midi. C'est une intéressante variante du traditionnel "pâté chinois".

TOURTE SAVOUREUSE AU BOEUF

- 1 croûte de tarte cuite de 9 pouces
- 1 tasse d'oignons hachés
- 1/2 tasse de piment vert, haché finement
- 2 c. à table de beurre
- 1 livre de boeuf haché
- 2 c. à table de farine
- 3/4 c. à thé de sel
- 1/4 c. à thé de poivre
- 1 c. à thé de sauce Worcestershire
- 1 tasse de fromage à la pie
- 2 oeufs battus pincés de paprika



Faire fondre le beurre; sauter les oignons et le piment vert environ 5 minutes. Ajouter la viande et brunir à 4 à 5 minutes, puis y mêler la farine et les assaisonnements; étendre le mélange de viande dans la croûte de tarte.

Mêler le fromage à la pie et les oeufs battus. Verser sur la viande et saupoudrer de paprika. Cuire à four modéré (350°F) environ 40 minutes, 6 portions.

Savez-vous que le bifteck haché, selon les normes du gouvernement fédéral, doit contenir au plus 30 p.c. de gras; si la viande est présentée comme étant maigre, elle doit en contenir tout au plus 15 p.c. Le boeuf haché peut aussi provenir de la runde. Il doit alors être annoncé comme tel. Peut-être préférez-vous faire hacher la viande vous-même? Dans ce cas, choisissez l'épaulé qui ne contient pas trop de gras par rapport au maigre.

LE GRAND SALON CULINAIRE

Vous êtes intéressée à la haute cuisine? Le 29e Grand Salon Culinaire du Québec se tiendra du 2 au 5 février prochain, au Palais du Commerce de Montréal, dans le cadre d'une exposition organisée par l'Association des fournisseurs d'hôtels et de restaurants, sous l'égide du Service de l'hôtellerie du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, avec la collaboration

du Conseil de l'hôtellerie et de la restauration de la province de Québec. A ne pas manquer... l'an dernier, deux cent neuf exposants avaient présenté près de trois cents pièces ou chaque chef avait redoublé d'imagination et de fantaisie.

POUR EQUILIBRER VOTRE BUDGET

Profitez des "spéciaux" de la semaine chez votre épicer ou dans les principaux marchés d'alimentation. Nous avons noté pour vous une baisse dans le prix du sucre blanc: le sac de dix livres se vend \$0.79. Une autre offre intéressante: la crème glacée, spécialement si on l'achète en contenant d'un demi-gallon. Une chaîne de magasins met en vedette tous les produits de nettoyage, tandis qu'une autre met l'accent surtout sur les produits en conserve... c'est le moment de refaire vos provisions.

A l'étal du boucher, le porc et l'agneau occupent la vedette. Les dévants d'agneau entiers représentent un bon achat à prix d'économie: cette partie de la viande est tendre si on la sert braisée ou bouillie.

Au comptoir des fruits et légumes, nous vous recommandons en particulier les oranges de la Floride, sucrées, juteuses et à pelure mince, ainsi que les pamplemousses et les bananes Cabanitas. C'est le temps de servir des champignons frais à votre famille: à certains magasins, on enregistre une baisse

de 10 le boîte, cette semaine. La laitue iceberg est également offerte à des prix moins élevés que pendant la période des fêtes.

NOUILLES, MACARONI, SPAGHETTI

Plus d'une centaine de variétés de pâtes alimentaires sont disponibles au Canada, nous signale Mlle Françoise Emard, économiste ménagère attachée à une compagnie de produits d'alimentation. Les nouilles de formes ordinaires voisinent maintenant avec d'autres plus fantaisistes, comme les boucles, spirales, coquilles de mer ou soupouces volantes. Mlle Emard dit que la consommation canadienne de macaroni a augmenté de cinquante pour cent au cours des quinze dernières années.

DES IDEES NOUVELLES

Nous avons reçu, ces jours derniers, un nouveau recueil de recettes intitulé "Les Jolis de Jell-O". On y trouve plusieurs recettes de desserts pour réceptions, pique-niques, et repas de famille, des conseils et des trucs. Pour vous le procurer, vous n'avez qu'à envoyer 5 devises de boîtes de gelée en poudre Jell-O, format familial de 6 onces, à l'adresse suivante: General Foods Limitée, 371, rue Ontario, Cobourg, Ontario.

Renée K.

DERNIERE NOUVEAUTE?

Un bas rouge... un bas rose

NEW-YORK — Les termes "Red Legs" et "White Sox" constituent d'ordinaire le langage de baseball, alors que "Crazy Legs" en est un autre qui s'identifie au football. Mais comme jeu, ce vocabulaire a servi à décrire les collections de bas pour dames à l'occasion d'un défilé de mode à New York. Le premier mannequin à faire son apparition portait un bas rouge écarlate et l'autre bas était d'un rose tendre. D'autres jolis mannequins accompagnaient le bleu marine avec le gris fumé, ou le blanc avec le beige.

La maison Berkshire Mills, qui présentait ces modèles, ne s'attend pas à ce que les femmes portent des bas de différentes couleurs, bien qu'un représentant soit d'avis que

le contraste pourrait être intéressant. Un autre expert de la mode considère cette idée comme pratique, car si un bas se déchire, l'autre peut encore servir.

Mais la véritable intention de cette présentation fantaisiste était de faire voir le double des innombrables couleurs et dessins avant-gardistes.

Textiles

L'industrie de la fourrure a cédé le pas aux fabricants de textiles qui ont créé des tissus ayant l'apparence de peaux de bêtes. La peau de mouton est traitée de façon à pouvoir se draper comme la soie moirée. Pour illustrer cette méthode, on présentait des robes-manteaux avec une fraîche garniture d'organdi, des costumes noirs et des robes de diner à jupes longues, portées avec avantages par de chics mannequins à cheveux courts et à longues jambes.

1ère femme ingénieur au service de la voirie américaine

WASHINGTON — Le département américain de la voirie vient de retenir, pour la première fois, les services d'une femme ingénieur. Il s'agit de Mlle Judy Carlson qui possède un diplôme d'études supérieures en mathématiques. Mlle Carlson a une prédilection pour les travaux en plein air, exécutés avec un souci de détails qui lui a valu les compliments de ses collègues masculins.

Lorsqu'on lui a demandé si elle songeait au mariage, Judy a répondu que le rôle de maîtresse de maison ne comporte pas assez d'activités, alors qu'elle veut être occupée tout le temps.

Originaire de Hancock, Michigan, cette jeune fille est encore à la période d'entraînement au service des travaux publics, et cet été elle sera envoyée en Oregon pour ajouter la formation pratique à ses connaissances techniques. Mlle Carlson passera quelque temps à Portland, et ensuite elle participera à un projet forestier. Son rôle n'est pas encore défini et peut impliquer aussi bien le tracé d'un pont que la direction d'une équipe de construction.



Le bal organisé par l'Association des ingénieurs canadiens-hongrois aura lieu samedi, le 13 février, à l'hôtel Windsor. De gauche à droite, les membres du comité des billets, Mmes Edmond de Koos et Eugène Chirke. N'apparaît pas sur la photo, Mme Nicholas Fodor.

"Mademoiselle" et non "ma soeur"

OTTAWA — Vingt-quatre femmes d'Ottawa, en entrant dans une congrégation religieuse canadienne, ont prononcé les mêmes vœux que des religieuses qui font leur entrée au couvent. Cependant, elles ne porteront pas l'uniforme des religieuses, et seront appelées "mademoiselle" au lieu de "ma soeur". Les Oblates de Marie-Immaculée, congrégation de missionnaires catholiques fondée en 1952 à Grand Falls, au Nouveau-Brunswick, ont durant la journée des activités comme celles des secrétaires, infirmières, institutrices ou étudiantes. Mais le soir, elles se retirent

dans leur deux maisons à Ottawa, et font les mêmes exercices spirituels, prières et contemplation qui sont au programme de vie des religieuses cloîtrées.

Cette congrégation, qui compte maintenant 15 cents membres au Canada et dans 15 autres pays, conçoit l'idée que les femmes peuvent être missionnaires tout en travaillant avec des laïques pour le bien social.

"Nous entrons là où les religieuses n'ont pas accès", a déclaré Lucile L'Heureux, directrice pour la région de l'Ontario.

Requête de Rome

"Nous portions auparavant la jupe grise et une veste bleue marine mais lorsque la congrégation fut officiellement reconnue par Rome, ou nous a demandé de ne plus porter l'uniforme. Notre tâche est ainsi facilitée. Mlle L'Heureux, âgée de 31 ans, est chef du personnel au secrétariat de l'Université d'Ottawa. Quatre autres membres de la congrégation font partie du personnel de l'Université.

Lucile L'Heureux est d'avis que cette congrégation, dont elle est membre depuis 1956, apporte une solution à toute jeune femme qui recherche des activités religieuses, mais qui hésite à l'idée de quitter le monde pour passer le reste de sa vie dans un couvent.

MARIAGE

Le mariage de Mlle Elizabeth Jane Lewis, fille de M. et Mme John F. Lewis de Hudson Heights et Westmount avec Me Pierre Boudreault, fils de M. et Mme H. Paul Boudreault, d'Outremont, aura lieu dans l'intimité, le 30 janvier prochain, en l'Eglise St-Thomas d'Aquin, Hudson, P.Q.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- HORIZONTALEMENT**
- 1-Petit navire — Sans fermets
 - 2-Hôier — Coutumes
 - 3-General sudiste — Rude
 - 4-Non conformes à la logique
 - 5-Avare — Exister
 - 6-Approfondir un sujet — Vient juste de s'écouler
 - 7-Président des Etats-Unis
 - 8-En direction de Rouyn — Pluriel verbal — Possessif
 - 9-Remorqueur — Vous et moi
 - 10-Plus pur à Ste-Agathe — Possessif
 - 11-Habitée aux réunions sociales
 - 12-Verse une larme — Equivaut à rien
- VERTICALEMENT**
- 1-Qualifie parfois Jésus — Abréviation électrique
 - 2-Travail de chirurgien — En sol
 - 3-Egarés par l'émotion — Pare
 - 4-Article — Plein de feu — Venu à échéance
 - 5-Article arabe — Colorée — En arrière
 - 6-Promom — Excitation — Sépare les cheveux
 - 7-Ensemble de plusieurs personnes — A connu un grand empire
 - 8-Négation — Toujours associée à la chaussée
 - 9-Temple pour les dieux
 - 10-Mourir — Prénom
 - 11-Cousue provisoirement — Se transforme
 - 12-Finis — Ni brune ni blonde
- Solution d'hier**
- Horizontalement :**
- 1—MELANCOLIQUE
 - 2—ANTIMER — UNS
 - 3—SOS — ECRUE
 - 4—TRIOMPHE — LUI
 - 5—IMBU — EU — ACTE
 - 6—CELTES — ABO
 - 7—AMERS — RENAL
 - 8—TE — PANTIQUE
 - 9—INEGAL — ELUS
 - 10—OTEE — AU — LES
 - 11—PINTE — IL
 - 12—EMEUTE — SU
- Verticalement :**
- 1—MASTICATION
 - 2—ENORMEMENT
 - 3—LISIBLE — EE
 - 4—AM — OUTRAGE
 - 5—NE — ES — PU
 - 6—CREPES — PLAIT
 - 7—CHU — UNE
 - 8—LIRE — ARNE
 - 9—ABELLES
 - 10—QUELCONQUE
 - 11—UN — UT — AUSSI
 - 12—ESPIEGLE — LA

LA SALLE A DINER DU CARDY-ALPINE INN
est ouverte tous les soirs jusqu'à 10:30
A L'ORGUE HAMMOND: RAY DESMARAIS
CARDY-ALPINE INN
Ste-Marguerite Station, Qué.—A 50 minutes au nord de Montréal

HOTEL RITZ CARLTON
Ritz Café at Night...
DINER et SOUPER
Danse au son de la
musique des trios Paul Notar
et Max Chamitov
RESERVATIONS : 842-4212
FACILITES DE STATIONNEMENT
PREPOSE AUX AUTOMOBILES A L'ENTREE

Chez Pierre
depuis 20 ans
on mange de la cuisine simple mais de bon goût
Chez Pierre
la qualité est là
Chez Pierre
véritable cuisine bourgeoise
Chez Pierre
ouvert de midi à 11.30 p.m.
tous les jours excepté le dimanche
Licence complète
1263, rue Labelle
VI. 2-1590

LA VENTE DE MONTRES A MOITIE PRIX
SE CONTINUE JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI
La vente annuelle Birks
se continue jeudi, vendredi et samedi
50% DE RABAIS
Les articles en vente jeudi, vendredi et samedi sont dépareillés et proviennent de différents rayons. Plusieurs sont uniques, d'autres sont légèrement imparfaits ou défraîchis. Toutes les ventes sont finales. Pas de commandes téléphoniques ou d'achats payables sur livraison à cette occasion.
Pas de boîtes bleues.
L'assortiment à moitié prix comprend :
★ de la PORCELAINE ★ des MINAUDIERES
★ des SERVICES DE TOILETTE ★ des CADRES
★ des MONTRES ★ du CRISTAL ★ des HORLOGES
★ des SACS A MAIN
Certains articles dans ces rayons sont à prix régulier
PAS D'ECHANGE
PAS DE REMBOURSEMENT
PAS DE COMMANDE C.R.
PAS DE BOITES BLEUES
LIVRAISON dans les deux semaines qui suivent la vente
BIRKS
JOAILLIERS
LE MAGASIN DU CARRE PHILLIPS EST OUVERT DE 9h. A 5h.30

L'Association Canadienne de l'Electricité tiendra son assemblée annuelle

potins financiers

Les cours étaient fermes hier sur la Bourse de Londres. La Bourse de Toronto ne s'est pas tenue dans son ensemble, tandis que les fluctuations étaient assez nuancées sur la Bourse de Montréal. L'équilibre paraissait établi entre l'offre et la demande à Wall Street, mais il y eut de petites dénivellations positives ou négatives, de sorte qu'en fermeture, l'indice des industriels de DJ clôturait 0,96 point plus haut.

Le dernier bulletin de Jones, Heward & Company traitait de l'avenir de l'économie canadienne. Cette dernière a bien commencé en 1965 et l'équilibre économique devrait être favorable pendant quelques temps et les conditions du crédit devraient demeurer stables. Ce bulletin de 4 pages non interligées renferme maintes données économiques, de nature à intéresser bien des spéculateurs et des investisseurs.

Canada Cement vient de déclarer un dividende supplémentaire de 10 cents l'action et d'augmenter le dividende régulier trimestriel de 5 cents à 35 cents, tous deux payables le 29 janvier aux actionnaires inscrits le 1er mars. L'assemblée annuelle aura lieu le 8 février.

M. M.N. Kastner, de W.C. Piffard & Company Ltd, membres de l'IDAC, a adressé la parole hier devant les membres du Makener Investment Club. Il a été question de "perspectives de changement du côté des valeurs de placement." Cette causerie est en coopération avec la section québécoise de l'Association des courtiers en valeurs mobilières du Québec.

Crédit Local Inc occupe un nouveau local plus spacieux rue St-Jacques et St-François-Xavier, dans l'ancien édifice de la Banque du Canada, aujourd'hui propriété de l'Equitab, compagnie d'assurances générales. Une visite des bu-

reaux nouveaux de la firme de valeurs de placements précitée nous a permis de constater que rien n'a été négligé pour assurer à la clientèle le maximum de confort et de services dans l'exécution des commandes d'achats et de ventes d'obligations. Son propriétaire, M. Jean Delage, bien connu du monde financier, possède son bureau sur le coin, éclairé par de vastes fenêtres et la salle des vendeurs est d'une grandeur telle qu'elle pourra servir pour des conférences à ces derniers. L'aménagement du secrétariat est fort bien disposé.

ARGUS Corporation affichait une valeur nette indiquée de son actif à \$21.25 les actions ordinaires et de la classe A, le 11 janvier 1965, et \$20.69 le 30 novembre 1964 et \$13.60 le 30 novembre 1963, au dire de son président M. E.P. Taylor, lors de l'assemblée annuelle qui eut lieu hier. Il n'a pas annoncé de changements dans le portefeuille depuis le début du présent exercice financier commencé le 1er décembre 1964. Le règlement réduisant le nombre des administrateurs de 15 à 14 a été approuvé hier.

353,840 actions ordinaires additionnelles de Select Financial Industries Limited ont été inscrites hier sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, à son ouverture. Elles sont réservées pour fins d'émission à la suite de l'exercice de "warrants" d'achats d'actions de la compagnie.

Les actions de Goldfields Mining Corporation Limited ont été rayées de la liste des valeurs mobilières de la Bourse Canadienne durant la séance du 12 janvier 1965, vu leur échange pour des actions de Copperfields Mining Corporation Limited, à raison de 1 action de la dernière entreprise pour chaque 3 actions de la première. Cet échange est le résultat de la vente de l'actif de Goldfields, à Copperfields.

NOMINATION A MARILE LIMITEE



M. Philippe Panneton

Le président, M. J.-G. Bellemare, fait part de la nomination de M. Philippe Panneton au poste de vice-président exécutif, section "Affiches & Spectaculaires". M. Panneton, un des créateurs les plus en vue au Canada dans l'art de l'affiche, a acquis une longue expérience diversifiée de ses opérations publicitaires. Il est président sortant de charge des ART DIRECTORS CLUB, directeur du MONTREAL ADVERTISING & SALES EXECUTIVES, membre du CANADIAN ARTS CLUB et du Publicité-Club de Montréal. Au cours des douze dernières années, il était directeur de la création chez CLAUDE NEON GENERAL ADVERTISING LTD. La nomination de M. Panneton s'intègre dans le cadre du programme d'expansion de la compagnie MARILE Limitée.

75e anniversaire célébré cette année

L'Assemblée annuelle de la Zone Est de l'Association Canadienne de l'Electricité aura lieu à l'hôtel Royal York de Toronto, du 25 au 28 janvier 1965. Près de six cents délégués y sont attendus, dont plusieurs viendront des provinces de l'Ouest.

Cette réunion sera la première à être tenue par l'Association en cette année qui marquera le 75e anniversaire de sa fondation. Etablie en 1891, l'Association Canadienne de l'Electricité est une des plus anciennes associations du genre au Canada.

M. J. M. Hambley, président de l'Association et directeur général de la Hydro-Electric Power Commission of Ontario, présidera la réunion. Après le dîner, mardi le 26 janvier, il adressera la parole aux délégués.

Chaque des vingt sections des trois divisions de la Zone Est de l'Association - division générale, division des ventes et celle du génie - tiendra des réunions distinctes au cours desquelles on discutera des progrès actuels de l'industrie de l'électricité.

Parmi les sujets étudiés, soit par colloques ou conférences, mentionnons le chauffage électrique sous tous ses aspects; les services d'utilité et la mise en marché; la distribution souterraine; l'éclairage des rues; la prévention des incendies; le système de planification; et de nombreux autres sujets d'intérêt général.

Ces réunions et discussions permettent aux membres des services d'utilité publique de se tenir au courant des techniques nouvelles et des nouveaux développements, dans le but de maintenir la quantité du service électrique à prix minime, service qui est l'apanage de l'industrie canadienne de l'électricité.

Au cours de l'assemblée, le président offrira la médaille de sauvetage de l'Association à M. Emile Monette de la Compagnie Gatinoue Power et à M. Marcel Chagné de la Compagnie d'Electricité Shawinigan, pour le sauvetage de victimes de choc électrique sur la scène même de l'accident.

PLACEMENTS PLESSIS INC.



Roch Grenache



Jean-Claude Quesnel

Monsieur Raymond Camus, président de Placements Plessis Inc., a le plaisir d'annoncer l'élection au conseil d'administration de la Compagnie, de M. Roch Grenache, président de Grenache Inc., au poste de vice-président et M. J.-Claude Quesnel, B.A., L.L.B., St-Bruno, préposé aux institutions, administrateur.

Dominion Bridge Co. gagna davantage

\$1.76 l'action en 1964 vs \$0.40 cts précédemment

Dominion Bridge Company, Limited, envoie ce matin son rapport bilingue à ses actionnaires. Son président M. Mackenzie McMurray y déclare en partie ce qui suit:

Notre chiffre d'affaires, durant l'exercice clos le 30 octobre 1964, a été de \$111,194,633 comparativement à \$97,175,404 en 1963, et le profit net pour l'exercice financier a été de \$4,552,988, soit \$1.76 par action, après affectation de \$150,750 pour l'impôt sur le revenu et de \$2,076,009 pour amortissement.

Les dividendes versés pendant l'exercice se sont élevés à \$1,292,500. Après deux versements de 10c par action, le dividende trimestriel a été majoré à 15c par action en juin, portant le total des versements pour l'exercice à 50c par action.

Le profit net réalisé en 1964 représente une amélioration sensible par rapport aux résultats des quelques dernières années.

Les commandes inscrites en 1964 ont été d'environ 25% plus élevées qu'en 1963 et les commandes en cours d'exécution ont aussi augmentées dans la même proportion.

Conditions de l'industrie

La demande de charpentés accentuée au cours de l'exercice, particulièrement dans l'est du Canada. D'autre part, les prix des produits d'acier de charpente se sont améliorés bien qu'en Ontario ils se maintiennent encore à un niveau peu satisfaisant. On s'attend à ce que la demande reste bonne dans l'est du Canada en raison surtout des projets de construction qui ont amorcé l'Exposition Universelle de Montréal de 1967.

Notre carnet de commandes en cours d'exécution a augmenté considérablement bien que cette hausse soit centrée principalement dans les régions de Montréal et de Toronto.

Situation financière

Malgré l'intensité de nos activités, le total de nos emprunts s'est maintenu à un bas niveau.

Le 1er mai 1964, la Compagnie a acquis tous les biens, l'actif et la clientèle de sa filiale en propriété entière, Robb Engineering Works Limited, de Amherst, N.E. A partir de cette date, cette entreprise est devenue une division de la Compagnie et elle poursuivra ses activités sous le nom de "Robb Engineering".

Bourse de Toronto

Fluctuations minimales

TORONTO. — Les industrielles accusaient des pertes fractionnaires hier à la Bourse de Toronto au milieu d'une activité modérée. Les valeurs spéculatives se sont raffermies vers la fin de la séance.

Slater Steel, qui a annoncé mardi le fractionnement en deux de ses actions et une hausse des dividendes a gagné 5-8 à 22 7-8. Rothmans a gagné 7-8 à 23 5-8, Bathurst Power 1-2 à 26 et Interprovincial Pipe 5-8 à 97 1-4.

Aluminium, Banque de Montréal et Dofasco ont gagné 3-8 à 32 5-8, 67 et 24 3-8. Abitibi et Brazilian Traction ont gagné 1-4 et 1-8 respectivement à 14 1-4 et 5 1-4. Imperial Oil a haussé de 1-4 à 57 7-8.

Par contre, Algoma Steel a cédé 1 5-8 à 70 3-8, Massey-Ferguson 1-2 à 28 3-4 et BA Oil 1-2 à 34 7-8.

Bell Telephone a cédé 1-4 à 64 5-8. Les aurifères ont flechi. Dome a perdu 1-2 à 38. Kerr Addison 35 cents à \$8.95 et Dickenson cinq cents à \$5.50. D'autre part, Campbell Red Lake a gagné 1-2 à 21 7-8 et Giant Yellowknife 1-8 à 16 5-8.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Hudson Bay a gagné 1-2 à 73 et Denison 1-2 à 22 7-8. Inco a perdu 3-4 à 89 1-2 et Cominco 1-2 à 41 3-8.

Le virement a été de 4.443.000 actions au regard de 4.486.000 mardi.

NOMINATION AU MONTREAL TRUST



M. Jean-Luc Dutil

M. J. Charles V. Gravel, C.R., Directeur de la succursale de Québec du Montreal Trust, a le plaisir d'annoncer la promotion de M. Jean-Luc Dutil au poste de Directeur adjoint de cette succursale. M. Dutil cumulera ses nouvelles fonctions avec celles de chef du Service de planification successorale, poste qu'il occupait déjà. Les nouvelles fonctions de M. Dutil permettront de renforcer les services que le Montreal Trust offre au public québécois.

ADMINISTRATEUR

Une importante association située à Montréal, recherche une personne qui puisse diriger la mise en application de certains règlements dans une industrie de la région.

La personne choisie sera responsable des programmes d'inspection, de vérification et d'enquête. En plus, elle aura la responsabilité du personnel affecté à ses fonctions, et agira comme conseiller du Comité exécutif dont elle relèvera.

Le candidat devra être bilingue, avoir de 30 à 45 ans, et détenir un diplôme universitaire ou l'équivalent. On favorisera le candidat possédant une expérience administrative approfondie dans le domaine de la construction, ainsi qu'une connaissance des relations patronales-syndicales. Le salaire, qui sera conforme aux qualifications du candidat, se situera dans les 5 chiffres.

Les demandes d'emploi devront faire état des qualifications, de l'expérience et de l'éducation, et être adressées à:

"Administrateur"

WOODS, GORDON & CIE
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
500 OUEST, RUE ST-JACQUES
MONTRÉAL, CANADA



GÉRARD PARIZEAU, LTÉE

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

Expertise et administration
de portefeuilles d'assurances

410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTRÉAL, P.Q.

TÉL.: 842-3451



Un placement conservateur dans une banque d'épargne progressive

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Actions ordinaires

Un étude, comprenant un graphique pour les dix dernières années, fourni sur demande.

Davidson & company
Membres de la Bourse de Montréal, la Bourse Canadienne, la Bourse de Toronto et de l'Association des Courtiers en Valeurs de Placement du Canada

1015 Côte du Beaver Hall, Montréal
Téléphone: 866-8492

Bureaux à Toronto, Ottawa, Kitchener, St-Catharines

Ces obligations n'ont pas été et ne sont pas offertes au public. Cette annonce n'apparaît qu'à titre documentaire seulement.

Nouvelle émission

\$400,000.

SAPAWÉ GOLD MINES LIMITED

Obligations bénéficiaires convertibles et rachetables 6%

accompagnées de droits de souscription

échéant le 1er septembre 1972.

La vente privée de ces obligations a été négociée par le soussigné.

BOUCHARD & CIE LTÉE

1015 Côte Beaver Hall, suite 203

MONTRÉAL

Tél. 875-5050

Succursale: 21 ouest, rue Richmond, Toronto 1, Ont. Tél. 366-7722

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La revue de fin d'année des Bourses de Montréal et Canadienne mérite d'être conservée

La revue de décembre des Bourses de Montréal et Canadienne, qui vient d'être publiée reflète bien l'esprit des fêtes, puisque son rédacteur M. Louis-H. Desjardins, directeur des relations extérieures des marchés précités, y reproduit en 1ère page "La Place d'Armes" toute illuminée. Cette revue contient, en outre, d'intéressants aperçus sur 1965 par son président l'hon. Geo. H. Hees, ainsi que par les dirigeants des Comités de Régie des Bourses de Montréal et Canadienne, soit MM. Ivan A. Martin et J. Trevor Thomson. Comme nous les avons nous-mêmes publiés textuellement dans notre revue économique de fin d'année, nous nous garderons donc d'y revenir. Nous ajouterons, toutefois, que la revue de nos Bourses renferme, en outre, l'historique des nouvelles actions inscrites, ainsi que maints graphiques et indices qu'il pourrait être avantageux de consulter par qui de droit, soit les spéculateurs. Il y est aussi reproduit tous les cours ainsi que les volumes des transactions pour chaque valeur l'an dernier, avec comparaison avec ceux de l'année précédente ce qui signifie qu'il est fort utile de la conserver pour références futures.

R. & M. Bearings Canada Ltd déménage dans des locaux plus spacieux

Les roulements sont de plus en plus nécessaires à l'expansion de l'industrie mécanique à travers le Canada, et R & M s'en ressent. La compagnie R & M Bearings, spécialisée dans la distribution des roulements est établie depuis 1928 à Montréal et à travers le Canada. La compagnie R & M Bearings déménage au 5385, rue Paré, Montréal 9, dans le nord-est de Montréal, tout près de Ville St-Laurent, afin d'agrandir et moderniser ses locaux à Montréal. Une autre innovation de R & M Bearings, le bureau de Montréal est séparé du siège social mais ont tous deux la même adresse. Ce bureau de Montréal est dirigé par M. George Williams, M. Ernest Pilsworth, gérant général des ventes, est heureux de cette expansion et nous dit: "Nous sommes maintenant en mesure d'entreposer plus de matériel et de donner un service encore meilleur à nos clients". La compagnie a sept succursales à travers le Canada, et de nombreux distributeurs dans la plupart des grandes villes.

Les ventes de Denault Ltée ont augmenté de 69.2% en 24 semaines

Pour la période de 24 semaines terminée le 14 novembre 1964, la compagnie annonce un chiffre de ventes de \$10,461,244, représentant une hausse de 69.2% sur la même période en 1963 alors que les ventes n'étaient pas consolidées. Les ventes de 1964 comprennent celles de Maurice Chevalier Inc. et de The Dealers' Supply Co. Limited récemment acquis. Pour la même période, le profit net de Denault Limitée a augmenté de \$78,787 à \$122,607, soit une augmentation de 55.6%. L'augmentation dans le profit net a été réalisée en dépit des dépenses extraordinaires relativement à l'achat de The Dealers' Supply Co. Limited et à la hausse des impôts sur le revenu. Basé sur 496,773 actions de la classe "A" en cours, soit 58,750 de plus que l'année précédente, les bénéfices par action de la classe "A" ont augmenté de 37.5% à 22 cents. Les perspectives pour le reste du présent exercice financier laissent prévoir que la tendance à la hausse dans les ventes et les bénéfices se continuera.

En marge de découvertes d'or par Sullivan Consolidated dans une section non encore explorée

Nous apprenons de M. Pierre Beauchemin, président, que 3 forages souterrains, exécutés récemment sur la propriété aurifère Sullivan Consolidated Mines Limited, ont recoupé des intersections qui peuvent vraisemblablement appartenir à la même zone que celle exploitée à ce jour. Ces forages ont montré les valeurs suivantes: soit \$21.26 à travers une largeur de 28 pieds, au niveau de 1,400 pieds; \$13.39, à travers une largeur de 8 pieds, au même niveau et \$21.58 à travers une largeur de 6 pieds au niveau de 1,200 pieds. L'on notera avec intérêt que ces intersections furent obtenues aux niveaux supérieurs à plusieurs centaines de pieds dans l'épente inférieure des autres zones de production de la mine. Ces intersections pourront être facilement atteintes en se servant des travaux souterrains existants. L'on remarquera que les 2 sections extrêmes sont distantes de plusieurs centaines de pieds, en directions opposées; ce qui signifierait probablement des gisements différents. Nous tenons ici à faire remarquer aux détenteurs actuels ou potentiels d'actions de cette mine que ces découvertes viennent d'avoir lieu dans une zone non encore explorée en profondeur. Qui sait s'il ne s'agit pas d'une nouvelle structure qui pourra être exploitée à même les puits existants? Il importe aussi de noter que ces nouveaux dépôts furent repérés aux niveaux actuels; ce qui facilitera leur exploitation. Il en résulterait de nouvelles sources de revenus pour cette mine, en plus de ceux qu'elle retire de ses placements de pieds, en directions opposées: Lithium, Curra, Nigadoo, Courvan et Federal Metals. Et que dire de l'assurance d'une "survie prolongée" par suite des découvertes précitées, juste au moment où la question de l'or est débattue partout. Ce précieux métal devrait continuer à jouer son rôle millénaire, malgré les pressions politiques actuelles, trop portées à oublier que, sans or, point de relations commerciales possibles entre les nations.

Marcel CLEMENT

Bourse de New York

Wall Street, mieux soutenu

NEW YORK — Le marché a de nouveau progressé hier à Wall Street sous l'impulsion des produits pharmaceutiques et des transports aériens. La séance a été très animée.

Le virement a été de 6,100,000 actions au regard de 5,410,000 mardi. Il s'agit du plus important volume d'affaires enregistré depuis le 31 décembre, alors que 6,530,000 actions avaient changé de mains.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 98 à 886.85.

Parmi les titres de premier choix, quelques-uns accusaient des gains appréciables.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 1.4 à 329.9.

Sperry Rand a été la valeur la plus active, gagnant 5-8 à 14 1-2 sur un déplacement de 84,400 actions.

Chrysler venait au deuxième rang, gagnant 1-8 à 61 7-8. Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Aluminium Ltd. a gagné 3-8, Hudson Bay Mining 1-8 et Walker Gooderham 1-4. Par contre, Dome Mines a perdu 1-8, Granby Mining 3-8 et International Nickel 3-4.

La Bourse Américaine présentait une tendance générale à la hausse. Canadian Marconi a gagné 1-8 et Scurry Rainbow Oil 1-8 dépendant que Preston a cédé 1-8.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	Cgm
Alco	1000	147 1/4	147 1/4	147 1/4	147 1/4	147 1/4
Alcan	200	24 3/4	24 3/4	24 3/4	24 3/4	24 3/4
American	1800	5	5	5	5	5
Amphenol	200	7	7	7	7	7
Augushton	250	3	3	3	3	3
Banc Ore	1000	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Banque	500	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Beaumont	200	224	228	228	228	228
Bik River	4000	7	7	7	7	7
Blue Bon	700	315	315	315	315	315
Canpac	100	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Canor	11700	19	18	18	18	18
Burnt Hill	500	31	31	31	31	31
Canor	8000	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Camflo	4400	310	300	300	300	300
C. Dredge	150	310	300	300	300	300
Canpac	1000	150	150	150	150	150
C. Security	200	105	105	105	105	105
Carrier Q	42500	12	12	12	12	12
C. Security	100	87 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
C. Security A	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security B	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security C	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security D	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security E	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security F	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security G	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security H	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security I	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security J	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security K	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security L	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security M	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security N	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security O	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security P	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security Q	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security R	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security S	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security T	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security U	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security V	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security W	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security X	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security Y	25	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4	33 1/4
C. Security Z	25	33 1/4	33 1/4</			

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes.

NOMINATION A LA CANADA STARCH

Text regarding the nomination of C.R. Norwood to the Canada Starch position.

C. R. Norwood

Biographical information and professional background of C.R. Norwood.

Titres au comptoir

Table listing various securities and their market prices.

FRUITS et LEGUMES

Text providing market information for fruits and vegetables.

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis I. DUPONT & Co.

Table of mutual fund performance and prices.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of New York stock market data.

INDICES à TORONTO

Table showing various stock indices for Toronto.

INDICES à MONTREAL

Table showing various stock indices for Montreal.

INDICES à NEW-YORK

Table showing various stock indices for New York.

Indices des Obligations à New-York

Table showing bond indices for New York.

Mines Hors-Listes

Table listing various mining stocks and their prices.

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS

Text regarding the purchase and sale of bonds.

BÉLANGER INC.

Text providing information about Bélanger Inc.

800 SQUARE VICTORIA MONTREAL

Text providing contact information for the office.

GELFRON, ROBERT & GÉLINAS, CO.

Text providing information about Gelfron, Robert & Gélinas, Co.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of New York stock market data.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Montreal stock market data.

COMPTABLES AGRÉÉS

Text regarding certified accountants.

Text listing Lucien Dahmé, C.A. and Gilles Ménard, C.A.

Text listing Provost & Provost and Viau & Robin.

Text listing Samson, Béclair, Côté, Lacroix et Associés.

Text listing E. H. Knight & Co.

Text listing various accountants and their services.

Text listing various accountants and their services.

Text listing various accountants and their services.

Text listing various accountants and their services.

Text listing various accountants and their services.

Text listing various accountants and their services.

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard Gosselin

Dans sa chronique quotidienne d'hier, notre ami et confrère Jean Duceppe a fait une sortie éloquentes contre ceux qui, au Canada, s'opposent à l'établissement de loterie d'Etat. A peu près tous les journalistes du Québec, à un moment ou l'autre, ont exprimé les mêmes opinions que l'excellent comédien-journaliste. Son appel d'hier pourrait être le premier son de cloche d'une campagne généralisée qui changerait la situation. Pour y réussir et être pratique, il serait opportun que tous les journalistes reviennent une fois de plus à la charge.

Pour que le projet ne sommeille pas trop longtemps dans les ministères concernés, à Ottawa, chaque journal devrait faire parvenir aux députés les découpures de ces articles qui expriment bien l'opinion de la population sur le sujet. Il faut que le gouvernement fédéral soit impressionné par la masse de ces requêtes. Si les hommes en autorité étaient inondés par un déluge d'articles de journaux, avant la prochaine session, ils finiraient par comprendre qu'une telle législation est urgente.

Le gouvernement de Québec a nettement signifié son intention de créer des loteries. De nébuleuses questions de constitutionnalité font entrave au projet du Québec. Il paraît que cette question est du ressort exclusif de l'autorité centrale. Sans vouloir pousser plus avant en droit constitutionnel, voici bien un cas où, si le Parlement canadien n'ose pas prendre position, les législatures devraient passer outre à la nonchalance d'Ottawa. N'oublions pas que les législatures, par définition et par droit, jouissent d'une souveraineté certaine.

L'autorité fédérale n'existe que par délégation d'autorité des législatures dans des cas où il y va de l'intérêt commun de tout le pays. Si la constitution ou ce qu'on appelle l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, est interprétée autrement, il est temps de l'amender. Dans ce conflit qui aboutit, ces derniers temps, à une campagne en faveur de rapatrier notre constitution, on voit que les droits des provinces sont autrement plus forts, moins nébuleux et moins fuyants, quand on sait que l'archiviste en chef du Dominion a déjà déploré, dans une cause entendue à Montréal, durant la dernière guerre, qu'il ne pouvait produire une copie, ni même un photostat de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, parce que ce document n'existe pas.

Deux raisons militent en faveur de la création de loteries: besoin d'alléger les taxes et urgence de mater l'hypocrisie qui se cache derrière toute cette opposition aux loteries. Il n'est pas nécessaire d'argumenter longtemps sur l'opportunité de trouver des revenus additionnels pour administrer la chose publique. Non seulement le coût de la vie a monté, mais l'administration du pays doit suivre la courbe des affaires. Il faut payer partout plus cher.

Une loterie, bien établie, sous le contrôle du gouvernement, pour des fins bien définies, — éducation, santé, urbanisme, loisirs, athlétisme, — apporterait des millions que le fisc n'aurait pas besoin de greffer sur l'impôt sur le revenu. En pareille matière, peu importe le refus fédéral de coopérer. Les provinces, dans les cadres de leurs besoins, n'ont pas à attendre le bon vouloir et la coopération de tel député, fédéral, d'une circonscription avérée de l'Ontario, ou d'ailleurs.

Au Québec, quand il faudra trouver de l'argent pour les améliorations attendues, promises et nécessaires, une loterie serait bien venue pour alléger le fardeau des impôts, directs ou indirects. Des solutions ont été trouvées à des problèmes de première importance. — éducation, élimination des taudis, planification en matière de centres de loisirs, — mais il faudra de l'argent, des millions et des millions, pour y arriver. Les loteries, à elles seules, apporteraient les sommes nécessaires au progrès. Quant aux autres provinces, qui ont des problèmes identiques, elles n'ont qu'à faire comme nous: adopter la législation idoine.

A cause d'interprétation adroite et périmée de textes de loi, (A A B N), dont on n'a jamais vu l'original, il faudrait continuer à vivre dans une hypocrisie infecte? Qui fera croire qu'on viole les principes de justice et de charité en achetant des billets de tirage pour une tombola paroissiale, pour un concours en faveur d'un centre de loisirs, quand des millions et des millions sont parés aux pistes de courses; quand chaque individu, à l'occasion d'une élection ou d'une partie de hockey, achète, avec un billet de prix modique, le droit de gagner un prix; quand la télévision, les journaux, donnent à chaque jour, le spectacle de gens qui gagnent le gros lot parce qu'ils ont répondu à une question aussi stupide que: quel jour tombera le dimanche de Pâques, cette année?

Messieurs d'Ottawa, à qui j'envoie une copie de cette chronique, comme les confrères feront sans doute, dépêchez-vous à autoriser les loteries au Québec, (n'allez pas perdre de temps avec une autre commission), sinon notre autorité provinciale, qui a du "guts" parce qu'elle a "du tonnerre", vous passera une petite loi bien maison. Et je parie, messieurs les hypocrites, que vous serez les premiers à acheter des billets. Cela vous épargnera d'aller les acheter au New Hampshire.

Changements approuvés par les gouverneurs de l'Américaine

ROCHESTER — Le bureau des gouverneurs de la ligue Américaine de hockey a approuvé des augmentations du nombre des joutes d'après-saison et du montant liquide destiné aux joueurs dans le cadre du tournoi de la coupe Calder.

Ces changements, qui entreront en vigueur avec la saison 1965-66, ont été approuvés par les gouverneurs à une réunion tenue à New York.

Jack Nicklaus, un jeune vieux

NEW YORK — Au dire du vétérinaire Sam Snead, Jack Nicklaus, qui n'a que 24 ans, est déjà un vieux golfier qui a atteint le meilleur de ce qu'il peut donner.

"Je ne crois pas qu'il puisse s'améliorer davantage, de dire Snead. Il joue dans les tournois depuis qu'il a 13 ans. Il est l'équivalent d'un homme de 35 ans." Snead a fait ces remarques alors qu'il était à New York pour y recevoir un hommage de l'Association des rédacteurs sportifs en matière de golf de la région métropolitaine.

Le montant destiné aux joueurs de hockey a approuvé des augmentations du nombre des joutes d'après-saison et du montant liquide destiné aux joueurs dans le cadre du tournoi de la coupe Calder.

Lors de la saison prochaine, qui commencera le 22 octobre, que d'habitude, et qui se terminera deux semaines plus tard, le 10 avril 1966, le nombre des joutes d'après-saison sera porté à une série de quatre dans sept dans les éliminatoires entre les divisions et dans les finales de la coupe Calder. La série est actuellement un trois dans cinq.

Les éliminatoires entre les équipes occupant les deuxième et troisième place dans chaque division, qui se disputaient jusqu'à maintenant par des séries deux de trois se feront dorénavant par des séries trois de cinq.

Les gouverneurs ont également approuvé une requête des Américains de Rochester qui demandaient de jouer au moins 10 joutes chez eux la saison prochaine à Toronto. Cette mesure est nécessaire par ou tournoi national de bowling qui doit commencer en février 1966, à l'auditorium War Memorial, où les Américains jouent lorsqu'ils reçoivent.

Les autorités municipales et provinciales sont invitées à un colloque qui fera époque

— Par Roger Labonté —

Des représentants du gouvernement provincial, le maire de Montréal, Me Jean Drapeau et le président du Comité exécutif, M. Lucien Saulnier, ainsi que les rédacteurs et commentateurs sportifs de la presse, de la radio et de la télévision, tiendront un important colloque, le 18 janvier au Centre Notre-Dame à Montréal.

Le but de cette réunion "extraordinaire" à laquelle on a donné l'appellation de "Expo-Sport", sera de faire le point sur des questions de première importance concernant la situation actuelle et à venir dans le domaine sportif, en rapport avec les fêtes du Centenaire de la Confédération et de la tenue de l'Exposition universelle.

Si les principaux intéressés arrêtent leur choix sur un plan d'action définitif, au cours de cette réunion, vingt jours plus tard, le maire Drapeau, M. Lucien Saulnier, les honorables Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Éducation et Claude Wagner, procureur général, seraient appelés à dévoiler leurs projets au grand public sportif, à l'occasion d'une réunion qui réunirait, le 7 février au Centre Notre-Dame, tous les intéressés, de près ou de loin, aux sports et loisirs. C'est au moins ce qu'on a cru comprendre des explications fournies, hier, par le directeur-général du Centre Notre-Dame, M. Yvan Coutu, dans un communiqué qu'il a fait tenir à la presse, et contenant des invitations pour le colloque du 18 janvier.

IL EST TEMPS

M. Coutu souligne que le temps est venu, plus particulièrement pour le conseil municipal de Montréal, de faire connaître

ses projets à la presse en général et sa politique future en matière de sports et loisirs.

"N'y aurait-il pas moyen de fournir, à Son Honneur et aux autorités provinciales, l'occasion d'exprimer à la population sportive de Montréal et du Québec, leurs projets et leur politique en matière de sports. Les sportifs de chez-nous — aussi bien journalistes et commentateurs que fervents du sport — ont droit de savoir où nous allons", précise le communiqué.

M. Coutu ajoute: "de même que l'autorité municipale a jugé bon de dialoguer publiquement pour expliquer le rôle de la Place des Arts et la formation éventuelle d'une compagnie permanente d'Opéra, de même elle sera appelée avec l'autorité provinciale, à dévoiler ce qu'elle se propose de faire ou de ne pas faire, en réponse à une foule de questions pertinentes qui lui seront posées à cette occasion".

En voici un échantillon:

1) le problème de l'éventuelle construction d'un stade municipal;

2) Celui de la Commission Athlétique. Doit-elle continuer sous sa forme actuelle ou doit-elle être abolie et remplacée par un organisme nanti de plus de pouvoirs?

3) Celui des recommandations de la Commission Laroche, dont le rapport a été approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal de Montréal;

4) Celui des centres de loisirs, de l'Éducation physique et du sport amateur.

P.S. — Cette liste n'est pas limitative.

Pour clarifier cette "situation ambiguë", il est temps que la lumière se fasse de façon à ce qu'à défaut, par la province ou la ville, de prendre effectivement les mesures qui s'imposent dans ce domaine, qui jusqu'à présent a été négligé au détriment de la jeunesse, des intérêts privés puissent, sans crainte de double emploi, résoudre eux-mêmes ces problèmes, avoue M. Coutu, au nom du groupe "Expo-Sport".

On ne badine pas avec le port du casque à Québec!

QUEBEC. — Deux joueurs des As de Québec, de la ligue Américaine, Doug Harvey et Cleland Morrison, devront payer une amende pour avoir enlevé leur casque protecteur durant le match qui opposait cette équipe aux Clippers de Baltimore mardi soir.

C'est ce qu'a fait savoir Frank Carlin, gérant d'affaires du club de la Vieille capitale. On sait que le port de ce casque est obligatoire depuis quelques semaines; cette mesure ayant été prise par la direction à la suite de deux fâcheux accidents survenus chez les porte-casques de Québec, Jimmy Morrison s'est infligé une fracture du crâne, au début du mois dernier et John Hanna devait subir une blessure à la tête quelques jours plus tard. Carlin a dit que ce casque n'était pas une raison valable pour excuser les erreurs des joueurs.

Le combiné alpin Dow samedi et dimanche à Thetford Mines

La Zone de Ski des Cantons de l'Est organise, au mont Adstock, à Thetford Mines, les 16 et 17 janvier, son annuel combiné Alpin Dow.

C'est en raison de son succès croissant et de l'intérêt manifesté par un nombre de plus en plus grand de compétiteurs de qualité que la direction du club a décidé pour la première fois cette année de répartir les épreuves sur deux journées. Il devenait impossible, en effet, de demander le même jour aux concurrents les efforts nécessaires pour remporter deux victoires rendues très difficiles par le niveau élevé des autres participants. La course de descente aura donc lieu le samedi 16 janvier, à 1 hre p.m., dans la piste Normandine. Le slalom sera disputé le dimanche 17, à 1 hre p.m., dans la piste Johnson.

L'an dernier, ces épreuves avaient été remportées respectivement par Jean Perreault, de Hillerst, maintenant membre de l'équipe nationale, dans le temps de 1:19 et 2:10, et par Michel Dubreuil, de Rougemont, en 50 et 3:10. Le combiné était revenu à Michel Dubreuil devant Renaud Argouin, de Thetford Mines, et Jean Perreault. Chez les dames, la première place du combiné était allée à Andrée Crapeau, d'Orford, qui s'est entraînée actuellement avec l'équipe nationale de Nelson, B.-C., et le Trophée Dow par équipes avait été gagné par l'équipe de Thetford Mines, composée de Renaud Argouin, André Pomeroy, Pau Beaulieu et Robert Piuze.

Une participation brillante est encore attendue cette année. De tous les clubs des Cantons de l'Est, de la région de Québec et des Laurentides qui ont annoncé leur participation, certains noms retiennent particulièrement l'attention, car ils sont actuellement membres de l'équipe du Canada, et partent favoris: Pierre Lebrun, de Québec, Jean Perreault, de Hillerst, et André Pomeroy, de Thetford Mines.

Parmi les autres inscrits de premier plan, trois anciens vainqueurs chercheront à renouveler leur exploit, et sont tout à fait capables d'y parvenir. Il s'agit de Michel Dubreuil, de Rougemont, Paul Beaulieu, de Thetford, et Ricki Gougeon, de Sudbury, Ont., dont il convient de saluer la présence au mont Adstock pour la 5e année consécutive malgré le voyage de 1,200 milles que sa participation lui impose. Bien d'autres concurrents, enfin, peuvent prétendre à la victoire et, s'il est trop long de les énumérer, il

se pourrait fort bien que l'un d'entre eux vienne dérangé les plans des favoris.

Les courses revêtiront un intérêt d'autant plus grand qu'elles constitueront cette année une répétition générale avant les championnats seniors du Canada qui auront lieu au même endroit, à la fin de février. Le comportement des principaux compétiteurs sera passionnant à observer et il se pourrait que les gagnants se retrouvent également, dans un mois et demi, champions du Canada.

Le club Billet reprend la tête

Marcel Perras et André Therrien, avec chacun trois buts, ont aidé le Billet à triompher du O'Keefe 8 à 5, dans la ligue St-Viateur. Jean-Guy Forget et Gama-Lin Lavoie ont compté les autres buts des vainqueurs. Pierre Fournelle et Roland Godin avec chacun deux buts et Henry Saraceno ont réussi les buts des perdants.

Dans l'autre joute les Deschênes a remporté sa troisième victoire consécutive en triomphant du Québec 4 à 1. Guy St-Jean, Claude Provost, Marcel Richer et Jacques Rivard ont été les compositeurs du Deschênes. Serge Vigeant a marqué le filet des perdants.

CLASSEMENT

	j	g	p	pp	pc	ps
Billet	11	6	3	2	63	50
O'Keefe	11	6	4	1	76	55
Deschênes	11	3	3	59	68	9
Québec	11	3	6	2	55	61

Premiers matches pour le championnat de curling

Les premiers matches du championnat de la zone centrale de Montréal des bonspiels O'Keefe de curling mixte de la province de Québec se tiendront samedi et dimanche, les 16 et 17 janvier.

Selon Bert Light, président de la zone, 46 rinks ont soumis leur inscription, représentant les clubs de curling de Ville Mont-Royal, Greystone, Royal Montréal, St. George, Montréal Caledonia, Heather, Wentworth, Montréal-Ouest, Longue-Pointe et Laval.

Les joutes éliminatoires de la zone centrale de Montréal des bonspiels se dérouleront sur la glace des rinks de: Outremont, St. George, Ville Mont-Royal, Montréal Caledonia et Royal Montréal, et se poursuivront au-delà de la fin de semaine les 23 et 24 janvier. Les finales de la zone auront lieu samedi, le 30 janvier, au Montréal Caledonia.

Les vainqueurs du championnat de la zone centrale, le 30 janvier, représenteront la zone dans le bonspiel du championnat mixte provincial O'Keefe qui se tiendra à Québec, les 23 et 27 février. Les champions du Québec se mesureront ensuite avec les champions des autres provinces dans le championnat national mixte qui aura lieu à Toronto, les 15 et 20 mars.

La zone centrale est une de quatre dans le district de Montréal qui enverront une équipe aux finales de Québec. Se tiendront en fin de semaine les éliminatoires des zones "Lakeshore" et de la "Rive-Sud".

Le quatrième championnat.

Punch Imlach chez les jurés

TORONTO — L'instructeur Punch Imlach des Maple Leafs de Toronto, de la ligue Nationale de hockey, a quitté temporairement les Leafs.

Imlach, convoqué pour deux semaines comme jury à la cour suprême de l'Ontario, a fait une brève apparition dans une salle d'audience avec deux autres jurés, mais il a été temporairement dispensé.

Lundi, il avait été dispensé de se présenter en même temps que les autres jurés pour l'ouverture officielle de la cour pour 1965.

Le shérif adjoint C.L. Stark a déclaré que Imlach avait été dispensé mardi parce qu'il avait environ 14 raisons différentes expliquant son incapacité à faire fonction de juré la semaine prochaine à l'ouverture de deux procès criminels.

L'instructeur recevra \$10 plus 75 cents comme frais de déplacement pour sa brève journée en cour.

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Vous poussez un peu fort, messieurs...

Les propriétaires de centres de ski dans les Laurentides ont déclaré que l'absence presque complète de neige pour une troisième année consécutive avait fait de l'ensemble de leurs centres de villégiature d'hiver "UNE REGION SINISTREE!" L'association laurentienne des centres de ski, qui réunit les propriétaires de 24 endroits connus où se rendent les amateurs de ski, a demandé au gouvernement fédéral et provincial une AIDE FINANCIERE. Messieurs, vous poussez un peu fort...

Les centres de ski qui ne se sont pas munis de machines à fabriquer de la neige ont été imprévoyants; ceux des autres qui n'ont pas eu l'idée d'habituer leur clientèle au curling, ou à la patinoire, ont manqué d'imagination. J'ai tout de même un peu de sympathie pour ces gens qui aiment véritablement le ski, mais pour le propriétaire d'hôtel pour qui le ski vient bien loin en arrière, et qui se lamente beaucoup plus du manque d'alcool que du manque de neige, je n'ai qu'une remarque à leur passer; je suppose messieurs que lorsque la grève de la région des alcools sera terminée vous allez penser aux clients; je suppose que si vous obtenez de l'argent des gouvernements, une fois sauvés du trépas qui vous menace, vous allez remettre au client .25 sous de la \$1.25 que vous leur chargez pour un "scotch" ou .10 sous sur le .25 sous que vous leur demandez pour un "ginger ale"... région sinistree! pour les amateurs de ski, oui, pour les hôteliers, non!

Le port du casque...

Récemment les officiels de la direction des As de Québec, de la ligue américaine, ont obligé leurs joueurs à porter un casque protecteur, à la suite d'accidents subis par Morrison et Hanna. Deux accidents qui auraient pu facilement tourner à la tragédie.

Il est maintenant rumeur que Bernard Geoffrion demandera à la direction de ne plus obliger ses joueurs à porter ce casque, sous prétexte que ça les gêne un peu, qu'ils en sont agacés et que cela leur porterait malchance!

J'espère bien que ce n'est qu'un canard, qu'une fausse rumeur, et que surtout si elle est vraie, Geoffrion changera d'idée, ajustera son raisonnement.

C'est une mesure des plus sages que vient d'adopter la direction des As et si elle devait changer d'avis, il serait à suggérer fortement que les compagnies d'assurance s'en mêlent et haussent leurs primes au maximum pour les cas d'accident. Mais cela ne demeurerait toutefois qu'une à retrouver le bon sens de leur premier geste. Le port du demi-mesure et ne serait peut-être pas assez pour la force casque devrait être obligatoire dans toutes les ligues. Mieux vaut un joueur à casque, qu'un joueur... pas de tête!

Schack à Boston?

Il est de plus en plus question que Punch Imlach échange Eddie Schack aux Bruins de Boston. C'est un fait notoire que le sieur Schack n'a rien fait qui vaille avec les Maple Leafs depuis le début de la présente saison. Schack y trouverait-il son profit? peut-être que oui, peut-être que non; chose certaine c'est qu'il n'y trouverait plus, à Boston, l'ambiance à laquelle il aurait été en droit de s'attendre; Boston a été témoin d'un miracle: la réforme de Reggie Fleming, changé de vilain en ange gardien...

McKinley, en affaires

NEW YORK — L'as américain du tennis Charles McKinley est maintenant à l'emploi d'une entreprise de courtage de New York. McKinley, qui est âgé de 24 ans, n'est pas certain de pouvoir participer au tournoi de la coupe Davis cette année. Le tennis est chose secondaire, a-t-il dit en annonçant l'engagement qu'il a pris avec la firme de New York: "mon travail est maintenant de vendre des actions et des obligations".



moelleuse...mousseuse... merveilleuse Molson!

MAINTENANT PLUS QUE JAMAIS

la bonne bière de chez nous



Les pertes gouvernementales se sont sensiblement élevées ces derniers temps au Sud-Vietnam. Cette photo montre l'évacuation des morts et des blessés à la suite d'une attaque vietcong, la semaine dernière, à 6 milles au sud-ouest de Saïgon. Au cours de cette bataille un conseiller américain a été tué et un autre blessé.

Malgré une certaine détente, l'agitation politique demeure grande au Centre-Vietnam

DANANG (centre vietnam). — A Danang (ex-Tourane), le calme règne depuis la fin de la matinée d'hier. La grève générale de quarante-huit heures, commencée mardi par les jeunes étudiants, ne s'est pas poursuivie au-delà de midi, heure à laquelle les marchés et magasins ont repris leur activité. Seuls signes d'agitation constatés en plein centre de la ville : devant le hall de l'information qu'ils occupent depuis mardi, une cinquantaine d'écoliers et d'écolières assis au milieu de la chaussée, observent sous les regards de deux cents curieux environ, une grève de la faim. De temps à autre, ils utilisent les micros et les haut-parleurs du hall pour lancer des slogans antigouvernementaux. Aucun policier, aucun militaire n'est intervenu. Pourtant, Danang est le quartier général de la 1ère région tactique commandée par le général Nguyen Chanh Thi. La ville compte de nombreux cantonnements militaires. Le général a-t-il jugé qu'il ne fallait provoquer aucun incident? A Danang, on s'interroge. On a noté que l'officier supérieur, qui fait fonction de maire de la ville, a dit hier aux manifestants, qu'il "comprendait" les mobiles de l'agitation.

Deux chasseurs à réaction américains abattus au Laos

WASHINGTON — Deux avions de chasse américains ont été abattus mercredi au-dessus du Laos, a annoncé le département de la Défense.

"Un avion F100 et un avion F-105 ont été abattus par des projectiles tirés du sol, dans le centre du Laos. Un pilote a été retrouvé. Les opérations de recherche et de sauvetage de l'autre pilote se poursuivent", précise le communiqué du département de la Défense.

Six avions militaires américains — dépendant de la marine ou de l'armée de l'air — ont été abattus au Laos au cours des vols de reconnaissance qui ont débuté en mai dernier au Laos, a précisé M. Arthur Sylvester, porte-parole du département de la Défense. Ce dernier a répondu par l'affirmative à un journaliste lui demandant si les vols de reconnaissance — dont certains sont appuyés par des escortes de chasseurs — se poursuivaient au-dessus du Laos.



AUX QUATRE COINS DU MONDE

Cinq milliards par an pour la NASA

WASHINGTON — Le sénateur Clinton Anderson (démocrate du Nouveau-Mexique), président du comité de l'espace de la chambre haute, a laissé entendre que 12 vols Gemini — au lieu des 6 prévus — pourraient avoir lieu cette année.

M. Anderson — qui a fait cette déclaration mercredi à l'issue d'une réunion du comité — a ajouté qu'il pensait que les dépenses de la NASA s'établiraient autour de cinq milliards pour chacune des prochaines années.

Après les attentats de Nicosie

NICOSIE. — Le général Thimayaya, commandant de la force internationale des Nations unies à Chypre, s'est entretenu,

hier avec M. Andreas Aravouzos, ministre des affaires étrangères par intérim, de la question des explosions qui se sont produites récemment dans le secteur de Nicosie. La force internationale enquête actuellement sur les circonstances qui ont entouré ces incidents, a déclaré un porte-parole des Nations unies, se refusant toutefois à commenter les allégations de la presse locale d'expression grecque qui accuse des membres de la force internationale d'être les auteurs de ces attentats.

Achat de l'URSS à la France

NEW YORK — Selon des renseignements parvenus dans les milieux américains du négoce, l'Union soviétique aurait acheté 11,200,000 boisseaux de blé à la France. Les modalités de cette opération n'ont pas été précisées.

La Syrie exploitera elle-même son pétrole

DAMAS — "Toutes les offres qui nous avaient été faites pour l'exploitation de nos ressources pétrolières visaient à nous soumettre à des conditions imposées par le cartel mondial", a déclaré mercredi, le général Amine El-Hafez, président de la république syrienne, au cours d'une conférence de presse. Le général a ajouté:

"Nous avons préparé un plan pour l'exploitation par nos propres moyens de ce pétrole qui, ainsi, ne pourra pas être capturé par les sociétés qui fournissent le pétrole à notre ennemi Israël."

Trafiants de drogue

PARIS. — Des enquêteurs de la Sûreté nationale ont appréhendé hier, à Satory (Van Antoine Marignone, 58 ans, et à Paris Szaia Jerect, 42 ans, d'origine polonaise. Ces deux hommes, trafiquants de drogue, ont été écroués, l'un à Toulon, l'autre à Paris. Ils avaient participé à un réseau de la drogue auquel appartenaient trois diplomates étrangers, et que les policiers américains et français cherchent à démanteler depuis octobre 1960.

Echange de visites

ROME — Au sujet de la nouvelle selon laquelle le président Johnson se rendrait en Italie en juin prochain après une visite du président du conseil italien aux Etats-Unis, on précise, dans les milieux de la Farnesina, que cet échange de visites est encore à l'étude, et a été abordé au cours de l'entretien entre M. Aldo Moro et l'ambassadeur américain à Rome, F. Frederick Reinhardt, mais qu'aucune date n'a été encore fixée.

Londres et le désarmement

LONDRES. — Un "brain trust" — a été créé en Grande-Bretagne pour établir officiellement, idées, propositions et projets sur le désarmement. Le comité s'est réuni pour la première fois hier au Foreign Office, sous la présidence de lord Chalfont, ministre d'Etat chargé du désarmement. Il a été procédé à des échanges de vues qui se poursuivront périodiquement à l'avenir. La création de ce "brain trust" répond au désir du premier ministre, M. Harold Wilson, qui, en instituant le poste de ministre du désarmement, a tenu à souligner l'importance que le gouvernement travailliste attache à ce problème.

Les mauvais temps les avait égarés

ALGER. — Les deux aviateurs américains qui avaient fait un atterrissage forcé à Djelfa, la semaine dernière, ont quitté Alger mercredi soir, à bord d'un avion régulier, à destination de Paris. Il s'agit du commandant Gerald Loes et du lieutenant Ronald Johnson, qui avaient décollé à bord de deux appareils du porte-avions "Saragota", en Méditerranée, et s'étaient ensuite égarés à cause du mauvais temps.

Relations Tanzanie-Corée

DAR ES SALAM. — Des relations diplomatiques seront prochainement établies entre la Tanzanie et la république populaire démocratique de Corée, annonce un communiqué conjoint publié hier soir à Dar Es Salam par le gouvernement tanzanien et la mission nord-coréenne de bonne volonté qui séjourne actuellement en Tanzanie.

Rumeurs d'un long ajournement de l'Assemblée générale de l'ONU

NATIONS UNIES — Les rumeurs selon lesquelles l'Assemblée générale de l'ONU, qui doit reprendre sa session lundi, s'ajournerait peu après jusqu'en septembre prochain ont pris une certaine ampleur mercredi dans les milieux des Nations unies où la possibilité d'un accord sur la crise constitutionnelle de l'organisation paraît extrêmement faible. MM. Adlai Stevenson et Nicolas Fedorenko, représentants des Etats-Unis et de l'URSS, qui se sont rendus mercredi dans le bureau du secrétaire général à ce sujet, se sont abstenus de tout commentaire. L'alternative étant une "confrontation" à l'Assemblée générale entre les Etats-Unis d'un côté, l'URSS et la France de

l'autre, au sujet de l'applicabilité de l'article 19 de la charte (qui stipule le retrait du droit de vote aux Etats membres jugés financièrement délinquants), la grande majorité de l'ONU et le secrétaire général lui-même, préféreraient croit-on savoir, l'ajournement pur et simple de l'Assemblée.

La prochaine session ne devant s'ouvrir que le 21 septembre 1965, cette période pourrait être utilisée pour rechercher une formule concertée sur l'ensemble du problème des futures opérations de l'ONU pour le maintien de la paix, structure, contrôle et financement.

Tokyo obtient de Washington le feu vert pour développer ses relations avec Pékin

WASHINGTON — Le Japon a reçu hier du président Johnson le "feu vert" pour un développement de ses relations commerciales avec la Chine communiste. Le communiqué commun publié mercredi après-midi, à la suite des deux journées d'entretiens que le premier ministre japonais, M. Eisaku Sato vient d'avoir à Washington, stipule en effet que "la politique fondamentale du gouvernement japonais est de continuer à promouvoir les contacts privés maintenus avec la Chine continentale dans des domaines tels que le commerce sur la base du

principe de la séparation des affaires politiques et économiques".

Le gouvernement japonais réaffirme toutefois que sa politique est également basée sur le maintien de relations diplomatiques avec le gouvernement de la République chinoise (Taiwan).

Le président Johnson et le premier ministre japonais se sont d'autre part trouvés d'accord pour "demeurer en étroites consultations sur le problème chinois qui représente un intérêt vital pour la paix et la stabilité en Asie".

La visite à Washington du premier ministre japonais Eisaku Sato et ses entretiens avec le président Johnson et ses principaux conseillers constituent le début d'une nouvelle étape des relations entre les Etats-Unis et le Japon, déclaré-t-on mercredi soir dans les milieux proches de la Maison-Blanche et de l'administration américaine.

Ce changement dans les relations qui ont prévalu depuis la guerre entre les deux pays est dû essentiellement au fait que, pour la première fois, des entretiens entre les principales autorités politiques américaines et japonaises ont porté

essentiellement sur des questions d'intérêt international et mondial plutôt que sur des problèmes de caractère purement bilatéral.

Les milieux officiels américains et particulièrement des sources proches du président Johnson affirment que celui-ci est "extrêmement satisfait" par la tournure des conversations qui viennent de prendre fin à Washington. Ces conversations, selon ces milieux, sont à la fois le prolongement et l'expansion des entretiens qui ont déjà eu lieu entre les deux pays et notamment ceux qui avaient réuni le président John Kennedy et le premier ministre Ikeda.

En ce qui concerne le problème vietnamien, le communiqué conjoint déclare: "Le président et le premier ministre ont exprimé leur profonde préoccupation devant la situation instable et troublante en Asie et particulièrement au Vietnam et ont reconnu que le maintien de la persévérance était nécessaire à la liberté et à l'indépendance du Sud-Vietnam. Ils ont réaffirmé leur conviction que la paix et le progrès en Asie sont les conditions nécessaires à la paix dans le monde entier."

Diplomates canadien et américain à Varsovie accusés d'espionnage

WASHINGTON — La Pologne a ordonné l'expulsion de l'attaché de l'air américain à Varsovie. Elle l'accuse d'avoir photographié une base aérienne, selon l'information confirmée par la secrétaire d'Etat américaine mercredi.

Le ministre polonais des Affaires étrangères a fait savoir à l'ambassadeur américain, M. John M. Cabot, lundi, que le colonel George F. Carey n'était plus persona grata et qu'il aurait à quitter la Pologne d'ici deux semaines, au dire de l'officier de presse du département, M. Robert McCloskey. Un Canadien, le capitaine de groupe James Borden, 43 ans, attaché de l'air canadien, accompagnait Carey au moment de l'incident, mais il n'a pas été expulsé. Il est originaire de Warton, Ont.

Carey, âgé de 44 ans, aurait déclaré, à Varsovie, que les accusations portées contre lui étaient mensongères et ne reposaient sur aucune preuve.

McCloskey a refusé de commenter l'affaire, prétextant que l'on n'avait pas encore reçu de rapport de l'ambassadeur.

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures à Ottawa informe que son ministère n'a reçu aucun rapport de l'ambassade canadienne à Varsovie relativement à la mise en garde dont l'attaché canadien a été l'objet et qu'il ne pouvait dans ces circonstances discuter de la teneur de la mise en garde ni des conséquences qu'elle pouvait avoir.

Des représentants de l'ambassade canadienne et ceux du gouvernement polonais se sont entretenus, la semaine dernière, au sujet de l'interprétation des règlements polonais concernant le mouvement des diplomates étrangers en Pologne, mais aucune protestation ne fut alors formulée à l'endroit du comportement des diplomates canadiens, ajoute le porte-parole.

Ankara informe Washington de son intention de ne plus participer aux discussions sur la M.L.F.

WASHINGTON — La Turquie a informé officiellement les Etats-Unis de sa décision de ne plus participer aux travaux préparatoires d'une force navale nucléaire multilatérale de l'OTAN, a annoncé hier le département d'Etat.

Le porte-parole du département d'Etat a déclaré que le gouvernement turc avait notifié au gouvernement américain et aux autres pays prenant actuellement part au projet d'une flotte de surface de l'OTAN équipée d'engins nucléaires sa décision de ne plus participer aux études préparatoires de cette force.

La Turquie est un des six pays de l'OTAN ayant affecté

Tshombé renonce à se rendre pour le moment en Belgique

LEOPOLDVILLE — Si M. Tshombé a renoncé hier à se rendre comme prévu à Bruxelles, précise un communiqué officiel publié à Léopoldville, c'est en raison "des déclarations fantaisistes de M. Adoula à Rome et de l'arrivée de celui-ci à Bruxelles au moment du départ pour la Belgique de M. Tshombé".

"Le gouvernement congolais ne peut tolérer qu'au moment où allaient s'ouvrir les négociations belgo-congolaises M. Adoula arrive à Bruxelles après avoir mené une campagne de presse qui n'honore ni ses auteurs ni notre pays", a déclaré mercredi soir M. Moïse Tshombé dans une conférence de presse tenue à Léopoldville.

"Nous considérons, a ajouté le chef du gouvernement congolais que cela fait partie d'un plan monté à l'avance et qui ne vise qu'à faire échouer les négociations que nous devons mener à Bruxelles".

M. Tshombé a d'autre part déclaré que M. Tshombé, a à l'instigation de la presse de M. Cyrille Adoula lequel a-t-il dit "a institué un régime de terreur et a ordonné lorsqu'il était premier ministre des arrestations arbitraires des principaux leaders de l'opposition".

"M. Adoula, a encore déclaré M. Tshombé, a à l'instigation des dirigeants congolais de l'opposition à quitter le territoire national et à engager un combat armé".

Voyage sans incident du Mariner-IV vers Mars

WASHINGTON. — Le satellite "Mariner-IV", sur lequel la NASA compte pour prendre 22 photographies à faible altitude de la planète Mars le 14 juillet, a couvert 81 millions de milles depuis son lancement le 28 novembre en Floride, fait savoir la NASA mercredi soir.

Il lui reste à accomplir un trajet de 245 millions de milles avant de passer à 5,400 milles (8,640 kms) de la surface de la mystérieuse "planète rouge". Peut-être la quatrième "Mariner" jettera-t-elle quelque lumière sur les différences entre les zones rouges, brunes ou jaunes pâles que montrent les meilleures photographies en couleur de Mars.

Johnson demande au Congrès de réformer la loi d'immigration

WASHINGTON — Le président Johnson a soumis mercredi au Congrès un vaste programme destiné à remanier en comble les lois actuelles sur l'immigration aux Etats-Unis, basées sur un système de quotas que le chef de l'exécutif a qualifié "d'incompatible avec nos traditions américaines élémentaires".

Le programme transmis par M. Johnson entre dans le cadre de la série de messages spéciaux qu'il adresse actuellement au Congrès dans le sillage de son message sur l'état de l'Union.

Il prévoit le remplacement graduel, échelonné sur une période de cinq ans, du système actuel de quotas fixes attribués à chaque pays étranger par un système dit "d'admissions préférentielles".

M. Johnson base en gros son nouveau système sur les aptitudes particulières d'un immigrant éventuel, ainsi que sur les liens de parenté qui peuvent unir un postulant à des personnes ayant déjà acquis la citoyenneté américaine ou résidant de façon permanente aux Etats-Unis.

Le programme proposé par M. Johnson éliminerait en particulier deux clauses restrictives importantes qui figurent dans la loi actuelle sur l'immigration.

La première, connue sous le nom de "Triangle Asie-Pacifique", impose des restrictions considérables à l'immigration en provenance de tous les pays asiatiques.

La législation actuelle, M. Johnson a déclaré en conclusion: "J'engage le Congrès à rétablir aux Etats-Unis une politique d'immigration susceptible à la fois de servir notre intérêt national et de perpétuer nos idéaux traditionnels".

En vertu du système actuel, en effet, certains pays tels que la Grande-Bretagne n'utilisent qu'une faible partie de leur quota d'immigration fixé par les autorités américaines, tandis que dans d'autres pays, la liste d'attente des immigrants éventuels s'étale sur deux ou trois ans.

Le président Johnson a relevé à cet égard que le système actuel de quotas agissait au détriment des Etats-Unis tant sur le plan intérieur — en les privant d'un certain nombre d'immigrants de valeur — que sur le plan de leurs relations extérieures.

Soulignant que quatre présidents avant lui avaient déjà attiré l'attention du Congrès sur les "graves lacunes" de

la législation actuelle, M. Johnson a déclaré en conclusion: "J'engage le Congrès à rétablir aux Etats-Unis une politique d'immigration susceptible à la fois de servir notre intérêt national et de perpétuer nos idéaux traditionnels".

En vertu du système actuel, en effet, certains pays tels que la Grande-Bretagne n'utilisent qu'une faible partie de leur quota d'immigration fixé par les autorités américaines, tandis que dans d'autres pays, la liste d'attente des immigrants éventuels s'étale sur deux ou trois ans.

Advertisement for TRANSMISSION SPECIALTY. Includes phone number 527-3641, address 6320 UPPER LACHINE ROAD - 5528 PAPINEAU LTD., and a list of services: ENDROITS pour votre INSPECTION, ENDROITS pour votre SERVICE, ENDROITS pour votre GARANTIE. Also features a logo for TS TRANSMISSION SPECIALTY and the slogan 'TERMES FACILES - JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER'.

Advertisement for CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES. Lists services: BREVETS D'INVENTION, MARQUES de COMMERCE, BREVETS D'INVENTION en tous pays, DACTYLOGRAPHES, ATTENTION Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont équipés de matériel moderne. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à audiotyper, à dactyler, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spéciales de modules de bureau, etc., etc., en somme. TOUT POUR LE BUREAU CANADA DACTYLOGRAPHIE INC. STATIONNEMENT Notez notre nouveau téléphone: 861-5771. Encouragez nos annonceurs.

1ère PARTIE SANS BUT, CETTE SAISON

Duel de gardiens entre Leafs et Hawks

TORONTO — Une première partie sans but a été enregistrée, cette saison dans la Ligue Nationale, alors que les Leafs de Chicago et les Hawks n'ont pu faire un maître, hier soir à Toronto, au terme de 60 minutes de jeu.

Les Leafs sont toutefois venus à un cheveu de l'emporter, à la toute fin d'un match, lorsqu'un coup de pied de Bobby Hull a permis à l'équipe de Toronto de marquer un but.

long de la partie, Bobby Hull n'a pu compter, surveiller de près toute la soirée tour à tour par Jim Pappin, Ron Stewart et Dave Keon.

Les Leafs et les Hawks ont offert du beau hockey tout au long de la partie.

Les Hawks distancent maintenant les Canadiens par deux points au classement tandis que les Leafs se retrouvent en troisième position avec 43 points.

POUR LA LCF

Système de dépistage suggéré!

CHICAGO. — Les délégués de la Ligue Canadienne de football aux assises annuelles de la National College Athletic Association (NCAA) qui se tiennent à Chicago depuis quelques jours, se sont réunis hier, avant de quitter définitivement la ville des vents.

Des propositions ont été faites, au cours de cette réunion entre Canadiens, visant la rédaction d'une édule sur laquelle les équipes de la Conférence de l'Ouest pourraient jouer 6 parties contre 14 par les équipes de la Conférence de l'Est, au cours de la saison 1965.

Il fut aussi proposé de créer, à brève échéance, un système central de dépistage dont la charge serait de faire du recrutement à l'année longue pour le bénéfice des équipes canadiennes.

Évidemment, ce ne sont là que des propositions demeurées sans réponses définitives. Toutefois, le tout reviendra sur le tapis avant la prochaine assemblée annuelle de la Ligue Canadienne de football qui doit avoir lieu les 10 et 12 février à Ottawa.

La réunion de nos délégués et leur présence aux délibérations de la NCAA a été l'occasion pour le président de la délégation Herbert Capozzi, général-général des Lions de Vancouver, de faire une mise au point au sujet de la position adoptée par la Ligue canadienne vis-à-vis la bataille annuelle des dollars que se livrent la Ligue américaine et la Ligue nationale dans la mise sous contrat des recrues provenant des collèges américains.

Capozzi a dit que la Ligue canadienne n'a jamais eu l'impression de violer des arrangements faits aux États-Unis en négociant avec certaines recrues.

Depuis quelques années, les équipes canadiennes ont essayé de se tenir à l'écart de la guerre annuelle entre les deux ligues majeures des États-Unis. Il a indiqué que les équipes canadiennes ne souffrent aucunement de ce retrait de la compétition parce qu'elles bien considèrent le tout, il faut se rendre à l'évidence que les équipes de football du pays de l'Oncle Sam n'ont pu faire signer des contrats à toutes les recrues dont les services furent présentés.

Selon lui, les équipes canadiennes peuvent alors négocier avec les meilleurs de ceux qui nous nous en tirons fort bien comme ça", de conclure Capozzi.

Sommaire Premier période, Deuxième période, Troisième période, Classement

HOCKEY

LIGUE NATIONALE, LIGUE AMÉRICAINNE, METRO SPECIALE

Classement Ligue Nationale

Cleveland 4, Pittsburgh 3

Sommaire Premier période, Deuxième période, Troisième période

Classement Ligue Nationale

Cleveland 4, Pittsburgh 3

Sommaire Premier période, Deuxième période, Troisième période

Classement Ligue Nationale

Cleveland 4, Pittsburgh 3

Sommaire Premier période, Deuxième période, Troisième période

Classement Ligue Nationale

Cleveland 4, Pittsburgh 3

Sommaire Premier période, Deuxième période, Troisième période

Classement Ligue Nationale

Tremblay: il faut changer les lois de l'immigration

MATANE — M. René Tremblay, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, a déclaré, à Matane que les structures de son ministère ont été modifiées mais qu'il faudra des changements majeurs à la législation elle-même pour lui assurer une réelle efficacité.

Il a dit, au cours d'une conférence de presse, que ce ministère était dans un état pitoyable lorsque les libéraux ont repris le pouvoir.

Le ministre a précisé que plus de 200 postes au sein du ministère étaient sans titulaire à l'arrivée des libéraux.

Importante station météorologique à l'université Laval

QUEBEC — L'université Laval de Québec aura dès l'été prochain l'une des stations météorologiques les mieux équipées au Canada.

Cette station créée en novembre dernier à la ferme de la faculté d'agriculture, à St-Augustin, dans le comté de Portneuf, est le résultat d'une étroite collaboration entre l'université, le service météorologique du ministère des Richesses naturelles du Québec et du service de météo du Canada.

Ce poste outillé d'instruments très modernes permettra à la faculté d'agriculture d'entreprendre certaines recherches agronométo-météorologiques.

avec l'établissement de cette station, le service de météorologie du ministère des Richesses naturelles aura donc accès à deux stations de premier ordre, soit celle de St-Augustin et celle de Valcartier qui s'occupe particulièrement de la météorologie forestière.

Une réforme parlementaire, a-t-il dit, permettrait au gouvernement de gouverner et d'éviter le sabotage systématique de l'opposition comme celui qu'elle a pratiqué pendant le débat sur le drapeau.

M. Tremblay a exprimé l'opinion que les difficultés du gouvernement pendant la dernière session s'expliquent partiellement par l'instabilité ministérielle mais aussi, dans une très large mesure, par le fait que le travail parlementaire doit s'effectuer dans des cadres complètement démodés.

La Fédération des travailleurs du Québec, de concert avec le Congrès du travail du Canada, inaugurerà, le 20 janvier prochain, une série de cours à l'intention des syndiqués de la région de Ste-Thérèse.

Les premiers cours donnés par la FTQ porteront sur les structures du mouvement syndical; sur la loi de l'assurance-chômage; sur les méthodes de redressement des griefs; sur les techniques de négociation d'une convention collective de travail; sur la procédure parlementaire; sur les grèves, etc.

Les cours sont donnés par des spécialistes de ces questions, à compter de 8.00 heures p.m., en la salle Robert, du syndicat des travailleurs unis de l'automobile, au 34, de la rue Turgeon, à Sainte-Thérèse.

La Compagnie de Pouvoir du Bas Saint-Laurent définit ses positions

A la suite d'un article paru récemment dans les journaux de Montréal et de la province, M. Gabriel Gagnon administrateur délégué de la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent, filiale de l'Hydro-Québec, a fait parvenir une lettre à chacun des employés de cette compagnie.

Cette lettre répond aux allégués des représentants syndicaux reproduits dans l'article mentionné ci-dessus et explique l'attitude adoptée dans la circonstance par les autorités de la compagnie. Voici le texte de cette lettre:

"Comme vous avez pu le constater, les possibilités de grève chez nos employés manuels ont défrayé les manchettes de nos journaux locaux et ont fait l'objet de conversations multiples dans le grand public. De plus, nous avons appris que certains employés de la Compagnie manifestaient des craintes sérieuses concernant des attitudes qu'on a prêtées à la Direction.

"La présente lettre vise précisément à renseigner les employés de la Compagnie sur les positions prises par la Direction au cours des présentes négociations collectives. Contrairement à ce qu'on a dit, nous ne sommes pas en mesure de faire circuler: A) La Direction de la Compagnie ne veut pas baisser les salaires; jusqu'à ce jour, la question des salaires n'a même pas fait l'objet de discussions.

B) La Compagnie ne réclame pas le droit de remplacer à sa guise des employés de la Compagnie par des employés de l'Hydro-Québec ou d'autres filiales. C) L'Hydro-Québec ne veut pas traiter les employés de la Compagnie sur une base inférieure à celle des autres employés de l'Hydro-Québec.

D) La Compagnie n'entend pas permettre (transférer) capricieusement ses employés comme bon lui semble, n'importe où dans le territoire desservi par elle (Trois-Pistoles aux îles-de-la-Madeleine). E) Il n'est pas exact de prétendre que la Compagnie veut assigner les tâches à sa guise, sans tenir compte des qualifications des employés.

F) Il est absolument injuste de prétendre que la Compagnie veut la grève; bien au contraire, la Compagnie, à la mention qu'une grève pourrait être déclenchée, n'a cessé de se sentir prête à négocier sans relâche.

G) Il est absolument erroné de prétendre que la Compagnie incite les employés à faire la grève. La Compagnie n'a rien fait pour provoquer ses employés. Toutes les propositions que la Compagnie a faites au Syndicat correspondent à des conditions de travail existant dans une vingtaine de conventions collectives différentes signées par l'Hydro-Québec.

H) Il est absolument inexact de prétendre que le seul souci de la Compagnie, à l'annonce d'une grève possible, ait été de s'assurer que ses bâtiments seraient chauffés et de trouver des moyens pour franchir les lignes de piquetage que les grévistes pourraient établir. Le premier souci de la Compagnie a été d'assurer un service ininterrompu à ses abonnés. Elle a mis l'accent sur l'importance que revêt la continuité dans les hôpitaux, les hospices, les orphelins, les sanatoriums, les services téléphoniques, les services d'aqueduc, les signaux de navigation et autres.

"Nous espérons que ces précisions vous aideront à comprendre l'attitude de la Compagnie dans le présent conflit. Gabriel Gagnon Administrateur délégué Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent

LES 4 JOURS DE DUPUIS 13 JOURS DE DUPUIS 14 JOURS DE DUPUIS 15 JOURS DE DUPUIS 16 JOURS DE DUPUIS

JANVIER 17 JOURS DE DUPUIS 18 JOURS DE DUPUIS 19 JOURS DE DUPUIS 20 JOURS DE DUPUIS 21 JOURS DE DUPUIS

L'OCCASION PAR EXCELLENCE POUR VOUS D'ECONOMISER Dupuis

Ouvert ce soir et vend. soir jusqu'à 9h. - sam., de 9h.30 à 5h.30 - 842-6171

Informations religieuses

Paul VI : obéissance à l'Eglise et modification des mentalités

CITE DU VATICAN. — "Obéissance à l'Eglise et à ceux qui, dans son sein, ont la fonction d'éduquer les croyants à adorer le Père", a recommandé le pape mardi soir à Rome, en évoquant la réforme liturgique.

"Il faut que l'on se rende compte, a dit Paul VI, que c'est l'autorité de l'Eglise à vouloir cette nouvelle manière de prier, en assurant ainsi un plus grand développement à sa mission spirituelle. Le pape a ajouté que pour comprendre ce progrès religieux chacun devra modifier sa mentalité habituelle, surtout lorsque l'on croit que la célébration est la simple exécution de rites extérieurs et que la pratique n'exige qu'une assistance passive et distraite."

"Il faut se rendre compte, a-t-il ajouté, qu'une nouvelle pédagogie spirituelle est née du concile, dont elle est la grande nouveauté. Il peut se faire que les réformes touchent des habitudes chères, peut-être même respectables, qu'elles exigent un effort de prime abord désagréable. Mais nous devons être dociles et avoir confiance. Le plan religieux et spirituel qui nous est ouvert par la constitution liturgique est merveilleux."

Prochaine élection du général des Jésuites CITE DU VATICAN — En vue de l'élection, en mai prochain, à Rome, du nouveau supérieur général des Jésuites, l'élection des délégués qui accompagneront les supérieurs provinciaux a lieu actuellement dans les 90 provinces de la compagnie — chaque provincial participant à l'élection devra en effet être accompagné de deux religieux élus dans chaque province.

Retraites à Drummondville et une série de cours sur les dernières encycloques

Retraites fermées à Drummondville le 15 au 17 janvier, pour hommes et jeunes gens, spécialement les Lacordaires; du 22 au 24 janvier, pour jeunes filles; du 29 au 31 janvier, pour veuves; et du 5 au 7 février, retraite conjugale.

95 missionnaires tués au Congo depuis 1960 CITE DU VATICAN — Quatre-vingt-quinze missionnaires ont été tués au Congo depuis 1960, date de l'accession de ce pays à l'indépendance, indique l'agence missionnaire Fides.

SKIEURS! en HVOOM avec HVAM le seul appareil dégageur de neige à action différentielle

Soeur Laurent de Rome: toute la réforme scolaire ne pèse pas sur les seules épaules des maîtres

Les maîtres sont les artisans de la réforme scolaire que la Commission Parent recommande d'effectuer au Québec. Mais "toute la réforme ne pèse pas sur leurs épaules": cette oeuvre de longue haleine ne commencera à se réaliser qu'à compter du moment où les programmes, les examens, les contrôles et toute l'organisation scolaire permettront aux efforts des maîtres de porter fruit.

C'est ce qu'a affirmé Soeur Marie-Laurent de Rome mardi soir au Plateau devant quelque 1,100 professeurs mont-réalis (dont une bonne proportion de religieux) qui assistaient à une réunion d'étude sur le Rapport Parent convoquée par l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal.

En réponse à une question, la religieuse de la congrégation de Ste-Croix, qui est membre de la Commission d'enquête sur l'enseignement au Québec et professeur de philosophie au collège Basile-Moreau, a souligné qu'il est possible de renouveler complètement les structures et les programmes des cours élémentaire et secondaires en trois ans, car à chacune des quatre étapes que comportent ces deux cours, les modifications pourraient être apportées en même temps. Ces quatre étapes correspondent au début de chacun des deux cycles du cours élémentaire (lire et de années) et au début de chacun des deux cycles du cours secondaire (7e et 9e années).

Soeur Laurent de Rome a insisté sur la nécessité de commencer immédiatement les réformes, mais sans aller trop vite au départ; ensuite, on peut progresser plus rapidement et accélérer de plus en plus le rythme. "Il faut s'habituer au changement", a-t-elle déclaré. Autrement, on change l'étiquette, mais on ne change pas l'esprit.

Elle a ajouté: "Au cours des dix prochaines années, nous serons peut-être en transition continue. Ça va nous donner le temps de changer." Il faut démarrer lentement et, une fois en marche, "j'espère que ça tournera comme une avalanche".

Elle a également signalé que depuis cinq ans, le personnel enseignant québécois a accepté des changements très considérables, en particulier au niveau élémentaire. L'application de la méthode Guisezaine (calcul), de la méthode dynamique (lecture) et de la nouvelle catéchèse constituent "des faits étonnants" sur la capacité de renouvellement du corps enseignant.

Dans cette perspective, la question-clé est de savoir: "aura-t-il l'impression d'aboutir quelque part, de tourner une page?" Pour qu'il fournisse l'effort très grand qui lui est demandé et qu'il accomplisse la "tâche de titans" qu'il devra abattre au cours des prochaines années, — tâche d'autant plus lourde qu'il y aura une pénurie effarante de maîtres et qu'il devra affronter des élèves de plus en plus exigeants, — le personnel enseignant devra avoir cette impression.

Il devra se sentir constamment "soutenu par les parents" et aidé par les administrateurs scolaires (locaux, régionaux et provinciaux). Soeur Laurent-de-Rome a beaucoup insisté sur l'esprit nouveau qui doit animer l'école. Les méthodes nouvelles, les programmes nouveaux et l'organisation scolaire nouvelle "ne devront avoir qu'un seul mérite, a-t-elle affirmé: contribuer à créer un esprit nouveau." Par contre, elle a déclaré que la Commission Parent ne propose pas "un système d'avant-garde": les mesures qu'elle recommande d'appliquer ont toutes été expérimentées longuement et prudemment ailleurs; il s'agit de les adapter aux besoins du Québec.

L'une des choses les plus difficiles qui sera exigée des instituteurs consistera à accepter le "faire le saut" entre les méthodes actives et les méthodes traditionnelles d'enseignement: mais une fois que le maître a goûté aux méthodes actives, il ne peut plus revenir aux autres et tout son enseignement est transformé. Cet esprit nouveau de l'école suppose que les programmes laissent une grande part d'initiative aux enseignants, qu'ils indiquent seulement les buts à atteindre et lui laissent le choix des instruments et des moyens à adopter pour atteindre ce but, la possibilité de tracer lui-même le chemin qu'il suivra.

Réunion des corps intermédiaires pour étudier le Rapport Parent

L'Association d'éducation du Québec convoque un grand nombre de corps intermédiaires de toute la province à une journée d'étude qui aura lieu à Montréal le 13 février prochain et qui portera sur le Rapport Parent.

Au cours de cette journée d'étude, qui sera publique, les représentants des corps intermédiaires étudieront la plupart des thèmes suivants: "les équivalences pour les diplômes et les études des enseignants; les étapes et les modalités de la mise en application du nouveau système d'enseignement; les instituts (durée des cours, constitution des corporations); le co-enseignement et la place des femmes dans l'éducation physique et de l'orientation; la place des institutions indépendantes; l'âge d'entrée à l'école, les rythmes d'études, les options graduées; le travail d'équipe, la stabilité et le perfectionnement des maîtres."

C'est ce qu'annonce un communiqué de l'A.E.Q. à l'issue d'une session d'étude de ses membres sur le Rapport Parent. On a alors "tenté de fournir au conseil d'administration de l'A.E.Q. des éléments d'un programme d'action" et de dresser une liste des "aspects du Rapport Parent qui devraient retenir l'attention des corps intermédiaires dans les semaines à venir". Le communiqué mentionne, parmi ces points, ceux qui sont énumérés ci-dessus.

Citant les propos d'un participant qui "traduisent bien l'atmosphère et l'état d'esprit des représentants d'une dizaine d'associations d'éducateurs" qui ont participé à cette réunion de l'A.E.Q., le communiqué déclare: "Le Rapport Parent a soulevé dans tous les milieux un enthousiasme peu commun. Cela montre bien, justement, quel point les éducateurs, les parents, les étudiants et les chefs de notre société sont heureux de l'esprit nouveau qui souffle sur le monde de l'éducation au Québec. Il ne faudrait cependant pas que l'enthousiasme général nous fasse perdre le sens critique et nous empêche d'exprimer nos réserves, nos objections et nos interrogations face à certains points de ce rapport. S'il est vrai que les éducateurs devront être la cheville ouvrière du nouveau système d'éducation, s'il est vrai qu'on compte beaucoup sur nous, il est important que nous fassions valoir au plus tôt nos points de vue."

Le communiqué s'intitule: "Le Rapport Parent invite les éducateurs et les parents à exercer leur sens critique". Les participants ont demandé que le conseil d'administration de l'A.E.Q. "réponde au désir de la Commission Parent en mettant sur pied un comité d'étude sur la co-éducation au niveau secondaire". Ils ont en outre souhaité "que le futur Conseil provincial de recherches ainsi que la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec étudient au plus tôt la possibilité de garder ou de mettre sur pied des écoles expérimentales et des écoles-pilotes, tant publiques que privées, qui se consacraient à l'évolution de l'éducation et des méthodes pédagogiques. Ces écoles devraient bénéficier de moyens financiers appropriés, de méthodes administratives souples et d'un corps professoral compétent et qualifié pour la tâche à assumer."

Les collèges doivent continuer de rendre de précieux services

Les collèges classiques, les écoles normales et les autres institutions qui seront appelées à participer aux nouveaux "instituts" que la Commission Parent recommande de créer peuvent et doivent continuer de rendre les services qu'ils ont rendus jusqu'ici, a affirmé mardi soir Soeur Marie-Laurent de Rome devant les membres de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal.

Tant que les nouvelles structures académiques du système scolaire québécois ne seront pas établies, a-t-elle précisé, ces institutions doivent continuer d'ouvrir leurs portes comme elles l'ont fait en septembre dernier et les étudiants doivent continuer de s'y inscrire de la même façon, a-t-elle souligné.

En ce qui concerne la survie des collèges classiques comme institutions indépendantes, la religieuse, qui siège au sein de la Commission Parent, a souligné que les collèges ont été des institutions "privées" d'une façon spéciale puisqu'ils ont joué un rôle public et qu'ils ont été les institutions d'une collectivité régionale, collective qui "s'est souvent saignée à blanc" pour assurer leur survie. Ainsi, leur situation ne se compare pas à celle des petites écoles indépendantes qui ouvrent leur porte au coin d'une rue et qui la laissent ouverte "s'il y a preneurs."

Elle a laissé clairement entendre que "dans l'état de pénurie actuelle", le Québec ne peut pas accepter que les collèges classiques et les écoles normales cessent de jouer le rôle qu'ils ont rempli jusqu'ici, et que leurs édifices, leur équipement et leur corps professoral soient perdus. "On ne peut pas en faire l'économie."

En réponse à une question, elle a affirmé que ce serait proprement scandaleux si les collèges classiques fermaient leur classe de belles-lettres en septembre prochain. Elle a assuré l'auditoire que les dirigeants des collèges n'ont d'ailleurs pas l'intention de poser un tel geste. Faisant allusion aux inquiétudes de plusieurs dirigeants de collèges, elle a souligné que "tout changement complet introduit des incertitudes" au sujet de l'avenir.

Aux institutions qui offrent l'enseignement du niveau de 12e et 13e années, a-t-elle rappelé à l'intention de ceux qui s'inquiètent de l'avenir de ces écoles, le Rapport Parent offre trois champs d'action: le niveau secondaire, le niveau pré-universitaire et professionnel et, dans quelques cas, le niveau universitaire. Elles opéreront en tenant compte de leurs ressources, de la région qu'elles desservent, de leurs besoins et des demandes qui leurs seront adressées.